

---

*Grande École  
Cycle Master*

---

*Guide des études  
Study Guide  
2011-2012*

A photograph of three students in a classroom or office setting. A young man in a black turtleneck is on the left, looking at a laptop. A young woman in a black leather jacket is in the center, smiling and looking at the screen. A young woman with long dark hair is on the right, leaning over and looking at the screen. The background is a plain, light-colored wall.

**ESSEC**  
BUSINESS SCHOOL

---

# **Guide des études**

## ***Study Guide***

**Année universitaire 2011-2012**  
***Academic Year 2011-2012***



# Sommaire

## Table of contents

### Cycle Master (en français)

■ Introduction .....	7
■ Contenu académique	
■ Durée et organisation .....	8
■ Modalités de validation des enseignements.....	9
■ European Credit Transfer System (ECTS).....	9
■ Cours fondamentaux .....	10
■ Cours électifs de gestion.....	11
■ Langues .....	12
■ Recherche personnelle.....	14
■ Chaires .....	15
■ Filières .....	15
■ Cursus Singapour .....	16
■ Partenariats.....	17
■ Partenariats français .....	18
■ Accords de double diplôme	
■ Double diplôme avec l'Ecole Centrale de Paris .....	19
■ Double diplôme avec l'ENSAE.....	21
■ Double diplôme avec l'ESM de St Cyr-Coëtquidan .....	23
■ Accords permettant d'obtenir le diplôme de l'institution partenaire	
■ Filière Droit avec les Universités de Cergy, Paris II-Assas et Sceaux .....	25
■ Filière Prep'ENA avec Paris IX-Dauphine.....	26
■ Filière Actuariat - ISUP.....	28
■ Master rech. Probabilités et Applications en Finance à Paris VI-UPMC .....	29
■ Master prof. Finances de Marché et Gestion de Capitaux au CNAM .....	30
■ Master rech. Systèmes d'Information et de Décision en co-habilitation avec Paris I et le CNAM.....	31
■ Master rech. Marketing et Stratégie à Paris IX-Dauphine .....	32
■ Accords d'échange	
■ Ecole du Louvre – Filière Management culturel.....	33
■ Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC).....	34
■ IFP School .....	34
■ Partenariats internationaux	
■ Programmes d'échanges.....	36
■ Doubles diplômes.....	41
■ Expérience internationale	
■ Période d'étude dans un établissement partenaire à l'étranger .....	44
■ Période d'étude sur le campus de Singapour .....	44
■ Expérience professionnelle ou associative à l'étranger .....	44
■ Expérience internationale à caractère personnel .....	45
■ Participation au programme Japon.....	45
■ Expérience internationale accomplie avant l'entrée à l'école .....	45
■ Expérience professionnelle	

■ Gestion et validation de l'expérience professionnelle .....	47
■ Différentes formes d'expérience professionnelle .....	48
■ Accompagnement professionnel .....	50
■ Tutorat .....	52
■ Règlement des études	
■ Engagements et responsabilités de l'étudiant.....	53
■ Guide pour l'inscription en cours.....	58
■ Règlement des examens .....	64
■ Conditions d'obtention du diplôme .....	66
■ Equipes ESSEC Grande Ecole .....	68
■ Instances de l'école et participation des étudiants à la vie de l'ESSEC .....	69

---

### **Master of Science in Management (in English)**

■ Introduction.....	71
■ Academic content	
■ Duration and organization.....	72
■ Rules of course validation.....	72
■ European Credit Transfer System (ECTS) .....	73
■ Core courses .....	73
■ Elective management courses.....	75
■ Language courses.....	78
■ Personal research .....	78
■ Chairs .....	78
■ Specialized tracks .....	78
■ Singapore tracks.....	78
■ Partnership agreements .....	80
■ International partnerships agreements	
■ Exchange programs.....	81
■ Double degree programs.....	86
■ International experience	
■ Period of study in a partner institution abroad .....	89
■ Period of study on the Singapore campus .....	89
■ Professional or associative experience abroad .....	90
■ Personal mission abroad .....	90
■ Participation to the Japan program .....	90
■ International experience acquired before admission .....	90
■ Professional experience	
■ Validation of the professional experience .....	92
■ Types of professional experience .....	93
■ Professional coaching.....	95
■ Coaching system.....	97
■ Study rules	
■ Students commitments and responsibilities .....	98
■ Guide to course registration .....	103
■ Rules of examinations .....	109
■ Graduation requirements.....	111
■ Teams at ESSEC Grande Ecole.....	113
■ ESSEC decision-making bodies and students participation to the school's life .....	114

Chères étudiantes, chers étudiants,

Vous avez été admis(e) en cycle Master et nous vous en félicitons. Que vous soyez admis(e) sur concours ou admis(e) sur titre, vous vivrez des moments riches de découvertes. Nous voulons vous offrir le plus d'espace et de temps possible pour que vous vous exerciez à la recherche et à la formation de vos projets personnels et professionnels au cours de votre scolarité.

Par sa pédagogie unique qui privilégie diversité et liberté de choix, l'ESSEC s'attache à vous préparer, à vous encadrer, à vous seconder, pour que vous puissiez mener les carrières responsables que vous aurez choisies.

Pour vous accompagner dans vos choix, le *Guide des études* complète le *Catalogue des cours* et vous présente le contenu et les règles de votre programme.

Pleinement informé(e), vous profiterez de ce temps de formation pour « expérimenter », poser vos questions, valider vos orientations en toute quiétude. Chacun vivra sa propre expérience car chaque projet a sa place à l'ESSEC.

Bienvenue à l'ESSEC !

**Françoise REY**

Directeur de la Grande Ecole  
*Dean of Graduate Programs*

*Dear students,*

*Congratulations on your admission to the Master of Science in Management! Whatever academic background you may have, you will have much to discover at ESSEC. Throughout your program, we would like to give you as much time and space as necessary to build and carry out your academic, personal and professional projects.*

*Through its innovative teaching approach which puts an emphasis on diversity and freedom of choice, ESSEC aims to prepare and coach you so that you make responsible career choices.*

*In order to help you in your choices, the Study Guide is complementary to the Course Catalog and presents you the content and the rules of the program.*

*During the MSc, you will have the opportunity to take part in a diverse range of experiences, ask questions that are important to you and validate your academic and career choices with confidence. Every student has a unique experience since we think that every project has its place at ESSEC.*

*Welcome MSc students!*

**Marie-Noëlle KOEBEL**

Directeur des Etudes et des Admissions  
*Associate Dean for Academic Affairs and Admission*

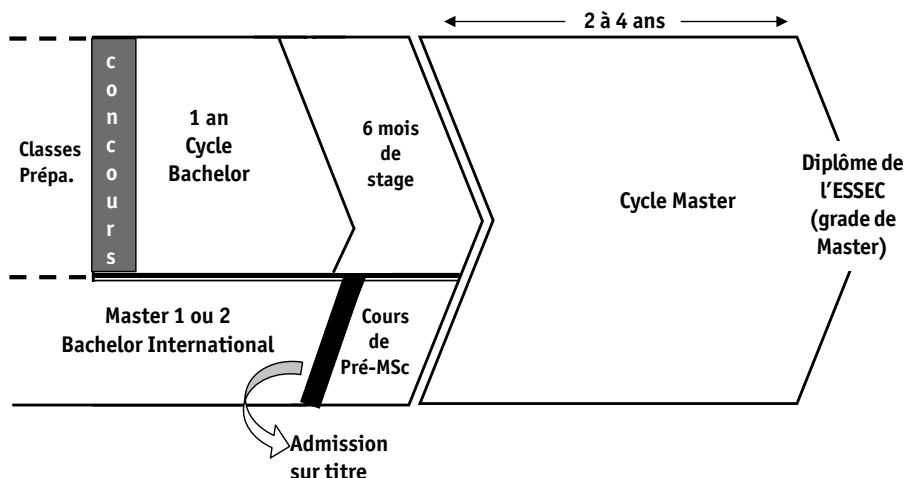


# Introduction

Le cycle Master a la particularité d'offrir un programme flexible et personnalisé en fonction du profil de l'étudiant et de son projet.

Les étudiants proviennent de deux principales voies d'admission :

- ils ont achevé le cycle Bachelor après avoir passé le concours d'entrée à l'issue des classes préparatoires économiques et commerciales ou littéraires.
- ils sont diplômés de l'enseignement supérieur en France ou à l'international et viennent d'intégrer après un processus d'admission sur titre.

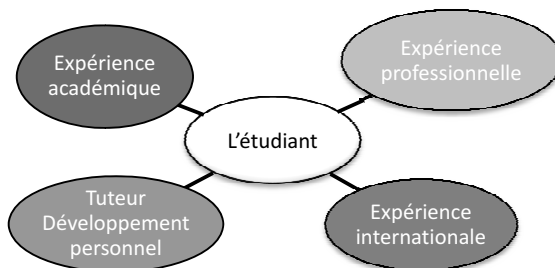


Le programme allie formation académique dans les principaux domaines de la gestion et du management, expérience professionnelle et ouverture internationale.

L'étudiant construit son parcours à sa façon, évoluant entre l'école, l'entreprise et l'étranger.

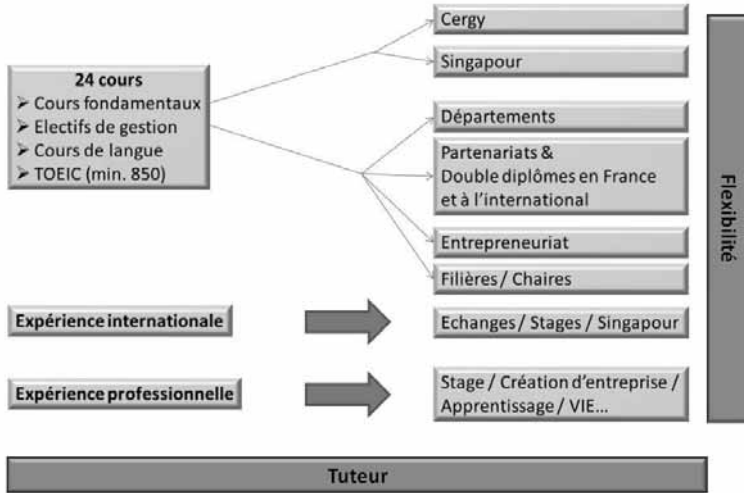
L'objectif du cursus personnalisé est de favoriser, par étapes successives, le développement personnel et professionnel de chaque étudiant, contribuant de manière décisive à sa maturation.

Chaque étudiant est accompagné dans ses choix et l'élaboration de son cursus par un tuteur pendant toute la durée de sa formation.



## Contenu académique

### Durée et organisation



La durée maximale dont peut bénéficier un étudiant pour effectuer le cycle Master est de 4 ans, sauf motif apprécié par la direction des études (maladie, congé de maternité, congé d'études, aménagement de la scolarité). **Les frais de scolarité correspondent à deux annuités**, donnant la possibilité de s'inscrire à et de suivre au plus 30 cours, hors cours pré-MSc. Toutefois, des droits annuels d'inscription et de gestion administrative sont encore demandés au-delà des deux années de cycle Master.

La scolarité au sein du cycle Master est organisée en trois trimestres de 10 semaines chacun : T1 (automne), T2 (hiver) et T3 (printemps). Un calendrier détaillé est disponible sur [myessec.com](http://myessec.com).

Les cours de gestion sont donnés à raison de 2,5 heures par semaine réparties sur les 10 semaines, soit un total de 25 heures. Les cours de langue sont donnés à raison de 3 heures par semaine. A ces heures, il convient de rajouter le travail personnel correspondant évalué entre 60 et 90 heures.

Chaque trimestre comporte une ou deux semaines intensives ou « semaines bloquées », généralement programmées lors des congés (février, avril fin septembre). Attention : en 2011-2012, il n'y a pas de « semaine bloquée » planifiée fin juin.

Cycle Master : 4 ans maximum

30 inscriptions aux cours maximum

Inscription à 7 cours maximum / trimestre

3 semaines bloquées en 2011-2012

Lors de la semaine intensive, les cours sont généralement dispensés à raison de 5 heures par jour sur 5 jours.

L'étudiant peut s'inscrire jusqu'à 7 cours de gestion et de langues par trimestre. Il peut éventuellement suivre un cours supplémentaire en « semaine bloquée ».

### Modalités de validation des enseignements

L'étudiant choisit ses cours par trimestre. Il valide le ou les cours pris à la fin de chaque trimestre. Les cours, sauf exception et hors cours de pré-MSc, sont validés sous forme d'unité de valeur (UV). Une UV est attribuée sous réserve du suivi des enseignements et de l'obtention de la note minimale de 10/20.

### European Credit Transfer System (ECTS)

Chaque Unité de Valeur (UV) de gestion en cycle Master confère 5 ECTS.

En tant qu'école de management française et européenne, l'ESSEC participe au programme Socrates/Erasmus, qui a pour objectif de développer la dimension européenne dans l'enseignement supérieur, d'améliorer la qualité de l'enseignement à travers les partenariats et des projets communs et d'accroître la mobilité étudiants et professeurs, par la garantie de la reconnaissance des études effectuées à l'étranger.

1 cours de gestion =  
25 heures =  
1 UV =  
5 ECTS

Les crédits ECTS sont une valeur allouée à chaque cours qui reflète la charge de travail effective requise pour valider le cours.

A l'ESSEC, chaque UV de gestion correspond à 5 ECTS. Dans le système ECTS, le master correspond à la validation d'un minimum de 120 ECTS, répartis sur deux ans minimum.

Enfin, afin d'aider les institutions européennes à traduire les notes des étudiants et d'uniformiser les différents systèmes de notation, a été développé le système de notation ECTS. Ce système ne remplace pas la note de l'institution locale mais fournit des informations complémentaires quant à la performance de l'étudiant. Il ne correspond pas au système de notation américain.

#### Description du système de notation ECTS

ECTS	Notes ESSEC	% de réussite	Définition
A	16 – 20	10	Excellent
B	14 - 15	25	Très Bien
C	13	30	Bien
D	11 - 12	25	Assez Bien
E	10	10	Passable
F	0 – 9		Ajourné

## Cours fondamentaux

Un certain nombre de cours fondamentaux sont obligatoires pour l'obtention du diplôme. Ceux-ci sont au nombre de 8.

**Ne peuvent s'inscrire à ces cours que les étudiants qui ont VALIDE le cours du cycle Bachelor ou de pré-MSc correspondants (cf. catalogue des cours). Seront automatiquement désinscrits du cours, dans la troisième semaine de cours, les étudiants qui n'auront pas validé le cours pré-requis correspondant, suivi au trimestre précédent.**

### ■ Liste des cours fondamentaux

Les étudiants doivent obligatoirement valider l'un des cours de chacun des **huit** blocs ci-dessous. Chaque cours donne 1 UV soit 5 ECTS.

<b>CPTC</b>	CPTC31124	Info comptables et financières
	<i>ou</i> CPTC31125	<i>Finl Accounting &amp; Reporting</i>
<b>CPTG</b>	CPTG31148	Contrôle de gestion
	<i>ou</i> CPTG31149	<i>Management Control</i>
<b>ECO</b>	ECOI31142	Economie managériale
	<i>ou</i> ECOI31143	<i>Business Economics</i>
<b>FIN</b>	FINE31124	Fondements de la finance
	<i>ou</i> FINE31123	<i>Principles of Finance</i>
<b>MGTP</b>	MGTP31100	Comportement organisationnel
	<i>ou</i> MGTP31101	<i>Organizational Behaviour</i>
<b>MGTS</b>	MGTS31102	Stratégie et management
	<i>ou</i> MGTS31103	<i>Strategy and Management</i>
<b>MKG</b>	MKGM31128	Marketing management
	<i>ou</i> MKGM31129	<i>Marketing Management</i>
<b>SID</b>	SIDI31134	SI/TI pour les managers
	<i>ou</i> SIDI31135	<i>IS/IT for Managers</i>

8 cours fondamentaux

### ■ Enseignement des cours fondamentaux

Les étudiants ont la possibilité de suivre les cours fondamentaux soit à Cergy, soit à Singapour (Core Track). Pour cette dernière option, il convient de se reporter au catalogue de cours pour connaître le programme et les modalités de candidature.

Quand les étudiants n'optent pas pour le Core track, ils ont alors la possibilité chaque trimestre de suivre les cours fondamentaux qui sont offerts en français ou en anglais. Plusieurs sections de cours sont proposées à des horaires différents. L'étudiant choisit et planifie les cours fondamentaux dans le cursus selon son projet personnel et professionnel. **Il est toutefois vivement recommandé de planifier en début de cursus certains cours fondamentaux** (cf. tableau ci-dessous). L'étudiant doit miser des points pour s'inscrire dans ces cours.

4 cours fondamentaux « début de cursus »	4 cours fondamentaux à prendre plus tard dans le cursus
<b>CPTC</b> CPTC31124 Info comptables et financières ou CPTC31125 <i>Finl Accounting &amp; Reporting</i>	<b>CPTG</b> CPTG31148 Contrôle de gestion ou CPTG31149 <i>Management Control</i>
<b>ECO</b> ECOI31142 Economie managériale ou ECOI31143 <i>Business Economics</i>	<b>MGTP</b> MGTP31100 Comportement organisationnel ou MGTP31101 <i>Organizational Behaviour</i>
<b>FIN</b> FINE31124 Fondements de la finance ou FINE31123 <i>Principles of Finance</i>	<b>MKG</b> MKGM31128 Marketing management ou MKGM31129 <i>Marketing Management</i>
<b>MGTS</b> MGTS31102 Stratégie et management ou MGTS31103 <i>Strategy and Management</i>	<b>SID</b> SIDI31134 SI/TI pour les managers ou SIDI31135 <i>IS/IT for Managers</i>

## Cours électifs de gestion

Après la validation du Cycle Bachelor pour les étudiants issus des classes préparatoires, et des cours pré-MSc pour les étudiants admis sur titre, et après ou parallèlement au suivi des cours fondamentaux, les étudiants ont la possibilité de construire leur propre cursus selon leur projet personnel et professionnel. Ils choisissent et planifient les cours électifs de gestion parmi un large choix de plus de 200 offerts en français et en anglais.

Les étudiants doivent suivre et valider au minimum entre 10 et 12 cours électifs de gestion, selon leur année d'intégration. Parmi les cours électifs de gestion et les cours fondamentaux, l'étudiant doit valider 6 cours de gestion suivis en anglais, selon son année d'intégration.

Ils peuvent rester généralistes, en optant pour des cours dans l'ensemble des 8 départements pédagogiques. Ils peuvent se spécialiser sur une fonction d'entreprise et/ou un secteur d'activité en intégrant une chaire et/ou une filière spécialisée. Ils peuvent également choisir de se spécialiser en bénéficiant des nombreux accords de partenariat que l'ESSEC a signés avec de prestigieuses institutions françaises ou internationales.

Pour découvrir l'offre de cours, nous vous conseillons de vous reporter au catalogue de cours, dans lequel sont présentés de brefs descriptifs de cours. Si vous souhaitez consulter les syllabus de cours (ou plans de cours), vous les trouverez en ligne sur [myessec.com](http://myessec.com), MSc Cursus Center. Pour les accords de partenariat, voir ci-après.

## Langues

### ■ **Obligations en vue du diplôme**

- **Les étudiants entrés en MBA jusqu'en 2008** doivent valider :

- 2 UV d'anglais
- 2 UV d'une même autre langue – laquelle peut différer de la ou des langue(s) étudiées en cycle Bachelor

- **Les étudiants ayant intégré le MSc/MBA en 2009 ou après** doivent valider :

- 2 UV d'une même langue autre que l'anglais – laquelle peut différer de la ou des langue(s) étudiées en cycle Bachelor

- **Tous les étudiants ayant commencé le MSc/MBA en 2007-2008 ou après** doivent obtenir un score de TOEIC au moins égal à 850.

Il est également possible de valider jusqu'à 2 autres UV de langues sans condition (en tant qu'UV complémentaire).

Il est **fortement recommandé** de réaliser ses obligations en matière de langue dans les premiers temps de sa scolarité.

### ■ **Possibilités concernant le choix des langues en MSc/MBA, autres que l'anglais**

En MSc/MBA, les étudiants ont la possibilité de :

- continuer à étudier la langue autre que l'anglais présentée au concours ou, le cas échéant, une langue étudiée antérieurement, pour laquelle un niveau aura été validé auprès du Centre de Ressources Linguistiques ;
- commencer une nouvelle langue, en tant que débutant.

Choix parmi les langues proposées : l'anglais, l'allemand, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français langue étrangère, l'hébreu, l'italien, le japonais, le portugais du Brésil et le russe.

**Le français est impérativement la seconde langue étudiée pour les étudiants internationaux non-francophones.**

### ■ **Anglais**

Les étudiants entrés en MSc/MBA en 2009 ont la possibilité de suivre des cours d'anglais sous forme d'UV optionnelles à tout moment de leur scolarité. Il est fortement conseillé aux étudiants de continuer à améliorer et à approfondir leurs connaissances et leur capacité à comprendre et s'exprimer en anglais, notamment à la suite de périodes où ils n'ont pas eu l'occasion de pratiquer la langue régulièrement (retour de la période d'expérience professionnelle, à la fin du cycle Bachelor, étudiants admis sur titre...).

Voici quelques conseils pour les étudiants (par catégories/objectifs) :

<b>Civilisation &amp; culture</b>	Recommandé pour les étudiants qui souhaitent aller au delà de la maîtrise de la langue des affaires, et qui souhaitent approfondir leurs connaissances des sociétés anglo-saxonnes pour mieux appréhender leurs échanges professionnels avec le monde anglophone à l'étranger aussi bien qu'en France. Plusieurs cours sont proposés dont <i>American Literature</i> , <i>British Literature</i> , <i>US Government &amp; Politics</i> , <i>The UK Today</i> , <i>Art &amp; Money...</i>
<b>Technique de la langue</b>	Conseillé aux étudiants de niveau faible ; à ceux qui n'ont pas validé la condition TOEIC en cycle Bachelor ; à ceux qui doivent renouer avec la pratique de la langue : <i>Refresher Course</i> et <i>Spoken English</i> .  Pour tous les étudiants qui souhaitent améliorer la rédaction en anglais <i>Writing for the Business World</i> , <i>Creative Writing</i> et la communication orale professionnelle <i>Public Speaking/Vocal Coaching</i> .
<b>Langue des affaires</b>	Pour les étudiants qui souhaitent comprendre l'actualité, les nouveautés, l'innovation, les questions émergentes dans le monde des affaires anglo-saxon : <i>Current Business Issues</i> , <i>Advanced Business English</i> , <i>Finance &amp; Banking English</i> .
<b>Se préparer à la vie professionnelle</b>	Plusieurs cours permettent aux étudiants d'appréhender la vie professionnelle (stage, apprentissage, premier poste après diplôme...) : <i>Negotiating in English</i> , <i>Conflict Resolution</i> , and <i>Soft Skills</i> , <i>Writing for the Business World</i> , <i>Creative Writing</i> , <i>Public Speaking/Vocal Coaching</i> .

## ■ Apprendre une nouvelle langue en MSc/MBA

Cette option doit être choisie en connaissance de cause. Le nombre d'heures de face-à-face pédagogique est de 60, ce qui représente peu par rapport à l'acquisition d'un premier niveau. Ceci est d'autant plus vrai lorsque la langue choisie n'appartient pas à la même famille que la langue maternelle.

Il est donc essentiel de consacrer un temps important à l'étude et à la pratique de cette nouvelle langue en dehors des cours, et de faire preuve de constance dans l'effort d'apprentissage.

### Conditions particulières aux cours de langue pour débutants en MSc/MBA :

L'enseignement est organisé sur deux trimestres successifs : les deuxième et troisième trimestres de l'année universitaire.

L'étudiant doit être débutant dans la langue choisie et doit suivre et valider les 2 cours successivement pour être crédité des 2 UVs correspondantes ; de fait, un étudiant qui ne valide pas le cours du 2<sup>ème</sup> trimestre n'est pas réinscrit dans le cours du 3<sup>ème</sup> trimestre et un étudiant qui ne valide pas l'un ou l'autre des trimestres n'est crédité d'aucune UV.

**La validation des deux UV se fait par la moyenne des notes finales des deux trimestres.** Toutefois un minimum de 8/20 dans un trimestre est requis. La pénalité pour absences s'applique à chaque trimestre individuellement (2 absences tolérées par trimestre).

Le Centre de Ressources Linguistiques adresse un formulaire d'inscription aux étudiants concernés dans le courant du mois d'octobre, par courrier électronique. Les sections ouvrent lorsqu'un effectif de 10 inscrits est atteint.

### ■ **Suivre un cours de langue sur une semaine**

Cette possibilité donne aux étudiants une souplesse plus grande dans l'organisation de leur scolarité. Les cours donnés sous cette forme sont plus intensifs. Ce sont surtout des cours d'anglais qui sont proposés sous ce format.

### ■ **Assiduité aux cours de langues**

Il est demandé aux étudiants d'assister à tous les cours du trimestre. Au-delà de 2 absences par cours de 30 heures, la note du contrôle continu est pénalisée : 50% de la note à partir de la troisième absence ; 0/20 à partir de la quatrième. Les pénalités applicables en matière d'assiduité peuvent compromettre l'obtention de l'UV.

### ■ **Validation**

Pour valider une UV, la note finale est calculée à partir de la note de contrôle continu (60% de la note finale) et de l'examen, qui a lieu dans le dernier cours (40% de la note finale). Chaque UV de langue validée confère 3 ECTS.

### ■ **Attribution et modification des niveaux de langue**

À l'issue du cycle Bachelor, chaque élève se voit attribuer un niveau dans chacune des langues qu'il a suivies au cours de l'année.

Pour les étudiants admis sur titre :

- le niveau d'anglais est attribué automatiquement en fonction du score obtenu au TOEIC ; à défaut il est attribué à l'issue d'un entretien avec un enseignant du Centre de Ressources Linguistiques ;
- le niveau de langue autre que l'anglais est attribué à l'issue d'un test et/ou d'un entretien avec un enseignant du Centre des Ressources Linguistiques.

S'agissant de la suite de la scolarité, tout étudiant qui souhaite faire vérifier son niveau peut s'adresser au professeur du cours suivi ou au responsable pédagogique de la langue concernée.

## Recherche personnelle

Sous l'autorité d'un professeur, les étudiants peuvent s'engager dans une recherche personnelle, soit en gestion, soit en langue. La recherche personnelle fait l'objet d'un rapport de recherche corrigé par le professeur et permet l'obtention d'une UV. **Un étudiant ne peut obtenir plus de deux UV de recherche personnelle durant toute sa scolarité.** Toute UV de recherche est comptabilisée parmi les 30 inscriptions cours autorisées dans la scolarité.

En langues, cette démarche s'adresse exclusivement à des élèves de niveau A et B dans la langue considérée et fait l'objet d'un accord préalable des responsables pédagogiques du CRL.

## Chaires

Chaque chaire constitue un pôle d'expertise académique dans un secteur économique précis, soutenue financièrement par une ou plusieurs entreprises. La chaire est placée sous la responsabilité d'un professeur de l'ESSEC, en charge de coordonner des travaux de recherche et d'enseignements.

Les chaires sont intégrées au cursus MSc/MBA. Elles durent entre 1 trimestre et deux ans. Le cursus des chaires intègre un ou plusieurs séminaires, strictement réservés aux étudiants admis à la chaire, ainsi que des cours obligatoires et/ou optionnels. Le cursus peut éventuellement inclure un stage plus ou moins long. Les cours et séminaires permettent aux étudiants d'approfondir un champ disciplinaire ou un secteur d'activité dans toute sa complexité. Une fois diplômé de la chaire, l'étudiant reçoit un certificat de la chaire.

Par les liens privilégiés tissés entre les entreprises partenaires, les professeurs et les étudiants, les chaires fédèrent des communautés intellectuelles et professionnelles de haut niveau destinées à rayonner dans un secteur d'activité donné, se rendant ainsi vecteur de son évolution.

Les chaires se présentent généralement aux étudiants en juin et en octobre et le processus de sélection a lieu soit en juin, soit en octobre de chaque année. Elles accueillent chaque année entre 15 et 30 étudiants à haut potentiel, sélectionnés sur dossier de candidature et entretien.

Les programmes d'enseignement des chaires sont donnés en français, à l'exception de certaines chaires, enseignées en anglais : la Chaire LVMH, la Chaire sanofi-aventis Innovation Thérapeutique, la Chaire KPMG Financial Reporting et la Chaire Leadership et Diversité.

Pour de plus amples détails sur les chaires, merci de vous reporter au Catalogue des cours. La plupart des chaires disposent également d'un site internet.

## Filières

Les filières (ou cursus) donnent un fil conducteur à ceux qui souhaitent s'orienter vers une carrière nécessitant des compétences spécifiques. Chaque filière ou cursus est placé sous la responsabilité d'un professeur de l'ESSEC.

Comme les chaires, les filières font partie intégrante du cursus MSc/MBA. Les cours permettent aux étudiants d'approfondir un champ disciplinaire ou un secteur d'activité dans toute sa complexité. Une fois diplômés de la filière, l'étudiant reçoit un certificat de la filière. Tous les cours des filières et cursus sont dispensés à l'ESSEC.

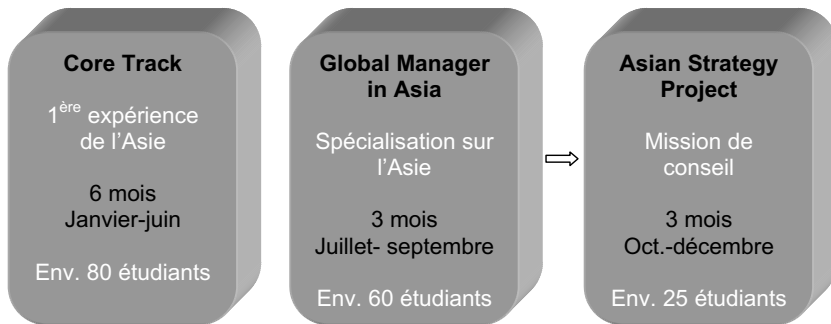
Les programmes d'enseignement des filières sont donnés en français ou/et en anglais, à l'exception de la filière agro-alimentaire, du Ph.D. in Business Administration et du Summer Module « Global Manager in Europe », qui sont enseignés uniquement en anglais.

Pour de plus amples informations sur les filières et cursus à l'ESSEC, veuillez vous reporter au Catalogue des cours.

## Cursus Singapour

Depuis son ouverture en octobre 2005, le campus de Singapour constitue un point d'ancrage sur le continent asiatique pour les étudiants qui souhaitent découvrir la diversité de cette région du monde et participer au formidable développement de l'Asie. Situé au cœur de la ville, le campus de Singapour a pris place dans l'immeuble ultra moderne abritant la Bibliothèque nationale.

Les étudiants de la Grande Ecole ont le privilège de pouvoir effectuer deux de leurs trimestres de cours en Asie. Ils peuvent participer à deux programmes différents : le Core Track et/ou le Global Manager in Asia. L'intégralité de ces deux programmes est enseignée en anglais.



- Les étudiants inscrits en première année MSc/MBA ont la possibilité de suivre un semestre consacré essentiellement à l'ensemble des cours fondamentaux requis pour le diplôme. **Le Core Track est proposé sur le campus de Singapour de janvier à juin chaque année.**
- Le **Global Manager in Asia** est proposé aux étudiants MSc/MBA sur le campus de Singapour de **juillet à septembre** chaque année, avec possibilité de prolonger d'un trimestre pour une mission de conseil en Asie, l'**Asian Strategy Project**

Outre les cours du catalogue ESSEC, ce campus permet aux étudiants de suivre un enseignement spécifique sur la pratique des affaires en Asie et sur l'environnement économique et culturel de ce continent. Confrontés au melting-pot de cultures et de sociétés propre à Singapour, les étudiants prennent la mesure de cette région du monde qui est amenée à occuper une place grandissante dans leur vie et leur carrière.

Pour de plus amples informations sur ces deux programmes et leur processus de candidature, veuillez vous reporter au Catalogue des cours.

## Partenariats

L'ESSEC a signé un certain nombre d'accords de partenariats avec plusieurs institutions académiques de premier plan en France et à l'étranger.

Ces accords prennent plusieurs formes, selon qu'ils ont été signés avec des institutions partenaires en France ou à l'étranger. Ils permettent à l'étudiant ESSEC de suivre des cours spécialisés ou non dans l'institution partenaire, cours qui sont convertis ensuite en UV dans sa scolarité à l'ESSEC. Pour plus de détails sur les partenariats en France et à l'international, cf. chapitre suivant.

## Partenariats français

En France, les partenariats prennent plusieurs formes :

- **double-diplôme**, permettant ainsi à l'étudiant d'effectuer dans l'institution partenaire une partie de l'enseignement pour obtenir le diplôme à l'issue.
- possibilité **d'obtenir le diplôme de l'institution partenaire** : cette formation est précédée ou non d'une **spécialisation en interne** à l'ESSEC dans le **cadre d'une filière** pour se préparer et être admis dans l'institution partenaire. Les cours suivis dans l'institution partenaire peuvent dans certains cas rapporter des UV dans la scolarité ESSEC.
- **échange**, au cours duquel l'étudiant ne suit que quelques cours choisis selon son projet personnel et professionnel et qui, par équivalence, rapportent des UV à l'ESSEC.

Dominantes	Double Diplôme	Filière et Diplôme du Partenaire	Échange
Sciences de l'ingénieur	Ecole Centrale Paris		ENPC IFP School
École Militaire	ESM St-Cyr		
Finance		- CNAM (M2 Finance de marché) - Paris VI UPMC (M2 Probabilités et applic. Finance)	
Statistique / Economie	ENSAE	Filière Actuariat - ISUP	
Marketing		Master Rech. Marketing & Stratégie à Dauphine	
Système d'information		- CNAM (M2 Système d'information)	
Science politique		Prep. ENA – à Dauphine (M2 Science politique)	
Droit		Filière Droit + partenariats L3 et M2 avec : - Université de Cergy - Université Paris II-Assas - Université Paris X - Université Paris XI	
Management culturel, Arts	Ecole du Louvre		École du Louvre

## Accords de double diplôme

### Double diplôme avec l'École Centrale de Paris

Conseiller scientifique : Jean-Pierre Indjehagopian, professeur ESSEC

#### ▼ Informations clés sur le double diplôme :

<b>Nombre de cours minimum suivis à l'ESSEC</b>	<b>14</b>
Rapportant au total	14 UV
<b>Nombre d'années suivies à l'ECP</b>	<b>2</b>
Rapportant au total	10 UV
<b>Nombre de mois d'expérience professionnelle requis</b>	<b>18</b>
Rapportant au total	6 UVEP
<b>Nombre de mois d'expérience internationale requis</b>	<b>9</b>
Rapportant au total	9 UVEI

Persuadée de l'intérêt et du caractère complémentaire des deux cultures pour la formation de cadres dirigeants de stature internationale, l'ESSEC a signé un accord de double diplôme avec l'École Centrale de Paris (ECP). Les deux écoles sont convaincues que les cadres de très haut niveau seront ceux capables d'intégrer des champs disciplinaires et culturels aussi larges et multiples que possible. Les défis majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle seront par nature globaux et complexes – eau, énergie, environnement durable, usages agricoles et industriels des terres, organisation et structures des marchés, etc. – et devront faire l'objet d'approches multidisciplinaires. L'aptitude à l'innovation déterminera le succès des personnes, des organisations et des économies nationales.

Le premier métier de l'ingénieur centralien se situe principalement en Etudes/Conseil (22%), Recherche et Développement (22%), Administration-gestion-finance (11%), Production-exploitation (8%) et ingénieur d'affaires (7%). Les secteurs d'activités sont principalement : Énergie (15%), Conseil (14%), Finance-Banque et Assurance (13%), Commerce-Bâtiment-BTP (13%) et Automobiles-aéronautique-navale-ferroviaire (8%) [Source : enquête Conférence Grande Ecole (CGE) 2010].

Ce double diplôme entre Centrale Paris et l'ESSEC a pour ambition d'adapter la formation des ingénieurs de demain à la mondialisation et aux nouveaux défis. L'ESSEC offre ainsi à ces étudiants la possibilité d'obtenir, lors d'un cursus alterné réparti sur 5 ans (cycle Bachelor inclus), le diplôme des deux institutions.

#### ■ **P**rogramme d'enseignement

L'étudiant sélectionné pour le double diplôme avec l'ECP suivra le parcours suivant dans les deux écoles de façon alternée, afin de valider les exigences requises pour les deux diplômes :

- **1<sup>ère</sup> année :**  
Les étudiants suivront à l'ESSEC l'année du cycle Bachelor. Ils suivront parallèlement une préparation intensive en mathématiques et physique à l'ESSEC.
- **2<sup>ème</sup> année :**  
Ils effectueront à Centrale-Paris la première année du cycle de formation ingénieur avec certaines dispenses de cours de gestion déjà suivis en première année à l'ESSEC.
- **3<sup>ème</sup> année :**  
Les étudiants suivent à l'ESSEC au minimum :
  - les 8 cours fondamentaux et
  - 6 cours électifs de gestion
 Parmi ces cours, 6 devront être suivis en anglais.  
Le Core Track à Singapour est une option possible.
- **4<sup>ème</sup> année :**  
L'étudiant sera inscrit en 3<sup>ème</sup> année du programme à Centrale. Il choisira une filière et une option pour développer ses connaissances métier.  
Choix d'une **filière** parmi 6 : Centrale Entrepreneurs, Conception et industrialisation de systèmes innovants, Management de projets à l'international, Management opérationnel, Métiers de la Recherche et Stratégie-Finance.  
Choix d'une **option** parmi 9 (liée à la discipline et au secteur) : Aménagement et construction durable, Energie, Environnement-Matière-Vivant, Génie industriel, Mathématiques appliquées, Mécanique-Aéronautique et Espace, Physique et Applications, Sciences de l'Information et Systèmes avancés.
- **5<sup>ème</sup> année :**  
L'étudiant achèvera les exigences requises pour l'expérience professionnelle (18 mois) et internationale (9 mois).

Les UV de langue (autre que l'anglais) requises pour le diplôme de l'ESSEC seront validées à Centrale-Paris (1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> année de l'ECP).

## ■ **P**rocessus de candidature

Les étudiants doivent être issus de la filière ECS et avoir un excellent niveau en mathématiques (l'inscription en L3 de mathématiques à l'UPMC est conseillée). Les étudiants intéressés déposent leur candidature dès la rentrée du cycle Bachelor pour un début du programme à l'ECP en septembre de l'année suivante. Le dossier comprend les résultats académiques (Bac, années de classe préparatoire, concours et ESSEC), un CV et une lettre de motivation.

Des cours intensifs de mathématiques (topologie, intégration, etc.) et physique (thermodynamique, mécanique, etc.) sont proposés alors aux étudiants pré-sélectionnés à partir du premier trimestre au cours desquels ils sont évalués par deux tests de connaissances. Ils sont ensuite sélectionnés lors d'un jury commun aux deux écoles. L'étudiant doit avoir validé le cycle Bachelor pour intégrer l'ECP.

## ■ **D**roits de scolarité

Les étudiants versent l'intégralité des droits de scolarité à l'ESSEC (cycle Bachelor et MSc). Lors des deux années de formation suivies à l'ECP, l'étudiant règlera à l'ECP le montant de deux années de droit. Les cotisations sociales seront réglées à l'école d'origine.

### Pour plus de renseignements, vous pouvez

- Consulter le site internet de l'ECP : [www.ecp.fr](http://www.ecp.fr)
- Contacter l'assistante de la Direction des Etudes et des Admissions : [defaix@essec.fr](mailto:defaix@essec.fr)

## Double diplôme avec l'ENSAE (Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique)

Conseiller scientifique : Jean-Pierre Indjehagopian, professeur ESSEC

### ▼ Informations clés sur le double diplôme :

<b>Nombre de cours minimum suivis à l'ESSEC</b>	<b>16</b>
Rapportant au total	16 UV
<b>Nombre d'années suivies à l'ENSAE</b>	<b>2</b>
Rapportant au total	8 UV
<b>Nombre de mois d'expérience professionnelle requis</b>	<b>18</b>
Rapportant au total	6 UVEP
<b>Nombre de mois d'expérience internationale requis</b>	<b>9</b>
Rapportant au total	9 UVEI

L'ESSEC a signé un accord de double diplôme avec l'ENSAE en septembre 2010, convaincue de l'intérêt et de l'acquisition d'une double compétence pour la formation de manager de très haut niveau en France et à l'international. Le double diplôme ESSEC-ENSAE permet aux étudiants de l'ESSEC de renforcer de façon significative leurs compétences scientifiques en économie, en finance de marché, en méthodes quantitatives, en sciences sociales et en gestion des risques. Au cours de la troisième année de l'ENSAE, l'étudiant choisit une voie de spécialisation parmi les suivantes : actuariat, analyse des marchés et finance d'entreprise, finance de marché, gestion des risques, méthodes quantitatives et sciences sociales, prévision et politiques économiques, statistique.

### ■ Objectifs métier

La double compétence acquise à l'ESSEC et à l'ENSAE permettra aux étudiants d'occuper des postes de cadres supérieurs ou de managers dans des secteurs de l'économie (banque, assurance, conseil et audit) ou encore de choisir des métiers à fort contenu quantitatif : actuariat, analyse économique, finance de marché, marketing quantitatif, etc...

Plus concrètement, selon la voie adoptée,

- l'Actuariat conduit à des postes dans des cabinets d'audit qui comportent un département actuariat, dans des compagnies d'assurance ou des banques. Les métiers proposés peuvent-être transversaux.
- la voie Analyse des Marchés et Finance d'Entreprise se situent au sein de grands groupes avec des métiers liés à l'analyse du marché, à la tarification, à la prévision économique.
- la voie Finance de Marché propose des métiers de "quants" (ingénieurs recherche et développement). Le profil quant économètre est un profil recherché et apprécié. Cette

spécialisation permet aussi de déboucher sur des postes d'ingénieurs financiers ou de traders.

- la voie Gestion des Risques offre des débouchés professionnels liés à l'évaluation des risques en particulier au sein des banques et des compagnies d'assurance. Les Actuaire peuvent aussi accéder à ces postes.

- la spécialisation Méthodes Quantitatives et Sciences Sociales offre une grande palette de métiers comme chargé d'études marketing dans les grandes entreprises, chercheur en sociologie quantitative ou encore mène à des postes d'études à la Banque de France, l'OFCE ou vers la recherche en économie appliquée.

- la voie Prévision et Politique Economique permet d'accéder à des postes d'économiste au sein d'organismes économiques internationaux comme le FMI, la Banque Mondiale, la BCE mais aussi dans des grandes banques.

- la voie Statistique conduit au profil d'ingénieur statisticien. Le caractère transversal de la statistique permet d'exercer le métier de statisticien dans des domaines aussi variés que la bio-statistique, le marketing quantitatif, ou d'accéder à des postes de prévisionniste dans des entreprises comme EDF, SNCF.

L'ESSEC offre ainsi à ces étudiants la possibilité d'obtenir, lors d'un cursus alterné réparti sur 5 ans (cycle Bachelor inclus), le diplôme des deux institutions.

## ■ Programme d'enseignement

L'étudiant sélectionné pour le double diplôme avec l'ENSAE suivra le parcours suivant dans les deux écoles de façon alternée, afin de valider les exigences requises pour les deux diplômes :

- **1<sup>ère</sup> année :**  
Les étudiants suivront à l'ESSEC l'année du cycle Bachelor. Ils suivront des cours de mathématiques à l'ESSEC et à l'UPMC (L3).
- **2<sup>ème</sup> année :**  
Ils effectueront à l'ENSAE la deuxième année du cycle de formation. Ils choisiront une des 2 majeures « mathématiques appliquées » ou « économie ».
- **3<sup>ème</sup> année :**  
Inscrits en cycle Master, les étudiants suivent à l'ESSEC au minimum :
  - les 8 cours fondamentaux et
  - 8 cours électifs de gestion
 Parmi ces cours, 6 devront être suivis en anglais.  
Le Core Track à Singapour est une option possible.
- **4<sup>ème</sup> année :**  
L'étudiant sera inscrit en 3<sup>ème</sup> année de l'ENSAE. Il choisira une des 7 spécialisations offertes. Il pourra suivre parallèlement quelques cours à l'ESSEC.
- **5<sup>ème</sup> année :**  
L'étudiant achèvera les exigences requises pour l'expérience professionnelle (18 mois) et internationale (9 mois).

Les cours de langue (autre que l'anglais) suivis à l'ENSAE pourront être validés en tant qu'UV à l'ESSEC. Celles-ci sont comprises parmi les 8 UV créditées par équivalence.

## ■ **P**rocessus de candidature

Le double diplôme s'adresse uniquement aux étudiants inscrits dans le cycle Bachelor. Les étudiants doivent être issus de la filière ECS ou d'une classe préparatoire littéraire voie B/L. Il doit avoir un excellent niveau en mathématiques (l'inscription en L3 de mathématiques à l'UPMC est obligatoire).

Les étudiants intéressés déposent leur dossier dès la rentrée du cycle Bachelor pour un début du programme à l'ENSAE en septembre de l'année suivante. Des cours intensifs de mathématiques (topologie, intégration, etc.) sont proposés à l'ESSEC aux étudiants pré-sélectionnés. Ils sont ensuite sélectionnés lors d'un jury commun aux deux écoles en avril. Le dossier de candidature comprend les résultats académiques (Bac, années de classe préparatoire, concours et notes ESSEC), un CV et une lettre de motivation. L'étudiant doit avoir validé le cycle Bachelor pour intégrer l'ENSAE.

## ■ **D**roits de scolarité

Les étudiants versent l'intégralité des droits de scolarité à l'ESSEC (cycle Bachelor et MSc). Lors des deux années de formation suivies à l'ENSAE, l'étudiant règlera à l'institution hôte le montant de deux années de droits d'inscription. Les cotisations sociales seront réglées à l'école d'origine.

### **Pour plus de renseignements, vous pouvez**

Consulter le site internet de l'ENSAE : [www.ensae.fr](http://www.ensae.fr)

Contacteur l'assistante de la Direction des Etudes et des Admissions : [defaix@essec.fr](mailto:defaix@essec.fr)

## Double diplôme avec l'ESM de St Cyr-Coëtquidan

### ▼ Informations clés sur le double diplôme :

<b>Nombre de cours minimum suivis à l'ESSEC</b>	<b>14</b>
Rapportant au total	14 UV
<b>Nombre de semestres suivis à l'ESM de St Cyr</b>	<b>2 consécutifs</b>
Rapportant au total	60 ECTS

L'ESSEC a signé un accord de double diplôme avec l'Ecole Spéciale Militaire (ESM) de St Cyr pour offrir aux étudiants de l'ESSEC une formation au commandement et à la prise de décision en situation difficile et leur permettre de découvrir les futurs officiers de demain pour à terme faciliter l'action conjointe entre décideurs civils et responsables militaires. L'ESM de St Cyr est une grande école d'enseignement supérieure qui assure la formation initiale des officiers destinés à encadrer les unités opérationnelles de l'armée de Terre, puis à assumer des responsabilités croissantes de conception et de direction au sein des régiments et états-majors de l'armée de Terre, de la Défense et des alliances internationales.

L'ESM de St Cyr délivre une formation pluridisciplinaire qui conjugue à la fois la formation humaine, militaire et académique.

## ■ Programme d'enseignement

L'étudiant ayant choisi de faire le double diplôme avec St Cyr devra suivre :

### ■ A l'ESSEC :

- Les 8 cours fondamentaux
- ainsi que 6 cours de gestion électifs

Il répartira les exigences en matière d'expérience professionnelle (18 mois) et internationale (6 ou 9 mois selon l'année d'intégration) avant et/ou après l'année passée à St Cyr.

### ■ A St Cyr :

L'étudiant sélectionné suivra deux semestres en continu à St Cyr, soit une année académique complète, idéalement ainsi :

- le Semestre 1 « Intégration » (de fin août à fin janvier) qui a une dominante militaire, suivi d'un semestre académique (de février à juin)

Au début de l'année académique, l'étudiant choisit, en fonction de ses orientations, ses cours parmi les cours proposés dans les semestres à dominante académique 2 à 5.

La sélection des cours est réalisée avec la Direction des Etudes de St Cyr et validée par la Direction des Etudes de l'ESSEC.

## ■ Processus de candidature

Le double diplôme s'adresse à tous les étudiants, inscrits en MSc/MBA.

Les étudiants intéressés déposent leur candidature au printemps de l'année précédente pour un début du programme à St Cyr en août suivant. Le dossier comprend les résultats académiques, un CV et une lettre de motivation mentionnant la ou les pratique(s) sportive(s).

Un test d'activité physique (grimper de corde, course d'endurance, tractions, natation, etc.) et un entretien de motivation sont prévus dans le processus de sélection.

### **Pour plus de renseignements, vous pouvez**

consulter le site internet de St Cyr : [www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr](http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr)

contacter l'assistante de la Direction des Etudes et des Admissions : [defaix@essec.fr](mailto:defaix@essec.fr)

## Accords permettant d'obtenir le diplôme de l'institution partenaire

### Filière Droit avec les Universités de Cergy, Paris II-Assas et Sceaux

Responsables : Viviane de BEAUFORT et Geneviève de PERMON, professeurs ESSEC  
Secrétariat : Séverine LAURENCE, département Droit et Environnement de l'Entreprise

#### ▼ Informations clés sur la filière :

Nombre de cours obligatoire(s)	3 (T2 puis T3 + T1 An n ou n+1)
Rapportant au total	3 UV
Nombre de cours optionnel(s) par option	3
Rapportant au total	3 UV
<b>Nombre d'UV au total à obtenir pour valider le cursus</b>	<b>6 UV</b>

L'ESSEC offre un cursus spécial de préparation à la pratique du droit qui a pour objectif de donner aux étudiants une formation les préparant à devenir avocats ou juristes, cela en conjonction avec leur formation à l'université.

La filière « cursus droit » se déroule sur trois trimestres et permet aux étudiants d'articuler leur scolarité sans interruption (T2 et T3 de l'année n, puis T1 de l'année n+1) ou avec une interruption pour stage, séjour à l'étranger (T1 année n+2).

Une sélection a lieu mi-octobre à une date précisée sur la base des candidatures déposées à partir de début septembre (CV + relevé de notes + moyenne de 5 cours de gestion + lettre de motivation manuscrite).

Le nombre de places est limité et les étudiants sont prévenus par e-mail de leur admissibilité (pas de recours en cas de réponse négative) et s'inscrivent au cours, dispensé au T2.

- **Selon la qualité de leurs résultats au cours DEVD31232 Cursus droit – Droit civil 1, les étudiants seront ensuite déclarés définitivement admis au cursus et s'inscriront aux cours suivants avec une mise d'un point :**

DEVD31114 Droit pénal des affaires  
DEVD31116 Droit des contrats  
DEVD31234 Cursus droit – Droit civil 2

- **Validation ensuite d'une option au choix parmi :**

#### - Option « Droit des affaires »

DEVD31132 Droit fiscal interne & inter'l  
DEVD31220 Droit bancaire et boursier  
DEVD31224 Droit européen des affaires

#### - Option « Droit public »

DEVD31122 Droit & politiques de l'Europe  
DEVD31130 Droit public de l'entreprise

DEVD31244 Institutions de l'UE&lobbying

**- Option « Droit européen »**

DEVD31122 Droit & politiques de l'Europe

DEVD31224 Droit européen des affaires

DEVD31244 Institutions de l'UE&lobbying

*Cette liste de cours est modifiée régulièrement en fonction du contenu de la licence de l'Université de Cergy et des pré-requis M2.*

■ **P**artenariats avec les Universités en Droit

- Entrée en Licence : Un partenariat existe avec l'**Université de Cergy** permettant l'entrée en **L3 (licence)** dès le début de la seconde année de cursus. Pour une entrée dans une autre université à un niveau inférieur se reporter aux conditions d'équivalence propres à chaque université.

- Entrée en M2 munis de la L3 :

**Des partenariats avec les universités de Cergy, Paris II-Assas, Paris X et Paris XI ont été conclus au niveau de certains M2.**

■ **P**artenariats avec l'EFB (Ecole Française du Barreau)

Un accord avec l'EFB permet aux étudiants de l'ESSEC de valider les cours ESSEC comme Projet Personnel Individuel (PPI) requis pour l'EFB. Voir les conditions au Pôle Droit du département DEV : [Laurence@essec.fr](mailto:Laurence@essec.fr)

Des réunions d'information ont lieu à la fin du cycle Bachelor en juin, puis dans le cadre de la filière en janvier et en avril au moment des orientations.

Un document complet sur la filière droit et les partenariats est disponible au Pôle Droit du département DEV.

## Filière Prep'ENA avec Paris IX-Dauphine

Responsable à l'ESSEC : Viviane de BEAUFORT, professeur ESSEC

Secrétariat : Séverine LAURENCE - 01 34 43 30 59

Responsable à Dauphine : Noël DIRICQ, responsable de la Préparation aux Concours des Administrations (dont l'ENA). Secrétariat : 01 44 05 43 17

La plaquette du programme est disponible sur le site de l'université : [www.pca.dauphine.fr](http://www.pca.dauphine.fr)

▼ **Informations clés sur la filière :**

Nombre de cours obligatoire(s)	6 (T1 et/ou T2 et/ou T3)
Rapportant au total	6 UV
<b>Nombre d'UV au total à obtenir pour être diplômé de la filière</b>	<b>6 UV</b>

***Faire l'ESSEC et poursuivre sa formation par la voie des concours administratifs.***

Avoir fait une école de commerce vous ouvre de bonnes perspectives de réussite dans la fonction publique tant à l'échelle européenne, nationale que locale et dans le conseil aux collectivités locales ou nationales. L'appareil d'Etat est désormais, à tous les niveaux, confronté à des problématiques d'entreprise (ouverture des services publics à la concurrence, responsabilité de gestion des autorités locales) ce qui confère de la valeur aux doubles formations. Pour ceux qui souhaitent préparer les concours des administrations nationales ou territoriales (ENA, Administrateur de l'Assemblée Nationale, Administrateur du Sénat, ENSP, Administrateur territorial...) ou encore se destinent à des métiers de conseil des collectivités territoriales, la Prep'ENA de Dauphine et l'ESSEC ont conclu un partenariat. A l'ESSEC vous suivez la filière interne « Prep'ENA », puis fort de cette formation ciblée et de votre profil généraliste ESSEC, une fois diplômable\* vous intégrez la « Prep'ENA » de Dauphine pour tenter les concours ou vous doter d'une solide formation en affaires publiques.

Les dossiers de candidature sont à retirer à Dauphine en mai-juin (voir le site) pour un programme qui débute fin septembre, celui-ci est trop dense pour pouvoir faire autre chose.

Les étudiants de l'ESSEC sélectionnés par V. de Beaufort sont directement acceptés dans la formation mais doivent rencontrer le responsable en juin.

**\*Diplômable :** UV académiques validées, un stage à faire en été pour l'obtention de la dernière UVEP ne remet pas en cause votre candidature. Vous devez en revanche vous assurer de votre entière disponibilité l'année de formation.

Les étudiants sont tenus de suivre :

▪ **2 cours parmi 6 du département Economie :**

ECO31122	Théorie macroéconomique
<i>ou ECO31123</i>	<i>Macroeconomic Theory &amp; Devpt</i>
ECO31157	Monnaie et banque
ECO31203	Economie du travail
ECO31226	Analyse de conjoncture
ECO31251	Economie internationale

▪ **Les 3 cours de l'option « droit public » (Cursus en Droit) :**

DEVD31122	Droit & politiques de l'Europe
DEVD31130	Droit public de l'entreprise
DEVD31244	Institutions de l'UE&lobbying

▪ **Et 1 cours parmi :**

DEVC31110	Acteurs publics
DEVC31114	Economie urbaine et régionale
DEVC31202	Gestion collectivités locales

## Filière Actuariat - ISUP

Directeur : Jean-Pierre INDJEHAGOPIAN, professeur ESSEC

Responsable scientifique : Marie KRATZ, professeur ESSEC

### ▼ Informations clés sur la filière :

Nombre de cours obligatoire(s)	8 (T1 et/ou T2 et/ou T3)
Rapportant au total	8 UV
Nombre de cours optionnel(s) conseillés	4
Rapportant au total	4 UV
<b>Nombre d'UV au total à obtenir pour valider la filière</b>	<b>8 UV</b>

Le métier des actuaires est méconnu en France contrairement aux pays anglo-saxons. Il y a en France un manque criant d'actuaires alors que les compagnies d'assurances et de réassurances, les banques et les cabinets de conseil se battent pour attirer les jeunes diplômés.

Historiquement, l'actuaire était un statisticien chargé d'élaborer des tables de mortalité pour les assurances sur la vie. L'apparition de nouveaux risques liés à la mondialisation de l'économie, de la finance et les interactions entre les deux mondes de l'assurance et de la finance ont fait évoluer la profession pour prendre en compte la gestion des risques. Ce métier exige d'une part des connaissances en mathématiques (probabilités, statistique mathématique, optimisation) et d'autre part des connaissances en économie, finance, comptabilité, contrôle et droit.

A la suite de la crise financière, certaines directives du cadre prudentiel des assurances ou pour les banques vont faire évoluer le métier d'actuaire. Leurs exigences impliquent que l'actuaire de demain sera au centre de la gouvernance dans les entreprises d'assurances et réassurances.

En 1991, l'ESSEC a signé une convention avec l'Institut de Statistique de l'Université Pierre et Marie Curie (ISUP) pour former des actuaires reconnus par l'Institut des Actuaires (IA). C'est la seule Grande Ecole de gestion dont la formation en actuariat soit accréditée par l'IA. En avril 2011, il y avait quarante cinq ESSEC Actuaires.

### ■ Programme d'enseignement

A l'ESSEC, les étudiants doivent valider 8 cours obligatoires :

- 5 cours du département SID :

SIDM31182 Mathématiques pour la finance\*

ou SIDM31183 *Financial Mathematics\**

SIDS31160 Introduction à l'économétrie

SIDS31163 Statistique multidimensionnelle

ou SIDS31165 *Knowledge Extraction from Data*

SIDS31263 Méthodes statistiques\*

SIDS31267 *Financial Econometrics\**

- 3 cours du département FIN :

FINM31164 Marchés financiers

- ou FINM31165 *Financial Markets*
- FINM31260 *Gestion de portefeuille*
- ou FINM31261 *Portfolio Management*
- FINM31270 *Options*
- ou FINM31271 *Options*

Certains cours sont en commun avec la filière Finance, option « Finance de marché » ; les deux filières peuvent donc être suivies conjointement.

L'admission définitive dans le partenariat avec l'ISUP se fait à partir des notes obtenues aux cours signalés par une astérisque. Les étudiants admis poursuivent alors la formation à l'ISUP sur 2 semestres durant lesquels ils suivent 8 cours : Mathématiques de l'assurance, Règlementation assurances, Assurance vie, Assurance de groupe, Assurance dommages, Réassurances, Comptabilité des assurances et Fonds de pension. Une note moyenne supérieure ou égale à 12/20 pour les cours ISUP permet aux ESSEC d'entreprendre un stage d'actuariat d'une durée de 5 mois minimum. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire qui doit être validé devant un jury IA.

Dans le cadre de la demande d'accréditation internationale de l'IA pour le titre d'Actuaire, les syllabus des cours ESSEC et ISUP pourront être modifiés ainsi que la programmation des cours ISUP.

## ■ **P**rocessus de candidature

La formation est principalement réservée aux étudiants admis sur concours option scientifique en première année (cycle Bachelor) et aux admis sur titre (AST) scientifiques en cycle Master. Il est fortement conseillé aux étudiants ASC de suivre une L3 de mathématiques parallèlement à leur cycle Bachelor.

L'étudiant candidat à cette filière devra faire acte de candidature auprès du professeur J-P. Indjehagopian.

10 places sont réservées à l'ISUP dans le cadre de ce partenariat.

Une plaquette de présentation est disponible au secrétariat SID (Mathématique et Statistique). Les étudiants pourront aussi consulter le site [http:// isds-department.essec.edu/teaching /actuary-track](http://isds-department.essec.edu/teaching/actuary-track)

## Master rech. « Probabilités et Applications en Finance » à Paris VI-Pierre et Marie Curie

Responsable scientifique : Jean-Pierre INDJEHAGOPIAN, professeur ESSEC

Ce Master recherche de l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) est organisé en collaboration avec l'Ecole Polytechnique, l'ENS Ulm et l'ESSEC.

L'objectif de ce master recherche est d'apporter aux étudiants un enseignement de haut niveau dans le domaine de la finance mathématique. Celle-ci recouvre l'ensemble de la finance de marchés, avec un accent tout particulier mis sur les instruments dérivés, l'étude approfondie des taux d'intérêt et l'analyse de risque.

**Deux ou trois étudiants diplômés de l'ESSEC** postulent à ce Master chaque année et obtiennent ce M2.

Pour faciliter l'admission à ce Master, il est conseillé aux étudiants, durant leur scolarité à l'ESSEC, de valider des électifs des départements Finance et Systèmes d'Information et de Décision dont la liste est indiquée dans la brochure d'information. Il est aussi conseillé de suivre et de réussir une L3 de mathématiques à l'UPMC ou de valider au moins les cours d'intégration, probabilités et statistique. Il est aussi exigé de maîtriser un langage informatique comme C++, VBA, etc.

Ce Master est reconnu sur le plan international par les banques, les institutions financières et les compagnies d'assurance. Les étudiants de la Grande Ecole ne peuvent postuler à ce Master qu'après l'obtention de leur diplôme. Une brochure d'information élaborée par le Responsable de ce Master de l'UPMC est disponible auprès du professeur J-P. Indjehagopian.

### Master prof. «Finances de marché et gestion de capitaux» au CNAM

Responsable du programme : Alexis COLLOMB, professeur au CNAM

Responsables à l'ESSEC : Carmen STEFANESCU et Roland PORTAIT, professeurs ESSEC

Secrétariat : Pauline DELECAUT, département Finance

Parmi les différents métiers de la finance, celui de la gestion institutionnelle ou gestion pour compte de tiers (Asset Management) continuera de connaître dans les années à venir une croissance forte. Cette activité regroupe les métiers de la gestion d'actifs pour le compte d'investisseurs institutionnels, qu'il s'agisse des OPCVM, des caisses de retraites ou institutions de prévoyance, des associations, des grandes entreprises ou même des institutions financières. La gestion de type Asset Management se différencie de la gestion de patrimoine par le fait qu'elle s'adresse principalement à des personnes morales et que les portefeuilles gérés sont au minimum de plusieurs millions d'euros.

Les étudiants intéressés par la Finance de Marché et l'Asset Management peuvent bénéficier d'une convention liant l'ESSEC au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM). Cette convention, par équivalence de cours et d'UV, permet d'obtenir un double diplôme sans alourdissement sensible de la scolarité.

#### ■ Les conditions sont les suivantes :

- Des étudiants de l'ESSEC, en MSc/MBA 2 ou 3, pourront s'inscrire au Master professionnel «Finance de marché et gestion de capitaux » du CNAM, avec l'agrément du responsable de ce Master professionnel.

- Les cours suivants de l'ESSEC :

	FINM31164	Marchés Financiers
	FINM31270	Options
ou	FINM31271	Options
	FINM31260	Gestion de portefeuille
	FINM31163	Finance internationale
	SIDS31160	Introduction à l'économétrie
	SIDS31167	Financial Econometrics

suivis avec succès (note supérieure ou égale à 12/20) donneront l'équivalence des cours correspondants du Master professionnel : Marchés & Institutions, Gestion portefeuilles actions, Finance internationale, Econométrie de la Finance.

- Les étudiants de l'ESSEC ayant fait un stage et rédigé leur rapport de stage ou ayant été impliqués dans une activité en entreprise ayant trait aux marchés financiers ou/et la gestion de capitaux, sous la direction d'un tuteur (tutorat MSc/MBA, apprentissage), pourront obtenir la validation de leur expérience et être dispensés du stage et/ou du mémoire de ce Master professionnel.
- L'ESSEC accordera des équivalences aux étudiants ayant suivi avec succès des cours du Master professionnel (1 UV ESSEC pour 30 à 40 heures de cours CNAM ; note supérieure ou égale à 12/20).
- Les étudiants de l'ESSEC sont exemptés des frais de scolarité du CNAM.

#### **Pour plus de renseignements concernant :**

- Le programme du Master professionnel, allez sur le site [www.cnam.fr/deg/fin](http://www.cnam.fr/deg/fin).
- Les modalités d'inscription, contactez par e-mail Pauline DELECAUT [delecaut@essec.fr](mailto:delecaut@essec.fr) - Tel : 01.34.43.32.58 en précisant votre numéro d'étudiant et vos motivations + CV.

### **Master rech. «Systèmes d'Information et de Décision» en co-habilitation avec Paris I et le CNAM**

Responsable du Master : Nicolas PRAT, professeur ESSEC

Secrétariat : Patricia FERNANDEZ, département Système d'Information et de Décision

Ce Master recherche «Systèmes d'Information et de Décision » est organisé en co-habilitation avec l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne) et le CNAM.

Les systèmes d'information et de décision jouent un rôle toujours plus déterminant dans les organisations. C'est également un domaine de plus en plus complexe, en évolution constante et qui requiert des connaissances et compétences à la fois managériales et techniques. Dans ce contexte, l'objectif du Master (ouvert en 2005) est de former par et pour la recherche, les spécialistes de l'ingénierie des systèmes d'information et de décision dont les organisations ont besoin.

Cette formation est accessible aux étudiants dès le début du MSc/MBA. L'intégration flexible avec le cursus, ainsi que le système d'équivalences, permettent aux étudiants de l'ESSEC d'obtenir un double diplôme à l'issue de leur scolarité.

Ce diplôme est une voie d'accès à la carrière d'enseignant-chercheur (poursuite en thèse). Il permet également d'acquérir une spécialisation en vue d'une carrière en entreprise (conseil, conduite du changement, stratégie et direction des systèmes d'information...). Les étudiants intéressés sont invités à s'adresser au professeur Nicolas PRAT de préférence avant ou au début du MSc/MBA. Une brochure est également disponible sur demande. Celle-ci détaille les modalités du Master pour les étudiants de l'ESSEC (accès à la formation, équivalences...).

## Master rech. «Marketing et Stratégie» à Paris IX-Dauphine

Responsable : Pierre DESMET, professeur ESSEC

Les objectifs pédagogiques et professionnels du Master Recherche « Marketing et Stratégie » de l'université Paris IX-Dauphine sont de proposer aux étudiants un accès à la recherche en marketing et stratégie de haut niveau grâce à une formation à la fois théorique et pratique ; de conjuguer le maniement solide des techniques et méthodes quantitatives et qualitatives avec une très bonne connaissance des concepts de stratégie et marketing nécessaires pour évoluer dans un environnement national et international ; et de favoriser l'acquisition d'une expertise professionnelle orientée vers l'enseignement, la recherche ou l'entreprise.

### **Le nombre de places offert dans ce cadre est limité à trois étudiants par an.**

Cette formation est accessible aux étudiants inscrits en MSc/MBA 2 et ayant rempli certaines obligations académiques.

Les étudiants, qui optent pour ce programme, doivent :

- suivre les cours du master Recherche Marketing et Stratégie, à savoir 12 Unités d'Enseignement se décomposant en enseignement de base en marketing et stratégie, en enseignement de méthodologie et d'outils de recherche ainsi que des séminaires,
- rédiger un mémoire de recherche sur une problématique particulière, rédigé sous la tutelle d'un de leur professeur
- passer le Grand Oral, devant un jury de professeurs.

En contrepartie des cours et travaux de mémoire, les étudiants obtiennent le Master Recherche Marketing et Stratégie, et valident **par équivalence 7 UV dans leur cursus à l'ESSEC.**

### **Pour plus de renseignements concernant :**

- le programme du Master Recherche Marketing et Stratégie, vous pouvez consulter le site <http://www.marketing-strategie.org/>
- les modalités de candidature et d'inscriptions, vous pouvez vous adresser à Pierre DESMET, professeur au département Marketing.

## Accords d'échange

### Ecole du Louvre - Filière Management Culturel

Responsable : Stoyan SGOUREV, professeur ESSEC

#### ▼ Informations clés sur la filière :

Nombre de cours pré-requis	1
Rapportant au total	0 UV
Nombre de cours minimum obligatoires à l'ESSEC	2
Rapportant au total	2 UV
Nombre de cours minimum obligatoires à l'Ecole du Louvre	3
Rapportant au total	3 UV (selon le nb. d'ECTS)
<b>Nombre d'UV au total à obtenir pour valider la filière</b>	<b>5 UV</b>

L'ESSEC a signé un partenariat avec l'Ecole du Louvre pour offrir aux étudiants de l'ESSEC une spécialisation en management culturel. L'Ecole du Louvre est une institution réputée qui a pour principales missions d'offrir un enseignement axé sur l'archéologie, l'histoire de l'art et des civilisations, en se fondant principalement sur l'étude de leurs témoignages matériels, et d'assurer un enseignement sur les techniques de sauvegarde, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel.

Cette filière vise à donner à l'étudiant, qui aura préalablement acquis une formation de base en histoire de l'art, un enseignement professionnalisant dans le domaine du management culturel, lui permettant ensuite de s'orienter vers les métiers liés au mécénat, au marché de l'art, à la gestion des musées, etc.

#### ■ **P**rogramme d'enseignement

L'enseignement est dispensé à l'ESSEC et à l'Ecole du Louvre. A l'Ecole du Louvre, le programme comprend deux périodes, une période préparatoire et une d'approfondissement.

##### ■ **Période préparatoire : Cours pré-requis à l'Ecole du Louvre**

Les étudiants intéressés par cette filière devront suivre, en vue d'acquérir une formation de base en histoire de l'art - de la préhistoire à nos jours -, le cours d'Introduction à l'Histoire générale de l'Art, dispensé à l'Ecole du Louvre, dans le cadre des cours du soir Fondation Rachel Boyer.

Ce cours a un format de 37 séances de 1h15 qui se déroulent entre début septembre et mi-juin à l'Ecole du Louvre. Le cours fait l'objet d'un contrôle des présences et d'une validation spécifique sous la forme d'un examen écrit et oral organisé par l'Ecole du Louvre à la fin de l'année académique. La validation du cours ne donnera pas droit à l'acquisition d'une UV ESSEC mais permettra à l'étudiant de poursuivre à l'Ecole du Louvre en vue de la validation de la filière.

Dans le cas où un étudiant de l'ESSEC aurait suivi un enseignement identique ou en histoire de l'art dans une autre institution et souhaiterait le faire valoir, l'étudiant passerait le même examen (écrit et oral) que ceux inscrits au cours Rachel Boyer, en vue d'en être exempté.

- **Période d'approfondissement : Cours obligatoires à l'École du Louvre**

Les étudiants pourront choisir 3 cours ou séminaires minimum de 18-24 heures dans le programme de **deuxième cycle** de l'École du Louvre (**1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année**). L'étudiant construira son programme en choisissant des cours programmés au 1<sup>er</sup> et/ou au 2<sup>ème</sup> semestre de l'année académique. Ces cours, si validés, rapportent entre 2 et 3 UV dans la scolarité ESSEC selon un tableau d'équivalence communiqué à tout étudiant admis dans le partenariat.

Les étudiants devront également suivre un cycle de travaux dirigés devant les œuvres « TDO », séances se déroulant dans les musées devant les objets, d'un format de 10 séances de 2 heures.

- **Cours obligatoires à l'ESSEC : 2 UV**

MGTM31234 Management culturel

MGTM31235 *Creative Industries Management*

- **P**rocessus de candidature

La filière s'adresse à tous les étudiants inscrits en cycle Bachelor ou en cycle Master. Les étudiants intéressés déposent leur candidature au printemps de l'année précédente pour un début en septembre suivant. Les étudiants sont sélectionnés sur la base de leur dossier (CV, lettre de motivation et notes).

Pour plus de renseignements, contactez la Direction des Etudes : [defaix@essec.fr](mailto:defaix@essec.fr)

## Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC)

L'ESSEC dispose d'une convention d'échange avec l'École Nationale des Ponts et Chaussées permettant à quelques étudiants de suivre au maximum 2 cours dans l'établissement partenaire. Les cours suivis pourront être validés en tant qu'UV dans le cursus de l'ESSEC. La plus ancienne école d'ingénieurs en France, à la pointe de l'innovation dans l'organisation et le contenu des cursus, l'ENPC ne se cantonne pas au génie civil, au génie environnemental et au génie mécanique. L'École propose aussi des enseignements dans les domaines aussi variés que les mathématiques appliquées, l'économie ou le génie industriel.

Les étudiants qui souhaitent postuler doivent adresser un CV et une lettre de motivation à l'assistante de la direction des études et des admissions, Chantal DEFAIX ([defaix@essec.fr](mailto:defaix@essec.fr)).

## IFP School

L'ESSEC dispose aussi d'une convention d'échange avec l'IFP School (anciennement Ecole Nationale Supérieure du Pétrole et des Moteurs) permettant à quelques étudiants de suivre des cours dans le programme Master « Petroleum Economics and Management ». Ces cours dispensés en anglais sur le site de l'école à Rueil-Malmaison, abordent l'économie et les

marchés de l'énergie. Les cours suivis pourront être validés en tant qu'UV dans le cursus de l'ESSEC.

L'IFP School est une école d'application qui apporte aux étudiants une formation répondant aux besoins de l'industrie et de la société, dans les domaines de l'énergie, du pétrole, du gaz, de la pétrochimie et des motorisations.

Les étudiants qui souhaitent candidater au partenariat avec l'IFP School doivent adresser un CV et une lettre de motivation à l'assistante de la direction des études et des admissions, Chantal DEFAIX (defaix@essec.fr) au plus tard le 30 novembre 2011 pour un échange à l'IFP School à partir de janvier 2012.

## Partenariats internationaux

L'ESSEC met à la disposition des étudiants un réseau d'environ 80 partenaires qui les accueillent **en échange**, parmi lesquels les meilleurs MBA mondiaux : Kellogg GSM (Northwestern University), Chicago GSB, Tuck School of Business (Dartmouth College) ou encore Haas School of Business (UC Berkeley) pour n'en citer que quelques uns.

Faire partie d'un programme d'échange international est une opportunité unique pour découvrir de nouveaux horizons académiques, développer un projet professionnel et découvrir de nouvelles cultures et méthodes de gestion.

Pour une expérience plus approfondie et de longue durée, les étudiants peuvent opter pour l'un des **8 doubles diplômes** : ces cursus d'un an remplacent une année d'études à l'ESSEC et permettent aux étudiants d'obtenir à la fois le diplôme de l'ESSEC et le diplôme de l'université partenaire, sur la base d'équivalences réciproques.

Toutes les informations relatives aux programmes internationaux (échanges universitaires, doubles diplômes) se trouvent sur le site [extranet.myessec.com/MScCursusCenter/Studyabroad](http://extranet.myessec.com/MScCursusCenter/Studyabroad). Sont consultables la note d'information générale, le formulaire de candidature, la liste des partenaires universitaires, les rapports d'échange, les statistiques, etc... Sont également disponibles sur le site depuis 2011 les spécialisations des partenaires académiques.

Contact: Jana PETRICOVA, Coordinatrice des programmes internationaux  
Tel: 01 34 43 39 21 – [petricova@essec.fr](mailto:petricova@essec.fr)

## Programmes d'échanges

### ■ Généralités et conditions

Les étudiants ont la possibilité de partir en échange universitaire dans 30 pays différents. Un échange universitaire permet de valider une partie de l'expérience internationale nécessaire pour l'obtention du diplôme.

En 2011-2012, plus de 200 étudiants de l'ESSEC, préalablement sélectionnés, pourront poursuivre leur scolarité à l'étranger dans l'une des universités avec lesquelles l'école a contracté un accord d'échange.

Les échanges se font au niveau MBA ou Master.

Les périodes d'échange varient selon le calendrier du pays de l'établissement d'accueil.

### ■ Sélection

**Le processus de sélection des programmes internationaux se déroule une fois par an de janvier à mars, pour un départ au cours de l'année universitaire suivante.**

Après avoir passé le test obligatoire du GMAT, chaque étudiant doit déposer, avant la date limite de candidature fixée mi-janvier, un dossier dans lequel il formule trois vœux de destination par ordre de préférence.

Seuls les étudiants qui ont une moyenne de gestion supérieure ou égale à 12/20 sont autorisés à passer un entretien de sélection, au cours duquel le jury évaluera leurs

motivations, la cohérence entre les institutions choisies et le projet professionnel et académique de l'étudiant. L'ESSEC opère la sélection des candidats pour le compte des partenaires universitaires, à l'exception des programmes de double diplôme, pour lesquels l'ESSEC n'effectue qu'une présélection qui sera confirmée ou non par les partenaires.

## ■ Crédits

Les étudiants obtiennent de 4 à 6 UV de gestion pour le trimestre ou semestre passé à l'étranger dans la mesure où, dans l'université choisie, ils passent avec succès les examens correspondant à un volume horaire d'enseignement égal ou supérieur à :

- de 100 à 150 heures de gestion hors Europe,
- de 20 à 30 crédits ECTS en gestion, dans les pays européens.

**Aucun cours de langue pris à l'étranger n'est validé à l'ESSEC, à l'exception des cours de chinois à l'ILE 2 de Beijing, de japonais à Keio University et de russe à Plekhanov Economic Academy.**

**Aucun cours fondamental requis à l'ESSEC ne peut être validé par équivalence dans le cadre d'un échange ou d'un double diplôme.**

## ■ Financement

Les étudiants partant dans les universités de l'Union Européenne participant au programme Erasmus peuvent bénéficier, selon certains critères, d'une bourse Erasmus. Les dossiers sont gérés par le bureau des programmes internationaux.

Quelle que soit la destination, les étudiants sélectionnés qui répondent aux conditions requises peuvent postuler pour une bourse de mobilité du *Conseil Général du Val d'Oise*, de la *Région Ile-de-France*, ou de toute autre collectivité locale.

Il existe par ailleurs quelques programmes de bourses pour les échanges vers l'Asie, gérés par le bureau des programmes internationaux de l'ESSEC.



## ■ Universités partenaires

Les universités avec lesquelles l'ESSEC a un programme d'échanges sont les suivantes :

<i>Pays</i>	<i>Universités</i>	<i>Ville</i>
<b>AMERIQUE</b>		
<b>Argentine</b>	U.A.D.E. – Escuela de Dirección de Empresas	Buenos Aires
	Universidad Austral – I.A.E.	Buenos Aires
	Universidad de Cordoba	Cordoba
<b>Brésil</b>	Coppead	Rio de Janeiro
	Fundação Getulio Vargas - EBAPE	Rio de Janeiro
	Fundação Getulio Vargas - EAESP	São Paulo
	P.U.C. Rio	Rio de Janeiro
<b>Canada</b>	U.S.P.	São Paulo
	Concordia University	Montréal
	Schulich School of Business, York University	Toronto
	Haskayne School of Bus., University of Calgary	Calgary
	University of Ottawa	Ottawa
<b>Chili</b>	Rotman School of Mngt, University of Toronto	Toronto
	Queen's School of Business	Kingston
	Sauder School of Bus., Univ. of British Columbia	Vancouver
	Universidad de Chile	Santiago
<b>Colombie</b>	Universidad de Los Andes	Bogota
<b>Mexique</b>	I.T.A.M.	Mexico
	I.T.E.S.M. - EGADE	Monterrey
	IPADE	Mexico
<b>Pérou</b>	Pontificia Universidad Catolica del Peru	Lima
<b>Etats-Unis</b>	A.B. Freeman School of Business, Tulane Univ.	New Orleans, LO
	Brandeis International Business School	Boston, MA
	Fuqua School of Business, Duke University	Durham, NC
	George Washington Univ. School of Bus.	Washington, D.C.
	Graziadio S.B.M., Pepperdine University	Malibu, CA
	Haas School of Business, Univ. of California	Berkeley, CA
	Johnson G.S.M., Cornell University	Ithaca, NY
	Kellogg G.S.M., Northwestern University	Evanston, IL
	Kenan Flagler Business School (U.N.C.)	Chapel Hill, NC
	Owen G.S.M., Vanderbilt University	Nashville, TN
	Thunderbird School of Global Management	Glendale, AZ
	Tuck School of Business, Dartmouth College	Hanover, NH
	University of California – Irvine	Irvine, CA
	University of Chicago Booth School of Business	Chicago, IL
University of Wisconsin-Milwaukee	Milwaukee, WI	

<b>AFRIQUE</b>		
<b>Afrique du Sud</b>	University of Cape Town Univ. of Stellenbosch Business School	Le Cap Bellville
<b>ASIE</b>		
<b>Chine</b>	Beijing International Studies Univ. Guanghua School of Mgt, Peking University Tsinghua Univ., School of Economics and Mngt Hong Kong University of Science & Technology The Chinese University of Hong Kong School of Management, Fudan University Tongji University	Beijing Beijing Beijing Hong Kong Hong Kong Shanghai Shanghai
<b>Inde</b>	Indian Institute of Management Indian Institute of Management Indian Institute of Management Indian Institute of Management	Ahmedabad Bangalore Calcutta Lucknow
<b>Japon</b>	Keio University - Faculty of Commerce - Keio Business School Graduate School of Accountancy, Waseda Univ. Graduate School of Economics, Osaka Univ	Tokyo   Tokyo Osaka
<b>Pakistan</b>	Lahore University of Management Sciences	Lahore
<b>Singapour</b>	Nanyang Technological University National University of Singapore	Singapour Singapour
<b>Corée du Sud</b>	Seoul National University - Graduate School of Business - Graduate School of International Studies Yonsei University Korea University Business School	Séoul   Séoul Séoul
<b>Taiwan</b>	College of Mngt, National Taiwan University	Taipei
<b>Thaïlande</b>	Sasin University	Bangkok
<b>EUROPE</b>		
<b>Autriche</b>	W.U. Wien	Vienne
<b>Belgique</b>	Solvay Business School Katholieke Universiteit Leuven	Bruxelles Louvain
<b>Finlande</b>	Aalto University School of Economics	Helsinki
<b>Allemagne</b>	Ludwig-Maximilians Universität Universität Mannheim WHU - Otto Beisheim G.S.M.	Munich Mannheim Coblence
<b>Italie</b>	Universita Commerciale Luigi Bocconi - Laurea specialistica - MBA de la S.D.A. Bocconi	Milan

	Luiss Guido Carli University - Laurea specialistica - Luiss MBA	Rome
<b>Norvège</b>	Norwegian School of Economics	Bergen
<b>Portugal</b>	Universidade Nova de Lisboa	Lisbonne
<b>Russie</b>	Plekhanov Economic Academy	Moscou
<b>Espagne</b>	ICADE Instituto de Empresa Universitat Pompeu Fabra	Madrid Madrid Barcelone
<b>Suède</b>	Göteborg Universiteit	Göteborg
<b>Royaume-Uni</b>	University of Edinburgh Mngt School	Edimbourg
<hr/>		
<b>Moyen-Orient</b>		
<b>Israël</b>	Leon Recanati G.S.B.A., Tel Aviv University	Tel Aviv
<hr/>		
<b>OCEANIE</b>		
<b>Australie</b>	Macquarie G.S.M. University of New South Wales University of Melbourne G.S.M. University of Queensland	Sydney Sydney Melbourne Brisbane

## Doubles Diplômes

### ■ **D**ouble diplôme avec l'Université de Mannheim

L'ESSEC a passé un accord de double diplôme avec l'Université de Mannheim, la meilleure université de gestion du monde germanique. Cet accord permet à des étudiants de chaque établissement d'obtenir simultanément le diplôme de l'ESSEC et le Master in Management de Mannheim.

Les étudiants de l'ESSEC partent généralement au cours de la deuxième année de MSc/MBA. Ils passent les deux semestres de l'année suivante à Mannheim et préparent leur mémoire du Master in Management. Les étudiants effectueront un stage obligatoire de 3 mois en Allemagne. A leur retour, les modules obtenus à Mannheim sont convertis en UV et UVEP pour le diplôme de l'ESSEC.

Le Mannheim Master in Management est un vecteur privilégié d'accès à des postes importants dans les entreprises allemandes. Associé avec le diplôme de l'ESSEC, il constitue un remarquable passeport européen pour le monde des affaires.

## ■ **D**ouble diplôme avec Seoul National University

L'ESSEC a passé en 2000 un accord de double diplôme avec la Graduate School of International Studies de Seoul National University. En 2008, un nouveau contrat de double diplôme a été signé avec la Graduate School of Business de Seoul National University (remplace celui avec le College of Business Administration, signé en 2003). Seoul National University fait partie des meilleures universités asiatiques, notamment dans le domaine du management. Cet accord permet à des étudiants de chaque établissement d'obtenir le diplôme de l'ESSEC et celui de Seoul National University.

Les étudiants de l'ESSEC partent à Séoul généralement au début de la deuxième année de MSc/MBA. Ils passent un an en Corée et peuvent opter pour un M.A. en sciences politiques, en droit, en économie ou pour un MBA, selon leur choix de programme. Les étudiants ayant choisi le programme MBA effectueront un stage obligatoire de 3 mois en Corée. A leur retour, les modules obtenus à Séoul sont convertis en UV pour le diplôme de l'ESSEC. SNU est la meilleure université coréenne, régulièrement classée parmi les meilleures en Asie. L'obtention des deux diplômes constitue donc un réel atout pour les étudiants désireux de travailler sur le marché asiatique.

## ■ **D**ouble diplôme avec Beida, Guanghua School of Management

En 2002, un accord de double diplôme a été signé entre l'ESSEC et Guanghua School of Management de Beijing University (Beijing Daxue ou Beida), l'une des meilleures universités chinoises. Cette institution a formé des générations de leaders dans les sphères sociales, économiques et politiques. Guanghua School of Management offre un programme MBA de qualité qui attire les meilleurs étudiants chinois. Ce programme de double diplôme constitue pour les étudiants de l'ESSEC une extraordinaire opportunité de découvrir la culture et l'économie chinoises et de se préparer à une carrière dans le pays. Les étudiants suivront des cours durant une année académique et devront rédiger un mémoire de fin d'études.

## ■ **D**ouble diplôme avec Nanyang Technological University

L'ESSEC et Nanyang Business School à Singapour ont signé, en 2003, un accord de double diplôme. Ce partenariat permet aux étudiants de l'ESSEC de bénéficier, à travers différentes spécialisations, de la complémentarité des enseignements dispensés en Europe et en Asie du Sud-Est, acquérant ainsi une vision plus large des spécificités de chaque zone et des caractéristiques de leurs méthodes de management respectives.

## ■ **D**ouble diplôme avec EGADE – Tec de Monterrey

L'ESSEC a signé, en février 2004, un accord de double diplôme avec l'EGADE (Escuela de Graduados en Administración y Dirección de Empresas) du TEC de Monterrey au Mexique, une institution prestigieuse reconnue à l'échelle nationale et internationale, avec laquelle l'ESSEC était déjà liée depuis 1982 par un accord d'échange. Les étudiants admis dans ce programme recevront, à la fin de leurs études, le diplôme MBA de l'EGADE et celui de l'ESSEC. Les étudiants intéressés par une carrière sur les marchés latino-

américains trouveront ici l'occasion d'approfondir leurs connaissances sur les problématiques spécifiques à cette région.

### ■ **D**ouble diplôme avec l'Indian Institute of Management - Ahmedabad

En 2005, le groupe ESSEC a signé un accord de coopération stratégique avec l'Indian Institute of Management d'A Ahmedabad, l'institution de gestion la plus réputée et la plus sélective en Inde. L'ESSEC et l'IIM Ahmedabad sont particulièrement fiers de renforcer ainsi une fructueuse collaboration commencée il y a plus de 20 ans à travers le programme d'échange d'étudiants.

La scolarité des étudiants en double diplôme se déroule sur une année universitaire, comprenant 2 ou 3 trimestres de cours à Ahmedabad et 3 mois de stage encadré par l'IIMA.

### ■ **D**ouble diplôme avec Keio Business School

En 2008, l'ESSEC a signé un accord de double diplôme avec Keio Business School offrant aux étudiants la possibilité d'obtenir lors d'un même cursus les diplômes MBA des deux institutions. Cet accord couronne plus de 20 ans de coopération entre les deux institutions. Keio Business School appartient à l'Université de Keio, la plus ancienne et une des plus prestigieuses institutions d'éducation supérieure au Japon.

Les étudiants ESSEC effectueront trois trimestres des cours à Keio et devront rédiger un rapport de fin d'études portant sur l'apport de cette expérience du point de vue académique et interculturel.

## Expérience internationale

**L'expérience internationale requise pour les étudiants entrés en cycle Master à partir de 2010-2011 est de 9 mois minimum. Elle s'effectue obligatoirement par tranche de trois mois minimum.** Elle n'est que de 6 mois pour les étudiants entrés en MBA antérieurement.

L'expérience internationale est validée sous forme **d'UVEI** (UV d'expérience internationale), l'UVEI correspondant à une expérience à l'étranger d'un mois minimum, dont le contenu est soit académique, soit professionnel.

L'international s'entend hors des frontières administratives de la France, c'est-à-dire les pays et zones géographiques non gérés par le gouvernement français. A titre d'exemple, les DOM (départements d'outre-mer) et COM (collectivités d'outre-mer) ne valident pas d'expérience internationale.

L'expérience internationale peut prendre les formes suivantes :

- période d'étude dans un établissement partenaire à l'étranger dans le cadre d'un accord d'échange d'étudiants ou de double diplôme ;
- 3 à 12 mois d'études sur le campus à Singapour dans le cadre du Core Track ou du Global Manager in Asia
- expérience professionnelle en entreprise ou en association accomplie à l'étranger ;
- mission, de caractère associatif, culturel ou personnel, accomplie à l'étranger ;
- participation au programme Japon à Hirakata.
- toute expérience internationale accomplie avant l'entrée à l'école est prise en compte sous certaines conditions.

### Période d'étude dans un établissement partenaire à l'étranger (échange ou double diplôme)

La période d'étude dans un établissement partenaire à l'étranger, dans le cadre d'un accord d'échange ou de double diplôme, permet, selon sa durée, de valider tout ou partie de l'expérience internationale, aussitôt que les obligations académiques liées au programme à l'étranger ont été satisfaites. Pour plus de renseignements sur les échanges et les doubles diplômes, voir ci-avant partenariats à l'étranger. L'attribution des UVEI est réalisée par le service des relations internationales ([petricova@essec.fr](mailto:petricova@essec.fr)).

### Période d'étude sur le campus à Singapour

Toute période d'étude sur le campus à Singapour, que ce soit dans le cadre du Core Track ou du Global Manager in Asia, permet, selon la durée effective, de valider des UVEI.

L'attribution des UVEI est confiée au campus de Singapour. Pour plus de renseignements, reportez vous au chapitre « Singapour », dans le catalogue de cours.

### Expérience professionnelle ou associative à l'étranger

Le projet de mission doit être préalablement soumis pour accord à la DREE, s'il s'agit d'une expérience de type professionnel ou associatif. L'UVEI correspond à une expérience d'une durée d'un mois en équivalent temps plein réalisée à l'étranger. Les UVEI sont enregistrées

par la DREE à l'issue de chaque expérience sous réserve que l'étudiant ait rempli ses obligations selon le processus d'attribution des UVEP décrit ci-dessous.

## Expérience internationale à caractère personnel

Le projet de mission doit être préalablement soumis pour accord à la Direction des Etudes (meryde@essec.fr). La validation et l'enregistrement des UVEI sont réalisés par cette dernière sous réserve de la présentation du rapport d'expérience internationale et des justificatifs appropriés (attestation de l'employeur ou de l'institution d'accueil le cas échéant, ainsi que toutes preuves du séjour : billet d'avion, photocopies du passeport - entrée et sortie du territoire étranger, factures d'hôtels, etc.).

## Participation au programme Japon

Le programme Japon permet de valider de 3 à 6 mois d'expérience internationale en fonction de la durée du stage réalisé par l'étudiant. La validation de l'expérience internationale est réalisée par la DREE une fois que l'étudiant a rempli ses obligations selon le processus d'attribution des UVEP décrit plus haut.

Proposé depuis plus de dix ans, le programme Hirakata offre aux étudiants du cycle Bachelor ou Master apprenant le japonais l'opportunité de partir au Japon pour une durée de trois mois minimum. Les étudiants suivent dans un premier temps un séminaire de 15 jours à Hirakata, ponctué de conférences culturelles et économiques, ainsi que de visites. Les étudiants résident dans des familles d'accueil avec lesquelles ils partagent le quotidien et découvrent les spécificités du mode de vie japonais.

Le séjour se poursuit avec un stage de deux à six mois en entreprise, où les étudiants effectuent les tâches qui leur sont confiées et observent les méthodes de gestion mises en place dans les compagnies japonaises. Bon nombre de missions relèvent du marketing et de la communication dans un contexte international.

Le programme Hirakata est donc, de par ses deux phases, une occasion unique pour les étudiants de découvrir la culture et l'économie japonaises de l'intérieur.

Contacts:

Claire GAUDISSERT, Coordinatrice du Programme avec le Japon – Tel. 01 34 43 31 76 - gaudiisert@essec.fr

Marie-José COUESNON, Assistante pour le Programme avec le Japon – Tel. 01 34 43 28 34 couesnon@essec.fr

Junko OHMORI, Représentante permanente de l'ESSEC au Japon.

## Expérience internationale accomplie avant l'entrée à l'école

L'expérience internationale accomplie avant l'entrée à l'école peut être validée, sous certaines conditions et sous réserve de la présentation des justificatifs appropriés :

- auprès du service des relations internationales, s'il s'agit d'une expérience de type académique (petricova@essec.fr)
- auprès de la DREE, s'il s'agit d'une expérience de type professionnel ou associatif (benard@essec.fr),
- ou auprès de la direction des études dans les autres cas (meryde@essec.fr).

En outre, l'expérience internationale est considérée comme acquise pour les étudiants ayant vécu plus de douze mois hors de France depuis leur baccalauréat (ou diplôme équivalent). Toutefois dans ce cas, sauf pour les étudiants entrés par la voie de l'admission internationale, pour lesquels la validation est enregistrée automatiquement, il est demandé aux étudiants de se signaler et de fournir les justificatifs appropriés.

## Expérience professionnelle

L'expérience professionnelle en cycle Master est destinée à permettre un apprentissage concret de la vie et des fonctions de l'entreprise et doit rendre les étudiants sensibles à la complexité des problèmes économiques et humains. Elle vise à préparer les étudiants à entrer dans la vie professionnelle.

Pour obtenir le diplôme, chaque étudiant doit avoir accompli **au minimum 18 mois d'expérience professionnelle** (équivalent temps plein) validés par l'ESSEC dans son cursus académique et correspondant à **6 Unités de Valeur d'Expérience Professionnelle (UVEP)**. **L'UVEP correspond à une expérience professionnelle d'une durée de 3 mois en équivalent temps plein** dont le contenu est validé par l'ESSEC.

Une UVEP ne peut se substituer à une UV de gestion ou de langues ni à une UVEI, et réciproquement.

A l'issue de la durée d'expérience professionnelle requise pour l'obtention du diplôme (18 mois), les étudiants peuvent bénéficier d'une convention de stage jusqu'au 30 septembre de l'année de l'obtention de leur diplôme et ce dans une limite des 27 mois d'expérience professionnelle cumulée sous convention de stage, conformément à la nouvelle loi sur l'égalité des chances.

L'expérience professionnelle peut prendre les formes suivantes :

- stages en entreprise
- CDD ou CDI sous certaines conditions
- contrat d'apprentissage
- création d'entreprise
- mission à but professionnel dans le cadre d'une association accréditée par la direction de l'école
- toute expérience professionnelle antérieure à l'entrée dans l'école, qui peut être totalement ou partiellement validée.

## Gestion et validation de l'expérience professionnelle

La validation de l'expérience professionnelle est placée sous la responsabilité pédagogique des tuteurs d'accompagnement (professeurs, consultants, cadres), animés et coordonnés par l'équipe de la DREE (Direction des Relations Etudiants/Entreprises).

Les UVEP sont calculées et enregistrées par la DREE à l'issue de chaque expérience sous réserve que l'étudiant ait rempli ses obligations selon le processus d'attribution des UVEP décrit ci-dessous.

L'étudiant rend compte au cours d'un entretien individuel avec son tuteur des compétences et aptitudes qu'il a acquises (sur la base d'une synthèse d'expérience professionnelle et de l'analyse des grilles d'évaluation remplies par l'étudiant et par le responsable en entreprise). Le tuteur de l'ESSEC valide ces acquis par la validation de l'expérience professionnelle.

Au cours de cet entretien, l'étudiant et le tuteur échangent sur le projet professionnel et personnel de l'étudiant et définissent les objectifs pour la prochaine période en entreprise ainsi que les scénarii possibles d'organisation du cursus.

### ■ Stages à temps plein ou à temps partiel

Quand l'expérience professionnelle est accomplie sous forme de stage, la durée de chaque stage est minimum de trois mois temps plein, sauf exception appréciée par la direction de l'école, ou d'un multiple de 3 pouvant aller jusqu'à 12 mois consécutifs pour permettre l'attribution des UVEP correspondantes.

Les périodes de stage démarrent à chaque début de trimestre civil : début janvier, début avril, début juillet et début octobre de chaque année. Par ailleurs, il est possible tout au long de l'année de réaliser un stage à temps partiel dont le contenu doit être accepté par le tuteur et dont la durée rapportée en équivalent temps plein doit être de 3 mois minimum (ou d'un multiple de 3) pour donner lieu à l'attribution d'UVEP.

Les stages s'effectuent sous le contrôle de l'école et font l'objet d'un accompagnement pédagogique assuré par les tuteurs. Ils donnent lieu à une convention de stage entre l'école et l'entreprise.

### ■ Contrat d'apprentissage

Les étudiants peuvent opter pour le régime de l'apprentissage, en alternant un temps d'études à l'école et un temps égal comme salarié d'une entreprise. Il s'agit d'un contrat à durée déterminée de 24 mois en alternance hebdomadaire, trimestrielle ou semestrielle.

Ce contrat peut être exceptionnellement porté à 27 ou 30 mois sur la recommandation, approuvée par le CFA, de l'entreprise, de l'élève et du tuteur.

Tous les étudiants remplissant les conditions nécessaires (moins de 26 ans à la signature du contrat) peuvent postuler à l'apprentissage chaque trimestre de janvier à octobre.

Cette forme d'expérience fait l'objet d'un processus d'information spécifique, de plusieurs campagnes de présentations de postes d'apprentis ainsi que d'un processus de recrutement particulier. Différentes fiches relatives à l'apprentissage disponibles sur [myessec.com](http://myessec.com) (career center) donnent toutes les informations nécessaires à la compréhension et au suivi de ce processus de professionnalisation.

Seuls les étudiants en MSc/MBA peuvent prétendre à cette forme d'expérience. Le contrat d'apprentissage donne lieu à l'attribution de 4 UVEP en fin de contrat, selon les étapes du processus d'évaluation de l'apprentissage. Les étudiants qui font le choix de l'apprentissage suivent les mêmes cours que les autres étudiants et assument les mêmes obligations en vue du diplôme.

### ■ Création d'entreprise

Il est possible de valider la création d'une entreprise, que ce soit dans le cadre d'ESSEC Ventures (l'incubateur de l'ESSEC) ou non.

Il est dans tous les cas fortement recommandé aux étudiants de suivre les cours dispensés dans le cadre de la filière Entrepreneurat de l'ESSEC (voir catalogue de cours). 4 UVEP maximum peuvent être accordées pour la création d'une entreprise sur la totalité du cursus ESSEC.

L'attribution de ces UVEP sera, dans certains cas, progressive et répartie sur le cursus en fonction de l'avancée du projet de création d'entreprise et des résultats obtenus.

Pour ce faire, il convient de compléter le formulaire, que vous trouverez sur [myessec.com](http://myessec.com) (career center).

« **Demande de validation de Création d'entreprise** » et de le transmettre **en joignant impérativement votre business plan**, à la DREE. Une étude en sera faite et les UVEP vous seront ensuite accordées.

## ■ **Parcours en associations**

Ce processus concerne les missions de terrain réalisées, en France ou à l'étranger, au sein d'une association, qu'elle soit ESSEC ou non.

Les demandes sont impérativement soumises à la DREE qui, après étude du dossier et/ou entretien avec la Direction de l'École, émettra un avis sur la validation possible de la mission à hauteur de 1, 3 ou 6 mois maximum sur les 18 mois d'expérience professionnelle requis. Ce n'est qu'à l'issue de la mission et sur indication du tuteur que la mission sera définitivement validée.

La mission n'est pas validée à hauteur du temps passé sur le terrain, mais en fonction de la structure d'accueil, du poste occupé, de la mission réalisée et de l'évaluation du responsable. Le nombre d'UVEI est, quant à lui, proportionnel au temps passé sur le terrain à l'étranger.

Le formulaire à télécharger est disponible sur [myessec.com](http://myessec.com) (career center).

Les missions réalisées au sein d'une association dans des fonctions support (marketing, études économiques, finance...) sont considérées comme un stage en entreprise et soumise au processus de validation de stages.

Les participants à la campagne de collecte de la taxe d'apprentissage, en cycle Bachelor, peuvent valider leur expérience en équivalent 1 mois temps plein. Ce mois validé n'est utilisable qu'à partir du cycle Master.

Les étudiants-tuteurs du programme « Une prépa, une grande école pourquoi pas moi ? » peuvent valider leur mission annuelle à hauteur **d'1 mois temps plein en MSc/MBA**, s'ils respectent les engagements imposés par le programme.

## ■ **Contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée à temps plein ou à temps partiel et VIE :**

Le contenu doit correspondre aux critères de l'ESSEC – possibilité de valider 6 mois temps plein maximum sous cette forme juridique (correspondant à la période d'essai d'un cadre) avec accord du tuteur et de la DREE et copie du contrat.

## ■ **Equivalence des expériences antérieures (pour les étudiants admis sur titre)**

Pour les admis sur titre, toutes les expériences professionnelles obligatoires dans le cadre du cursus antérieur sont validées, les autres expériences sont soumises à l'appréciation de la DREE.

La DREE établit dans quelle mesure cette expérience peut être prise en compte dans le cadre des dix-huit mois en équivalent temps plein qui sont requis pour l'obtention du diplôme, et délivre les UVEP et UVEI correspondantes.

Ces équivalences sont attribuées sur dossier après entretien. Elles sont, le cas échéant, soumises à la validation d'une commission composée de la direction de l'ESSEC et de professeurs et supervisée par la DREE.

## Accompagnement professionnel

### ■ **Conseil et orientation**

Le pôle conseil - carrière de la DREE vous propose tout au long de l'année des **ateliers thématiques et des entretiens individuels** afin de vous accompagner dans votre recherche de stage, d'apprentissage et de premier emploi et répondre à vos questions en terme d'orientation professionnelle, de stratégie de recherche, de choix d'expérience.

Il est composé de professionnels de l'accompagnement ayant une expertise en terme de connaissance des métiers et des secteurs d'activité, de technique de recherche de stage et d'emploi et de processus de recrutement.

Avoir recours aux services du pôle conseil, c'est :

- bénéficier d'un regard objectif sur les possibilités d'expériences professionnelles en fonction de ses aptitudes, de ses goûts et de la réalité des besoins des entreprises
- anticiper les éventuelles difficultés de recrutement et se préparer en amont aux différentes étapes des processus
- prendre connaissance pour les utiliser au mieux des ressources à disposition pour construire et mettre en œuvre son projet professionnel.

La planification des différents ateliers organisés par le pôle conseil - carrière est disponible sur [myessec.com](http://myessec.com) (career center).

Vous y trouverez aussi des conseils pratiques pour réfléchir à votre projet professionnel, construire vos outils de recherche (CV, lettre, entretien de recrutement ...) et bâtir une stratégie gagnante.

### ■ **Événements de recrutement**

Enfin, le Pôle Partenariats Entreprises de la DREE organise de nombreux événements de recrutement avec un réseau d'entreprises partenaires tout au long de l'année et relaie régulièrement aux étudiants les communications des entreprises.

De nombreuses rencontres Etudiants/Entreprises sont aussi organisées : présentations d'offres de missions, forums de recrutement, rencontres métiers avec des diplômés, sessions d'entretiens de recrutement, présentation de processus de recrutement (études de cas avec cabinets de conseil, assesment center...) et de jeux-concours...

Vous pouvez retrouver toute la communication au travers des supports suivants : la Newsletter DREE « Communication Recrutement & Événements Entreprises » diffusée chaque semaine par email, le site extranet « Rencontres Etudiants Entreprises » sur [myessec.com](http://myessec.com)/DREE et les brochures des forums.

### **Les forums de recrutement ESSEC :**

- ↳ **Le Campus ESSEC**, forum généraliste rassemblant 150 entreprises internationales et plus de 1200 représentants d'entreprise sur le site de Cergy. Ces 2 journées de rencontres privilégiées (début février) permettent aux recruteurs de proposer aux étudiants et diplômés du Groupe ESSEC leurs opportunités de recrutement et de présenter leur entreprise et leurs métiers.
- ↳ **L'Investment Banking Seminar (IBS)**, forum dédié au recrutement des banques d'affaires internationales (courant octobre)
- ↳ **International Recruitment Partners** : journées de recrutement international permettant aux entreprises de venir proposer aux étudiants et jeunes diplômés leurs offres de recrutement à l'étranger (VIE, Young Graduate Programs, Emplois...) et des missions en général pour des profils internationaux.

### **Les Rencontres privilégiées diplômés-étudiants : « Tables Rondes Métiers DREE ».**

Ces événements organisés en soirée en Grand Amphi permettront aux diplômés de partager avec les étudiants leur parcours depuis l'obtention de leur diplôme, leur expertise métier et de donner des conseils aux étudiants sur leur choix d'orientation.

Les Tables Rondes Métiers proposées :

- « Investment Banking & Asset Management » en octobre
- « Conseil en Management » en novembre
- « Marketing/Business Development » fin janvier
- « Conseil en Stratégie » en février
- « Communication » en mars

Le tutorat est un constituant essentiel de la scolarité de l'étudiant.

En effet, l'ESSEC offre une palette de choix très large : cours, chaires, filières, expériences professionnelle et internationale variées, etc. Pour profiter au mieux de ces opportunités et construire un parcours cohérent avec ses propres objectifs, l'étudiant est accompagné tout au long de son cursus par un tuteur.

Interlocuteur privilégié, le tuteur, issu du corps professoral, de l'administration ou diplômé ESSEC, guide l'étudiant afin de lui permettre de faire les choix qui serviront au mieux ses objectifs.

Le tuteur est **son référent** tout au long de son parcours à l'ESSEC. Il est la personne vers laquelle naturellement l'étudiant se tourne pour exprimer ses doutes, ses questions, ses interrogations, ses envies, ses projets et pour aborder tous les aspects qui touchent à **la construction de son projet personnel et professionnel (PPP)**.

Le tuteur valide le choix d'expérience professionnelle (stages, apprentissage, etc...) en termes de contenu, de durée et d'adéquation avec le PPP de l'étudiant. L'objectif du tutorat consiste également à aider chaque étudiant à faire un point régulier sur lui-même et sur ses acquis, et à développer une aptitude à l'évaluation qui lui sera utile au cours de sa vie professionnelle pour se situer lui-même et pour évaluer son équipe.

Avant d'entrer en MSc/MBA, il est demandé aux étudiants issus du cycle Bachelor d'actualiser le projet personnel et professionnel écrit au terme de cette période et aux étudiants admis sur titre de présenter un projet personnel et professionnel dont l'évolution sera suivie au long des études.

La DREE organise à chaque rentrée une réunion sur le tutorat au cours de laquelle sont présentées la procédure pour choisir son tuteur et les différentes modalités à observer avec ce dernier. Vous retrouvez l'essentiel de l'information sur le tutorat sur [myessec.com](http://myessec.com) (career center).

Tout étudiant entrant à l'ESSEC se doit de prendre connaissance des engagements et responsabilités en tant qu'étudiant (texte ci-dessous). A cet égard, il devra signer le document qui lui sera remis.

### ▪ **P**rincipes

La **valeur** de l'école et du diplôme est directement liée à la **confiance** que les uns et les autres lui accordent.

Elle repose sur l'excellence académique, la créativité, le travail et l'expérience partagée.

Cette valeur se construit au jour le jour, dans l'interaction permanente entre les étudiants, les professeurs et l'administration.

Ce sont non seulement les connaissances que vous avez acquises, mais aussi votre comportement qui sont appréciés, tant dans les murs de cette école qu'à l'extérieur de celle-ci (stages en entreprises, apprentissage, échanges, missions diverses et toutes les activités que vous développez). Partout et en tous lieux, vous êtes les **ambassadeurs de l'ESSEC**.

L'ESSEC doit être également un lieu d'**épanouissement**, de **convivialité** et de **coopération**, orientations partagées **conjointement** par les étudiants, les professeurs et l'administration.

Vivre et promouvoir ces valeurs signifient notamment :

Respecter les personnes et leur travail,

Soutenir et promouvoir la réputation de l'Ecole en tous lieux,

Faire preuve d'honnêteté intellectuelle et morale en toutes circonstances,

Faire preuve de courtoisie et de politesse à l'égard de tous : étudiants, professeurs, personnel administratif et toute personne en interaction avec l'ESSEC.

Par la signature du présent document, vous vous engagez à faire vôtres et à respecter les engagements qui y figurent.

### ▪ **E**ngagements et responsabilités à l'égard de soi-même et de la réputation de l'Ecole

Chaque étudiant s'engage vis-à-vis de lui-même et de la collectivité par son travail personnel.

L'**investissement** dans le travail est une valeur essentielle de l'ESSEC et une condition nécessaire au succès de sa pédagogie.

Tout étudiant assume l'**entière responsabilité** du contenu et de l'intégrité des travaux qu'il remet au professeur tels que rapports, cas et contrôles de connaissances. Au cas où il serait amené à réutiliser dans un cours des travaux personnels effectués dans un autre cours, l'étudiant se doit de prévenir le professeur à qui il remet ces travaux.

Sont considérées comme **fraudes** en particulier les situations suivantes :

- Remettre en son nom un travail qui n'est pas le sien ou associer son nom à un travail collectif auquel on n'a pas participé.
- Communiquer délibérément son travail personnel – ou celui de son groupe – à d'autres étudiants – ou groupes – du même cours, quand ce travail est soumis à évaluation.
- Avoir recours à une assistance non permise : notamment, lors d'un examen, utiliser des documents ou matériels non explicitement autorisés ou communiquer de quelque façon que ce soit avec une autre personne ; de plus, il est de la responsabilité de chaque étudiant de ne garder sur sa table d'examen aucun document ou matériel non autorisé et de remettre sa copie à l'issue de l'épreuve, au risque que soit retenue contre lui la présomption de tricherie.
- **Plagier**, ce qui signifie recopier ou utiliser, même en partie, afin de s'en approprier les idées, des textes, concepts ou modèles existants sans citer leur source, c'est-à-dire sans faire figurer le nom de l'auteur et la référence complète du texte originel (Nom du périodique et numéro, site web, titre du livre ou de l'article, pages, année, etc.), ou de les falsifier. L'absence de guillemets encadrant les passages cités est également révélatrice de plagiat. Les références doivent être explicitement reliées aux parties entre guillemets. Sont également considérés comme plagiat, paraphraser un texte ou copier le texte ou les idées à outrance, en citant ou non les sources, pour constituer la majorité du travail.

**Toute fraude sera sanctionnée** au minimum d'une note de zéro au cours concerné et d'un avertissement dans le dossier de l'étudiant. **Dans le cas de travaux de groupe, la responsabilité d'un éventuel plagiat sera collective et la sanction sera attribuée à chaque membre du groupe.**

Une faute particulièrement grave pourra conduire à la convocation de l'étudiant ou des étudiants concernés en conseil de discipline dont la compétence, la composition et le fonctionnement sont décrits dans le règlement pédagogique. Les sanctions envisageables peuvent aller du blâme jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de l'école.

Tout professeur peut dans son cours effectuer des ajouts aux règles mentionnées ci-dessus dans le respect du cadre fixé par la direction de l'école. Le professeur s'engage alors à communiquer de façon claire ces ajouts aux étudiants dans son plan de cours.

Tout étudiant est réputé connaître le **règlement des études**, en particulier ce qui concerne :

- les conditions de passage en MSc/MBA (étudiants Bachelor)
- les conditions de validation des cours de pré-MSc (étudiants admis sur titre)
- les conditions d'obtention du diplôme.

De même, il prête attention aux messages ou courriers émanant du service des études, en particulier :

- les décisions du jury de passage en MSc (étudiants Bachelor)
- les informations concernant les rattrapages (étudiants Bachelor) ou les possibilités de reprise de cours pré-MSc (étudiants admis sur titre)
- les décisions du jury de diplôme.

D'une manière plus générale, tout étudiant est **responsable du suivi de sa propre scolarité**. Il connaît les règles d'inscriptions aux cours et s'engage à ne pas dépasser la limite des 30 inscriptions cours. Il est conscient que toute inscription supplémentaire

lui sera facturée au tarif en vigueur.

Tout étudiant est réputé connaître le règlement des examens.

## ▪ **E**ngagements à l'égard des professeurs et règles de civilité

Il est important de respecter en cours certaines règles de comportement à l'égard de la fois des professeurs et des autres étudiants :

- règles d'assiduité, visant notamment à garantir le succès de la pédagogie et l'excellence du diplôme ;
- règles de civilité et de respect devant permettre d'assurer à chacun, étudiants et professeurs, une qualité minimale de confort d'écoute et de concentration.

Les règles de **présence** en cours et les conséquences des absences seront précisées dans le plan de cours. L'assiduité défaillante pourra être sanctionnée de différentes manières, parmi lesquelles :

- une note de participation valorisant l'engagement de l'étudiant en séance et pénalisant chaque absence ; cette note pourra être mise à zéro au-delà d'un certain nombre d'absences (nombre indiqué dans le plan de cours et rappelé au début du cours)
- une note de zéro à l'UV au-delà d'un certain nombre (prévu dans le plan de cours et rappelé au début du cours) d'absences tolérées (maladie, rendez-vous en entreprise)

Les étudiants doivent **arriver à l'heure** à la séance de cours afin que celle-ci démarre également à l'heure et ne soit pas perturbée par les arrivées intempestives. Le retard répété d'un étudiant pourra conduire le professeur à le sanctionner.

Les téléphones portables doivent **obligatoirement être éteints** pendant toute la séance ; sont proscrits également l'absorption de nourriture, le bavardage et tout comportement irrespectueux ou susceptible de perturber le cours.

**L'évaluation des cours** permet l'amélioration continue de la pédagogie à l'Ecole. L'ESSEC est fortement convaincue que la qualité et le succès de ses cours relèvent de la responsabilité partagée des acteurs qui les font, le professeur d'une part et l'étudiant d'autre part. L'étudiant s'engage, à la fin de chaque période, à évaluer la pédagogie du professeur et l'apport conceptuel et pratique du cours relativement aux objectifs attendus en remplissant le questionnaire d'évaluation officiel des cours développé sous Banner.

Parallèlement, l'étudiant est toujours invité à communiquer directement au professeur ses impressions et suggestions éventuelles à la fin du cours, dans un esprit d'échange et de dialogue constructif. La direction de l'école s'engage à intégrer ces évaluations dans le pilotage continu du programme.

Pour sa part, le professeur s'engage à communiquer les notes dans un délai maximal de 4 semaines après le début du trimestre suivant et dans un délai maximal de 2 semaines pour tous les cours prérequis (sauf cas particulier) ainsi qu'à appliquer effectivement les modalités d'évaluation décrites dans son plan de cours.

## ▪ **E**ngagements à l'égard des autres étudiants

Le campus de l'ESSEC est un lieu de brassage de cultures et de nationalités. L'ESSEC accueille des étudiants venant de tous les horizons sociaux et de tous les continents,

offrant une véritable occasion d'enrichissement et d'ouverture sur le monde. Il est essentiel de partager avec les autres les apprentissages professionnels et la vie du campus.

Le travail en équipe et le partage d'expérience sont des composantes primordiales de la pédagogie à l'ESSEC. Les étudiants constituent une **communauté d'apprentissage**. Cela signifie que chaque étudiant s'engage à apporter une contribution active dans tous les groupes auxquels il participe et ceci quelle que soit la production du groupe : cas, exposé, dossier, projet, étude de terrain, compte rendu de stage, etc.

Chaque professeur définit le cadre dans lequel s'effectue ce travail en commun. Le plus souvent, ce dernier fait l'objet d'une notation collective par le professeur. Toutefois, la notation peut être individualisée dans le cas d'un défaut de participation d'un ou plusieurs membres de l'équipe.

Ce travail d'équipe se fait le plus souvent en présentiel. Cependant, l'organisation du cursus académique à la carte peut rendre les moments de rencontres difficiles. Les outils du **travail à distance** doivent alors être mobilisés.

### ▪ **Engagements à l'égard du tutorat**

Chaque étudiant choisit un tuteur en début de scolarité. Le tutorat est un élément indispensable à la professionnalisation des étudiants. Il permet de façon privilégiée de faire le lien entre l'expérience en entreprise et les savoirs acquis à l'École. C'est un moment essentiel de l'élaboration du Projet Personnel et Professionnel de l'étudiant, par la validation de l'expérience et le retour qui en est fait par un professionnel.

Ce processus implique des obligations croisées :

L'étudiant s'engage à respecter les modalités du tutorat qui figurent dans le document «Choisir son tuteur et votre engagement» accessible en ligne sur [myessec.com](http://myessec.com) (career center). Cette obligation a d'abord et avant tout pour but de seconder l'étudiant dans la conduite de sa formation à l'ESSEC.

En contrepartie, les tuteurs réaliseront auprès de leurs étudiants «filles» le tutorat dont ils ont la charge et informeront de leur(s) action(s) l'institution et en particulier la Direction des Relations Etudiants Entreprises (DREE). Il revient aux étudiants de les solliciter à cet effet.

### ▪ **Engagements à l'égard des entreprises**

L'ESSEC propose à ses étudiants plusieurs modalités d'acquisition d'expériences et de mise en pratique des savoirs acquis : les stages, l'apprentissage, les missions et les études sur le terrain (PIE). Elle encourage également la participation à la vie associative sur le campus.

L'entreprise est un lieu important de formation des étudiants. L'expérience en entreprise permet aux étudiants de :

- Se confronter à la réalité du monde économique
- Mettre en œuvre les connaissances et savoirs acquis pendant les cours
- Acquérir d'autres méthodes de travail

- Contribuer à la production de valeur ajoutée dans l'entreprise (prise d'initiative).
- Le comportement des étudiants pendant les stages, missions ou apprentissage, contribue largement à la construction de l'image de l'ESSEC et de sa réputation. Chaque étudiant se doit donc de :
- S'investir dans ses missions (implication personnelle)
  - Adopter des comportements professionnels, en particulier :
    - Respecter les règles qui régissent la vie en entreprise (horaires, tenue vestimentaire, absences, congés ...)
    - Avoir une attitude respectueuse vis-à-vis des collègues, des subordonnés et des responsables hiérarchiques
    - Respecter ses engagements sur le fond et sur la forme (notamment en cas de rupture de stage ou de différend avec l'entreprise quant à la nature de sa mission)
    - Respecter la confidentialité des données ou des informations concernant l'entreprise.

Afin de tirer le meilleur profit d'une expérience professionnelle et de valider celle-ci, il est indispensable de la restituer avec le responsable de stage (ou le maître d'apprentissage) et le tuteur ESSEC.

### Partie 1 : conditions d'accès et règles de l'inscription

#### ■ Accès au système d'inscription

L'accès au système d'inscription en Master suppose la régularité de la situation académique (validation préalable du cycle Bachelor pour les étudiants issus du concours) et la régularité de la situation administrative (droits de scolarité à jour, renvoi du dossier de réinscription, etc.).

Le motif du refus d'accès (blocage ou «Hold») peut être consulté à partir de la page d'accueil MyESSEC (cf. partie 2, Instructions pratiques en vue de l'inscription).

#### ■ Règles des inscriptions

Au cours de sa scolarité en Master, tout étudiant a la possibilité de s'inscrire à 30 cours de 25 heures, hors cours pré-MSc, pour valider les 24 UV requises en vue du diplôme.

**Toute inscription au-delà de 30 cours donnera lieu à facturation sur la base d'un barème disponible auprès du service de la comptabilité étudiante.**

Chaque étudiant peut s'inscrire au plus à 7 cours, dont un maximum de deux cours de deux langues différentes, par trimestre. **L'inscription en cours est obligatoire pour pouvoir valider l'UV correspondante. Aucune UV ne pourra être accordée en l'absence d'une inscription dûment enregistrée.**

#### ■ Les tours d'inscription et les phases de désinscription

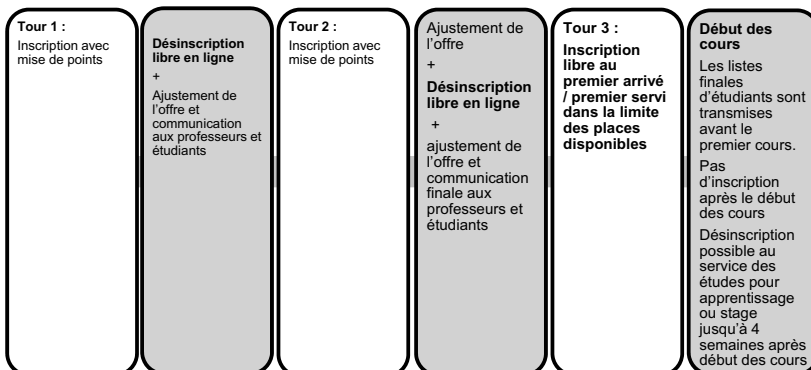
Les inscriptions aux cours du Master se déroulent en trois tours et les désinscriptions en deux phases intermédiaires.

Le premier tour a lieu généralement huit ou neuf semaines avant le début du trimestre ; le deuxième tour, cinq ou six semaines avant le début du trimestre ; enfin le troisième tour a lieu une semaine environ avant le début des cours du trimestre. Chaque tour dure environ quatre jours.

Les dates précises des tours d'inscription sont données en début d'année et figurent sur l'emploi du temps de chaque trimestre.

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tours d'inscription sont suivis chacun d'une phase de désinscription. Celle-ci a généralement lieu une ou deux semaines après le tour d'inscription et dure 2 jours.

#### Processus d'inscription



### ■ La mise de points

Au premier et au deuxième tour, les inscriptions aux cours se font en misant des points. Le nombre de points alloués à chaque étudiant de la Grande Ecole est de 140 par trimestre, sauf cas particulier. Les apprentis en rythme hebdomadaire disposent d'un capital de points, en rapport avec leur temps de présence à l'école. Ils doivent s'assurer que leur calendrier d'alternance est connu du service des études avant le premier tour, faute de quoi ils ne pourront s'inscrire.

Les étudiants qui sont à temps plein en entreprise, pour un stage ou une période d'apprentissage, ne peuvent s'inscrire en cours et ne disposent donc d'aucun point. Les étudiants de l'IMHI qui sont autorisés à s'inscrire à certains cours de Master disposent d'un nombre de points fixés par la direction de la Grande Ecole en accord avec leur programme. Ils peuvent également être soumis à des règles particulières. Les étudiants de la Grande Ecole peuvent s'inscrire à des cours de l'IMHI, sans mise de points, avec l'autorisation du directeur des études de l'IMHI.

### ■ Prérequis

Certains cours ont un prérequis (cf. catalogue de cours et partie « cours fondamentaux » dans le guide des études). L'inscription à ces cours suppose la réussite préalable de l'UV du ou des cours prérequis. Depuis 2011, il est possible de s'inscrire à un cours si l'étudiant est actuellement inscrit au(x) cours prérequis (cf. mysesec.com, MSc Cursus Center, ↗ Inscription aux cours). Néanmoins, un étudiant inscrit à un cours, pour lequel il n'aurait finalement pas validé le ou les cours prérequis obligatoires, sera automatiquement désinscrit de ce cours et ce au plus tard au cours de la troisième semaine de cours. Il ne sera alors pas possible pour lui de s'inscrire à un cours supplémentaire pendant ce trimestre.

### ■ Cours équivalents

Pour certains cours, il existe un cours équivalent, dont le code est différent, mais le contenu identique ou proche (exemple : deux cours au contenu semblable, l'un enseigné en français, l'autre en anglais). Le catalogue des cours signale les cours équivalents (tableaux de synthèse de cours de chaque département). Le système rejette les tentatives d'inscription à un cours si l'on a déjà été inscrit à un cours équivalent au cours de sa scolarité antérieure (« Academic History »).

#### **ATTENTION :**

Le système ne bloque pas l'inscription à un cours équivalent si l'inscription se produit alors que le premier des deux cours a encore sa note en attente ou si celle-ci n'a pas été transférée dans « Academic History ».

Il est déconseillé aux étudiants de s'inscrire à deux cours équivalents. En tout état de cause, seule une UV serait validée en vue du diplôme en cas de double réussite.

### ■ Réinscription à un même cours

Il est possible, durant sa scolarité, de se réinscrire à un cours déjà suivi, mais dont l'UV

---

*° Une opération spéciale, appelée « Roll », permet de transférer les notes dans un statut appelé « Academic History ». Cette opération est lancée par le service des études quelques semaines après la fin de chaque trimestre, lorsque les secrétariats de la pédagogie ont achevé la saisie et la vérification des notes. A partir du moment où les notes appartiennent à « l'histoire académique », elles ne peuvent plus faire l'objet de changements sans une procédure spéciale requérant le visa du service des études.*

n'a pas été obtenue, à condition d'en avoir fait la demande auprès du service des études au moyen du formulaire adéquat, la « demande d'autorisation d'inscription à un cours» (cf. myessec.com, MSc Cursus Center, ↗ Inscription aux cours).

**ATTENTION :**

Le système ne bloque pas la réinscription à un cours déjà suivi si, au moment de la deuxième inscription, la note du premier est encore en attente ou si elle n'a pas été transférée dans « Academic History ». Les étudiants doivent veiller à éviter cette situation, lorsqu'ils ont déjà obtenu l'UV. En tout état de cause, seule une UV serait validée en vue du diplôme en cas de double réussite au même cours. Attention, deux UV seront par contre décomptées de votre crédit de 30 UV.

■ **Le déroulement de l'inscription et de la désinscription**

Sauf circonstances particulières, la participation au premier tour d'inscription est impérative. Les étudiants effectuent librement leurs demandes d'inscription dans les sections ouvertes du trimestre, en répartissant leurs points sur les différents cours qu'ils choisissent. Tant que le premier tour est ouvert, ils peuvent modifier leur sélection ou leur mise de points.

**Au terme du premier tour**, un processus trie dans chaque cours les candidats en fonction du nombre de points misés. Quand le nombre de places offertes dans un cours est supérieur au nombre de candidats à l'inscription, tous sont retenus ; quand il est inférieur, seuls sont retenus ceux ayant misé le plus de points, dans la limite du nombre de places disponibles. Les étudiants au-delà de cette limite sont rejetés du cours et leurs points leur sont restitués en vue du deuxième tour.

**Une 1<sup>ère</sup> phase de désinscription** suit le premier tour d'inscription pour permettre aux étudiants qui le souhaitent de se désinscrire de un ou de plusieurs cours qu'ils auraient obtenus lors du premier tour. A chaque désinscription de cours, l'étudiant récupère les points qu'il a misés sur ledit cours lors du premier tour.

**Le deuxième tour**, facultatif, permet à chaque étudiant de compléter ses inscriptions, notamment lorsque certaines de ses demandes du premier tour n'ont pas été satisfaites. Les sections remplies à l'issue du 1<sup>er</sup> tour et de la 1<sup>ère</sup> phase de désinscription sont fermées. Les étudiants demandent leur inscription dans les sections où des places demeurent disponibles, en misant les points qui leur restent ou qui leur ont été restitués. Tant que le tour est ouvert, ils peuvent modifier leur sélection ou leur mise de points de ce deuxième tour.

**Une 2<sup>ème</sup> phase de désinscription** suit le deuxième tour d'inscription, à l'instar de la 1<sup>ère</sup> phase, pour permettre à nouveau aux étudiants qui le souhaitent de se désinscrire de un ou de plusieurs cours qu'ils auraient obtenus lors du premier ou deuxième tour d'inscription. Au cours de cette deuxième phase, l'étudiant ne récupère pas les points misés (ceux-ci n'étant plus utiles pour le troisième tour).

**Lors du troisième tour**, les étudiants s'inscrivent, sans miser aucun point, dans les sections où il reste des places disponibles. Le principe fonctionne sur la base du premier arrivé, premier servi. Aucune désinscription n'est possible. A l'issue du troisième tour, les listes finales d'étudiants par cours sont transmises aux départements et aux professeurs et ce avant le premier cours. Plus aucune inscription ou désinscription aux

cours n'est ensuite possible, sauf cas particulier (départs en stage ou en apprentissage dûment justifiés jusqu'à la 4<sup>ème</sup> semaine de cours). Dans ces derniers cas, si la désinscription n'est pas faite dans le temps requis ou en cas d'abandon, l'étudiant sera considéré comme ayant effectivement pris le cours, lequel sera décompté des 30 prévues.

En langues, un étudiant ne s'étant pas présenté au 1<sup>er</sup> cours sans en avoir préalablement averti le CRL est automatiquement désinscrit à l'issue dudit 1<sup>er</sup> cours. Enfin, plus aucune inscription en surnombre ne sera possible.

## Partie 2 : instructions pratiques en vue de l'inscription

---

Ouvrez une session internet à l'adresse : <http://myessec.com>

Donnez votre identifiant d'étudiant et votre mot de passe. Choisissez la rubrique **MSc Coursus Center** puis **Inscriptions aux cours**.

Cliquez sur le lien **S'inscrire aux cours et vérifier son emploi du temps** puis **Add/Drop classes** sélectionner dans le menu déroulant le terme concerné et validez par le bouton **Submit Changes**.

Vous arrivez sur un écran permettant d'entrer vos choix de cours avec le nombre de points. Cet écran comporte en outre un certain nombre d'indications utiles :

- Tour d'inscription actuel (Round) ;
- Période (P/Term) ;
- Dates et heures limites pour le tour d'inscription et pour les phases de désinscription ;
- Nombre maximum de points (Max Points) ;
- Nombre maximum de cours par jour (Max Courses per Day) ;
- Points encore disponibles (Points Available).

### ■ Le premier tour

Pour chaque cours choisi, donnez le CRN (Course Reference Number) et le nombre de points (PNTS). Enregistrez la demande en cliquant sur **Submit Changes**.

Si vous ignorez le CRN, cliquez sur **Class Search** ou le choix **Moteur de recherche** du menu «Inscriptions aux cours» et donnez la matière (subject ; ex : FINM Finance de marché, DEVN Atelier de négociation, etc.) et le code numérique (ex : 31124, 31155, etc.) du cours qui vous intéresse.

**ATTENTION** : un même cours peut avoir plusieurs sections ouvertes, chacune ayant un CRN différent.

Seules les inscriptions aux cours dépendant de la Grande Ecole (cours codés xxxx31xxx), se font avec des points. Pour les cours dépendant d'autres établissements, l'inscription, quand elle est possible, est acceptée ou refusée immédiatement sur la base du nombre de places disponibles.

Cette opération (CRN/PNTS + submit changes) peut être répétée plusieurs fois. En l'absence d'erreur, votre demande d'inscription est enregistrée (à ce stade, cela ne signifie pas que l'inscription soit validée).

La liste des cours avec les points misés s’affiche. En cas d’erreur, la demande d’inscription est rejetée. La liste des cours concernés s’affiche avec, pour chacun, un message donnant le motif du rejet.

Voir ci-dessous la liste alphabétique des principaux messages avec leur signification.

#### LISTE ALPHABETIQUE DES PRINCIPAUX MESSAGES AVEC LEUR SIGNIFICATION

<b>CLASS RESTRICTION</b>	Section offerte uniquement à une population d’étudiants à laquelle vous n’appartenez pas
<b>CLOSED SECTION</b>	Vous misez des points sur une section fermée (nombre de places atteint ou annulation administrative)
<b>COURSES PER DAY EXCEEDED</b>	Vous dépassez le nombre maximum autorisé de cours par jour
<b>CREDITS EXCEEDED</b>	Vous dépassez le nombre maximum autorisé de cours par trimestre
<b>DUPL CRSE WITH SEC-XXXX</b>	Vous cherchez à vous inscrire dans deux cours équivalents
<b>DUPLICATE CRN</b>	Vous cherchez à vous inscrire dans deux sections du même cours
<b>LANGUAGE COURSES EXCEEDED</b>	Vous dépassez le nombre maximum autorisé de cours de la même langue dans le trimestre
<b>LANGUAGE LEVEL REQUIREMENT IS NOT MET</b>	Vous n’avez pas le niveau de langue requis pour suivre ce cours
<b>LEVEL RESTRICTION</b>	Section offerte uniquement à une population d’étudiants à laquelle vous n’appartenez pas
<b>MAJOR RESTRICTION</b>	Section offerte uniquement à une population d’étudiants à laquelle vous n’appartenez pas
<b>NOT A POINT COURSE</b>	Vous ne devez pas miser de point pour cette section
<b>POINTS COURSE, MUST ENTER POINTS</b>	Vous devez miser des points pour cette section
<b>POINTS EXCEEDED</b>	Vous avez misé plus de points que vous n’en disposez
<b>PREQ and TEST SCORE-ERROR</b>	Vous n’avez pas pris les cours pré-requis nécessaires
<b>REPEAT COUNT EXCEEDS 0</b>	Vous cherchez à vous inscrire dans un cours auquel vous avez déjà été inscrit 1 fois dans votre scolarité (0 réinscription autorisée).
<b>TIME CONFLICT WITH XXXXX</b>	Vous cherchez à vous inscrire dans une section programmée sur la même plage horaire que la section XXXXX

Après une erreur, si elle peut être corrigée (par exemple en évitant de dépasser le nombre de points total dont vous disposez), vous pouvez continuer vos inscriptions jusqu’à arriver à la sélection désirée. Vérifiez soigneusement vos inscriptions (cours, jour, horaire) pour éviter toute erreur de saisie.

**IMPORTANT :** Quand vous avez terminé, déconnectez-vous (bouton **Exit** en haut à droite), de manière à empêcher quiconque d’accéder à vos informations personnelles.

Si vous désirez changer d’avis à propos d’une demande enregistrée (par exemple, renoncer à tel cours ou modifier le nombre de points), choisissez **Abandon** sur la boîte **Action** située à côté du CRN. Enregistrez par **Submit Changes** et, si nécessaire, faites une nouvelle sélection.

Pendant toute la durée du premier tour, vous pouvez vous connecter plusieurs fois pour

modifier vos demandes d'inscription. Dès la clôture du tour, vos demandes ne sont plus modifiables.

#### ■ A l'issue du 1<sup>er</sup> tour

Vous pouvez vous connecter, mais l'accès au système d'inscription est fermé. Durant les premiers jours, des opérations de clôture sont en cours et aucune information n'est accessible. Ensuite, dès annonce par le service des études, vous avez la possibilité de voir la liste des sections dans lesquelles votre inscription a été acceptée. Pour ce faire, choisissez : Myessec.com, MSc Cursus Center, ↗ Inscription aux cours, puis Course Schedule.

#### ■ 1<sup>ère</sup> phase de désinscription

Après avoir vérifié l'état de vos inscriptions à l'issue du premier tour (parmi vos demandes enregistrées, lesquelles ont été acceptées, lesquelles refusées, compte tenu du nombre de points misés ?), vous avez la possibilité de vous désinscrire de certains cours, souhaitant ainsi revoir l'organisation de votre emploi du temps. Pour ce faire, vous devez sélectionner : Myessec.com, MSc Cursus Center, ↗ Inscription aux cours, puis sélectionner dans le menu la mention « Abandon web » pour les cours dont vous souhaitez vous désinscrire.

#### ■ Le deuxième tour

Lors de ce deuxième tour, vous pouvez, si vous le souhaitez, compléter vos inscriptions en sélectionnant des sections encore ouvertes (la liste peut être consultée sur le site myessec.com). Procédez en donnant le CRN et le nombre de points, ou utilisez **Class Search** ou le **Moteur de recherche**, comme au premier tour. Les demandes d'inscription du deuxième tour sont modifiables jusqu'à la clôture de celui-ci.

- **2<sup>ème</sup> phase de désinscription.** Mêmes possibilités et mêmes procédures qu'entre le premier et le deuxième tour. Vous pouvez vous désinscrire des cours pour lesquels vous avez obtenu une inscription.

#### ■ Le troisième tour

Le troisième tour se déroule une semaine avant le début des cours. Vérifiez d'abord l'état de vos inscriptions, puis, si nécessaire, complétez-les en sélectionnant des sections encore ouvertes. Procédez comme aux tours précédents, mais sans miser de points. Les inscriptions sont validées ou rejetées immédiatement, dans l'ordre de leur arrivée, en fonction des places encore disponibles.

Par contre, il n'est plus possible pour vous de vous désinscrire d'un ou plusieurs cours.

#### ■ A l'issue du troisième tour et en cours de trimestre

Vous pouvez consulter la liste des cours auxquels vous êtes effectivement inscrit(e) en choisissant dans le menu.

### ▪ **Présence aux examens**

Les épreuves de contrôle des connaissances sont obligatoires et prioritaires par rapport à toute autre activité. Pour les étudiants en MSc/MBA, la dernière séance de cours en règle générale est consacrée au quiz final.

Si un étudiant est absent à une épreuve de contrôle, sauf exception mentionnée ci-dessous, il se voit attribuer la note 0 (zéro). En MSc/MBA, si pour des raisons d'ordre médical, justifiées par un certificat médical, ou de circonstances exceptionnelles dûment motivées et justifiées, un étudiant ne peut se présenter aux épreuves (quiz final), l'étudiant doit prendre immédiatement contact avec le professeur et le service des études.

### ▪ **Respect des règles de discipline pendant les épreuves**

#### **L'étudiant doit :**

- se présenter impérativement sur le lieu d'examen ¼ d'heure avant le début de l'épreuve.
- avoir sur lui toutes les pièces nécessaires à son identification (carte d'étudiant impérative à placer sur la table de l'examen)
- signer la liste d'émargement
- déposer son manteau, cartable, sac, téléphone, etc. à l'endroit indiqué par les surveillants
- s'installer à la place réservée en cas de numérotation des places ou à la place désignée par le surveillant.
- composer personnellement et seul sauf disposition contraire (ex. étudiant handicapé)
- n'utiliser que le matériel expressément autorisé dans les modalités d'examen
- n'utiliser que les copies d'examen anonymes et les brouillons mis à sa disposition pour l'épreuve par le service des examens
- remettre sa copie à l'heure indiquée pour la fin des épreuves, même s'il s'agit d'une copie blanche.
- rendre le matériel prêté pour l'épreuve (calculatrice, etc.) le cas échéant.

#### **L'étudiant ne doit pas :**

- utiliser tout appareil électronique (téléphone, calculatrice, ordinateur portable, etc.) sauf autorisation spécifique du professeur – ces appareils devront être éteints et rangés dans les sacs
- quitter la salle d'examen avant d'avoir satisfait au contrôle d'identité et avoir émargé en face de son nom pour la remise de copie
- regagner sa place après avoir remis sa copie et émargé la feuille de présence

**Pendant toute la durée de l'épreuve, aucune sortie ne sera autorisée sauf cas exceptionnel apprécié par le surveillant.** Tout étudiant sort dès lors qu'il a remis sa copie et émargé la feuille de présence. Cependant, une durée minimale de présence à l'examen d'une heure est requise.

Aucune copie ne sera acceptée par le surveillant en dehors de la salle d'examen ni le secrétariat du département concerné après la fin de l'examen.

### **Candidat retardataire**

L'accès de la salle d'examen reste autorisé à tout candidat retardataire qui se présente après la remise de sujets. Aucun temps supplémentaire de composition ne sera donné au candidat concerné (la mention du retard sera portée sur la liste d'émargement).

### **Fraude et tentative de fraude**

Durant les épreuves, toute communication ou tentative de communication, toute fraude ou tentative de fraude sont interdites et sont sanctionnées.

Aucun échange ne sera autorisé d'un étudiant à l'autre (transfert de document, calculatrice, ...)

Les surveillants sont habilités à exercer un contrôle strict des identités et du matériel autorisé.

Ils sont également mandatés pour faire une observation ferme en cas de constat de tentative de communication entre étudiants.

En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle d'examen :

- prend toutes les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude sans interrompre la participation à l'examen
- saisit les pièces ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits
- dresse immédiatement un procès-verbal contresigné par les autres surveillants et par le ou les auteurs de la tentative de fraude ou de la fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès-verbal.

La fraude ou tentative de fraude est portée à la connaissance immédiate du professeur et de la direction des études.

En cas de substitution de personne ou de trouble affectant le déroulement de l'examen, le surveillant peut exclure l'étudiant et en avertit immédiatement la direction des études.

## Conditions d'obtention du diplôme

Le jury de fin d'études, composé d'un président et d'un suppléant, nommés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, et d'un secrétariat assuré par un représentant du recteur d'académie, soumet au ministre chargé de l'enseignement supérieur la liste des étudiants proposés pour l'obtention du diplôme de l'ESSEC.

Sont proposés les étudiants qui ont, **selon leur année d'intégration** (et non fonction de l'année d'admission) **et leur statut**, rempli les conditions spécifiées dans le tableau ci-après.

**Pour les étudiants en double diplôme international**, les conditions d'obtention du diplôme varient en fonction du diplôme de l'université partenaire. Prière de se renseigner auprès du service des relations internationales.

**Pour les étudiants en double diplôme français**, les conditions d'obtention du diplôme varient en fonction du diplôme de l'université partenaire. Prière de se renseigner auprès de la direction des études.

Une fois diplômé, chaque étudiant reçoit le diplôme, revêtu du visa ministériel, et un supplément au diplôme, établi en langues française et anglaise, avec les rubriques prévues par la Commission européenne.

Valider à 10/20 24 unités de valeur (UV) de MSc/MBA		Pour tout étudiant entré en MSc/MBA en				
		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Période Initiale (Admis sur concours)	Voir « condition de validation cycle Bachelor »	X ou	X ou	X ou	X ou	X ou
Pré-MSc/MBA (Etudiants AST)	Cours ≥ 8/20 Moy. pré-MSc/MBA ≥ 10/20	X	X	X	X	X
TOEIC	min. 850 points	X	X	X	X	X
Fondamentaux	8 UV	X	X	X	X	X
Electifs de gestion	10 UV	X				
	12 UV		X	X	X	X
Parmi les fondamentaux et/ou électifs de gestion ci-dessus	6 UV minimum suivies en anglais		X	X	X	X
	1 UV pour les étudiants apprentis = MGTP31206/31207 ou MGTP31208	X	X	X	X	X
Langues	2 UV d'anglais	X				
	2 UV d'une même autre langue*	X	X	X	X	X
Complémentaires	2 UV (au choix : gestion et/ou langues)	X	X	X	X	X
Expérience professionnelle	6 UVEP = 18 mois	X	X	X	X	X
Expérience internationale	6 UVEI = 6 mois	X	X			
	9 UVEI = 9 mois			X	X	X

\* Impérativement le français pour les étudiants admis en MSc/MBA non-francophones

**Directeur de la Grande Ecole**

Françoise REY  
Ass. : Laurence BILLET  
33 (0)1 30 43 31 36 - billet@essec.fr

**Equipes  
ESSEC Grande Ecole**

**Sites Internet**

Site du Groupe ESSEC : [www.essec.fr](http://www.essec.fr)  
Site des étudiants du Groupe ESSEC : [www.essecive.com](http://www.essecive.com)  
Portail des Communautés : [www.myessec.com](http://www.myessec.com)

**Pour l'académique**

**Direction des Etudes**

**et des Admissions**

Marie-Noëlle KOEBEL  
koebel@essec.fr

Ass. : Chantal DEFAIX  
33 (0)1 34 43 31 06  
defaix@essec.fr

**Responsable Cycle Master**

Anne MEREYDE  
33 (0)1 34 43 33 75  
meryede@essec.fr

**Pour l'international**

**Service des Relations**

**Internationales**

Bureau F115  
Responsable  
Delphine LEFEBVRE,  
33 (0)1 34 43 31 44  
lefebvre@essec.fr

**Accueil des étudiants**  
internationaux  
Axelle MAUDUIT  
Tel: 33 (0)1 34 43 39 56  
Fax: 33 (0)1 34 43 28 50  
mauduita@essec.fr

**Etudiants ESSEC partants**

Jana PETRICOVA  
Tel: 33 (0)1 34 43 39 21  
Fax: 33 (0)1 34 43 28 50  
petricova@essec.fr

**Pour l'expérience  
professionnelle**

**Direction des Relations**

**Etudiants-Entreprises**

(RdC - couloir D)  
Responsable Equipe Conseil  
Agnès ZANCAN  
33 (0)1 34 43 31 87  
zancan@essec.fr

**Chargé conseil, Responsable**  
**des étudiants internationaux**  
Claire GAUDISSART  
33 (0)1 34 43 31 76  
gaudissart@essec.fr

**Conseil Orientation & CVPEP**

Martine BERNARD  
33 (0)1 34 43 31 46  
bernard@essec.fr

Marie CARDELLI  
33 (0)1 34 43 28 34  
cardelli@essec.fr

Marie-José COUESNON  
33 (0)1 34 43 39 55  
cousenon@essec.fr

**Affaires  
administratives**

**Directeur des Opérations**

Gérard GAUTIER  
33 (0)1 34 43 28 45  
gautier@essec.fr

**Bureau des Affaires Étudiantes**

Bureau: H103C  
Horaires d'ouverture : 10h00-17h00

**Responsable**

Evelyne NICKEL  
33 (0)1 34 43 33 81  
nickel@essec.fr

**Comptabilité étudiante/**

**Frais de scolarité**  
33 (0)1 34 43 31 19  
info-finances@essec.fr

**Sécurité sociale/Bourses**

33 (0)1 34 43 31 07 (ou 33 12)  
info-admin@essec.fr

**Inscription/Réinscription -**

**Dossier administratif**  
33 (0)1 34 43 33 96  
berkane@essec.fr

**Cartes de séjour/Accueil des**

**étudiants étrangers**  
33 (0)1 34 43 33 82  
iso@essec.fr ou fere@essec.fr

**Services  
sur le campus**

**Médecin (A14)**

Dr Arnaud RICHARD  
33 (0)1 34 43 39 52

**Infirmière (A13)**

Edwige de BENOIST  
33 (0)1 34 43 39 52  
infirmiere@essec.fr

**Psychologues/Conseillers (C115)**

Boris HAGUENAUER,  
Vanessa NTAKABANYURA  
33 (0)1 34 43 28 39  
haguenaouer@essec.fr  
ntakabanyura@essec.fr

**Référents handicap**

Agnès KERECKI,  
kerecki@essec.fr  
Stefan GRÖSCHL  
groschl@essec.fr

**Bibliothèque**

Horaires d'ouverture  
9h00-22h00 la semaine  
(et 10h00-19h00 le samedi)  
Tel : 33 (0)1 34 43 32 68  
learningcenter@essec.fr

**Assistance informatique**

Horaires d'ouverture : 8h00-18h00  
33 (0)1 34 43 32 00  
sostdsi@essec.fr

**Admissions**

1<sup>er</sup> étage du Galion

Bureau : F110  
Fax: 33 (0)1 34 43 28 50

**Responsables sur concours**

Sylvie CONTANTIEC  
33 (0)1 34 43 31 38  
contantiec@essec.fr

**Admissions sur titre**

Ass. Com. : Manjolie HAUGOU  
33 (0)1 34 43 39 06  
haugou@essec.fr

Ass. : Florence HENRION  
33 (0)1 34 43 31 26  
henrion@essec.fr

**Association pour le Logement  
des Étudiants – ALEGESEEC**

Horaires d'ouverture de l'accueil  
8h30 - 17h30 (16h30 le vendredi)

7, avenue du Parc

95020 Cergy-Pontoise Cedex

Tel: 33 (0)1 34 43 60 00

Fax: 33 (0)1 34 43 60 09

alegessec-gestion@essec.fr

**Association des Diplômés**

Association ESSEC Alumni  
70, rue Cortambert  
75116 Paris  
Tel: 33 (0)1 56 91 20 20  
Fax: 33 (0)1 56 91 20 21  
essecnet@club-internet.fr  
Website: [www.essecnet.com](http://www.essecnet.com)

## Instances de l'école et participation des étudiants à la vie de l'ESSEC

### ▪ **Le Comité de Pilotage**

Le Comité de Pilotage est constitué du directeur de la Grande Ecole, Françoise REY, du directeur des études et des admissions, Marie-Noëlle KOEBEL, du responsable Cycle Master, du responsable des relations internationales, du responsable équipe conseil de la DREE et du responsable communication.

Il est, sous la responsabilité du directeur de la Grande Ecole, l'instance de direction de l'école.

### ▪ **Le « CP » (Comité Pédagogique)**

Ce comité rassemble, outre la direction de l'école et le responsable du service des études, les professeurs représentant chacun des huit départements de gestion et le directeur du centre de ressources linguistiques, Keith SURRIDGE.

Il définit, en concertation avec le directeur de l'école, les évolutions pédagogiques de la Grande Ecole (création de nouveaux cours, développement de l'offre de cours en anglais, amélioration apportée au programme, etc.).

### ▪ **Le « CE » (Comité d'Enseignement)**

Le Comité d'Enseignement est constitué des mêmes représentants que le comité pédagogique auxquels s'ajoutent, outre le responsable équipe conseil de la DREE, Agnès ZANCAN, et le directeur du Pôle Systèmes d'Information (PSI), Jean-Pierre CHOLET,

- les étudiants élus (représentants du cycle Bachelor, des étudiants admis sur titre français et international)
- le président du BDE
- le président du BDS
- le président d'ESSEClive.

Les étudiants élus :

- font remonter au CE des points concernant l'évolution de la Grande Ecole (suggestions d'innovation, questions sur la vie étudiante, suivi des cours ...),
- relayent à l'ensemble de la population étudiante, en particulier via l'espace dédié sur ESSEClive, les informations relatives aux travaux du CE,
- contribuent à la communication et à l'échange entre étudiants et direction de l'école.

L'École encourage vivement tout étudiant à se porter candidat à la rentrée en tant que représentant des étudiants pour participer à la vie de l'école, lui permettant ainsi d'être un acteur clé dans le processus d'amélioration du programme.

## ▪ **Le « CVE » (Conseil de la Vie Etudiante)**

Le Conseil de la Vie Etudiante est dirigé par le directeur général du groupe ESSEC, Pierre TAPIE, et est constitué des personnes suivantes : le directeur des services généraux, Jean-Pierre BEAULIEU, le doyen du corps professoral, Jean-Marc XUEREB, les directeurs des établissements de formation initiale (Grande Ecole, EPSCI, Mastères spécialisés), le directeur du PSI, Jean-Pierre CHOULET, le directeur de la DREE, Séverine JAUFFRET, et les présidents des principales associations d'étudiants.

Il traite des questions relatives à :

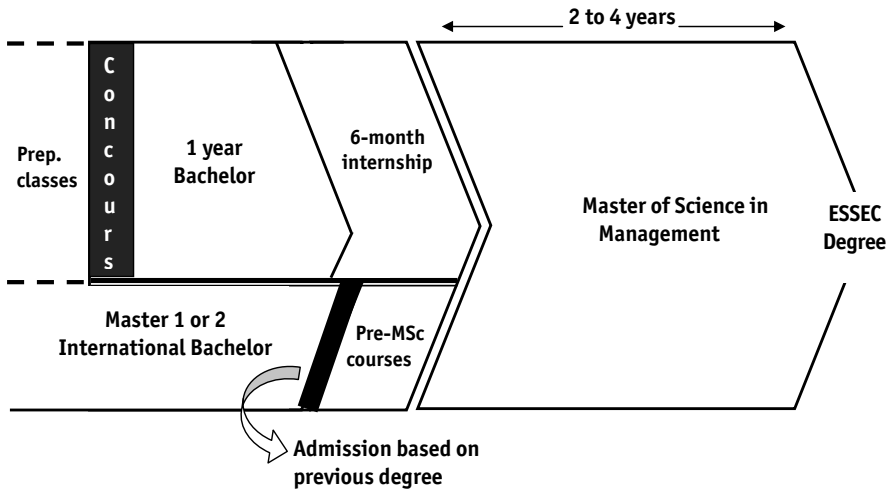
- l'amélioration des conditions de vie et d'études sur le campus
- la citoyenneté et l'engagement étudiant
- le pilotage de la vie étudiante sur le campus.

# Introduction

The Master of Science in Management is a flexible and customized program which allows students to build their own curriculum.

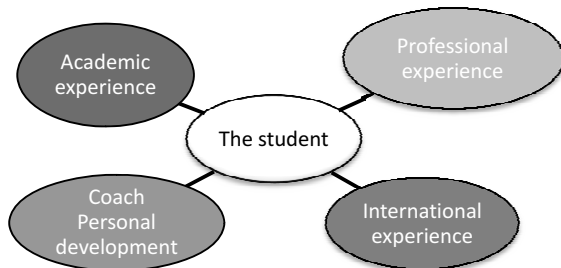
Students in the MSc come from two different admissions paths:

- They graduated from the ESSEC Bachelor after having taken the competitive exam at the end of the preparatory classes in economics and commerce or in arts.
- They graduated from the French or international higher education system and have been admitted on the basis of a previous degree.



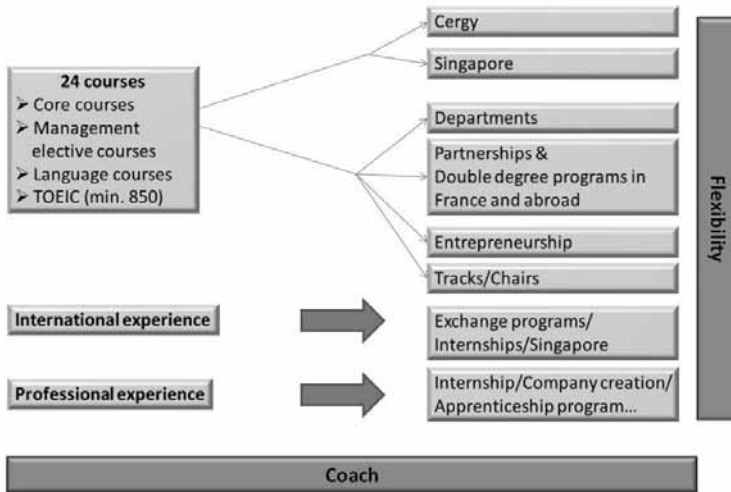
The flexible nature of the curriculum allows students to combine academic content, professional and international experiences. Students build their own curriculum as they wish, combining work and study, in France and abroad.

The objective of the personalized curriculum is to progressively nurture the personal and professional development of each student. Each student is accompanied by a tutor until graduation to help him/her make the best choices for his/her projects.



## Academic content

### Duration and organization



The maximum duration for a student in order to complete the MSc is 4 years, except in certain cases stated by the Head Office of Academic Affairs (illness, maternity leave, sabbatical year, etc.).

The tuition fees correspond to two annual installments. But annual registration fees are still required for each additional year beyond the first two years. It is possible to register in and attend a maximum of 30 mandatory or elective courses besides pre-MSc courses.

The MSc is organized into three trimesters of 10 weeks each: T1 (Fall term), T2 (Winter term) and T3 (Spring term). A detailed calendar is available on [myessec.com](http://myessec.com).

Each management course corresponds to 25 hours of class (2.5 hours a week) over a 10-week term, plus 60 to 90 hours of out-of-class personal work. Language courses correspond to 30 hours of class (3 hours a week).

Each term, there is one or two “intensive” weeks, usually planned during holidays (February, April, end of September). During this intensive week, courses correspond to 5 hours a day over 5 days. Attention: in 2011-2012, there is no “intensive week” at the end of June.

Each term, students may take up to 7 management and language courses, and an additional course if it is taken during the intensive week.

MSc program: 4 years maximum

Maximum 30 course registrations

Registration to max. 7 courses per term

3 intensive weeks in 2011-2012

## Rules of course validation

Students take courses each term. They have to validate the course(s) at the end of the term. Courses, unless exception and except pre-MSc courses, award course credits (UV). One UV is granted upon attending the classes and obtaining a grade of at least 10/20 in the corresponding course.

## European Credit Transfer System (ECTS)

Each management credit (UV) completed in MSc awards 5 ECTS.

As a French and European business school, ESSEC participates in the Socrates/Erasmus program. This program aims at developing the European dimension in higher education, at enhancing its quality through partnerships, special joint projects, and at promoting student and professor mobility, thanks to the guarantee of academic recognition of studies abroad.

1 managt course =  
25 hours =  
1 UV =  
5 ECTS

ECTS credits are a value allocated to course units to describe the student workload required to complete them. At ESSEC, each management course corresponds to 5 ECTS credits. In the ECTS system, the Master's degree corresponds to the validation of a minimum of 120 ECTS, over a minimum 2-year period.

Finally, to help European institutions translate the grades to their students and homogenize the different grading systems, the ECTS grading scale has been developed. It provides additional information on the student's performance to that provided by the institution's grade, but does not replace the local grade. This system does not correspond to the US grading system.

### *Description of the ECTS grading system*

ECTS	ESSEC Grades	% achieving grade	Definition
A	16 – 20	10	Excellent
B	14 - 15	25	Very Good
C	13	30	Good
D	11 - 12	25	Satisfactory
E	10	10	Pass
F	0 – 9		Fail

## Core courses

All students are required to take a certain number of core courses to graduate. There are 8 core courses.

**Without the validation of the pre-MSc course, prerequisite to these courses, student cannot register to the corresponding core course (cf. Course catalog). Students who have not validated the prerequisite course, followed during the previous trimester, will be automatically unregistered from the corresponding course during the third week of classes.**

## List of core courses

Students have to validate one of the courses in each following block listed below. Each course allocates 1 credit (UV) and 5 ECTS credits.

<b>CPT</b>	CPTC31124	Info comptables et financières
	or CPTC31125	Finl Accounting & Reporting
	CPTG31148	Contrôle de gestion
	or CPTG31149	Management Control
<b>ECO</b>	ECOI31142	Economie managériale
	or ECOI31143	Business Economics
<b>FIN</b>	FINE31124	Fondements de la finance
	or FINE31123	Principles of Finance
<b>MGTP</b>	MGTP31100	Comportement organisationnel
	or MGTP31101	Organizational Behaviour
<b>MGTS</b>	MGTS31102	Stratégie et management
	or MGTS31103	Strategy and Management
<b>MKG</b>	MKGM31128	Marketing management
	or MKGM31129	Marketing Management
<b>SID</b>	SIDI31134	SI/TI pour les managers
	or SIDI31135	IS/IT for Managers

8 core courses

## Enrollment in core courses

Students may follow the core courses either in Cergy or in Singapore (Core Track).

For the latter, students have to consult the Course catalog in order to learn about the program and the application and selection processes.

If students do not opt for the Core Track, they may follow the core courses either in French or in English each term on the Cergy campus. Different course sections are available at different schedules. Students choose and plan their core courses according to their personal and professional project. However, **it is strongly recommended to plan some core courses at the beginning of the curriculum** (cf. table below). Students have to allocate points to enrol in these courses.

4 core courses « beginning of the curriculum»	4 core courses to be followed later in the curriculum
<b>CPTC</b>	<b>CPTG</b>
CPTC31124 Info comptables et financières	CPTG31148 Contrôle de gestion
or CPTC31125 Finl Accounting & Reporting	or CPTG31149 Management Control
<b>ECO</b>	<b>MGTP</b>
ECOI31142 Economie managériale	MGTP31100 Comportement organisationnel
or ECOI31143 Business Economics	or MGTP31101 Organizational Behaviour
<b>FIN</b>	<b>MKG</b>
FINE31124 Fondements de la finance	MKGM31128 Marketing management
or FINE31123 Principles of Finance	or MKGM31129 Marketing Management
<b>MGTS</b>	<b>SID</b>
MGTS31102 Stratégie et management	SIDI31134 SI/TI pour les managers
or MGTS31103 Strategy and Management	or SIDI31135 IS/IT for Managers

## Elective management courses

After the validation of pre-MSc courses, and after or at the same time as attending core courses, students may build their own curriculum according to their personal and professional project. They can choose and plan their elective management courses among a large choice of more than 200 courses taught in French or in English.

They may decide to remain generalist, in which case they will take courses among the offer of the 8 academic departments. They may also decide to specialize in one corporate function and/or sectorial activity by applying to a Chair and/or a specialized track. A third choice may be to specialize by taking part in the various agreements ESSEC signed with prestigious French or international academic institutions.

To discover the course offer, we recommend that you consult the Course catalog, in which brief course outlines are published. If you wish to consult the course syllabi, they are available on [myessec.com](http://myessec.com), MSc cursus center. For partnership agreements, please see hereafter.

Students have to take and validate a minimum of 10 to 12 elective management courses, according to the year in which they entered the program. Among the elective and core courses, the student has to validate at least 6 management courses taught in English, according to the year in which they entered the program.

## Language courses

### ■ Language requirements for the degree

- **Students who entered the MBA program till 2008** have to validate:

- 2 credits (UV) in English
- 2 credits (UV) in one same other language which is automatically French for international non-French-speaking students.

- **Students who joined the MSc/MBA in 2009 or after** have to validate:

- 2 credits (UV) in one language other than English – which is automatically French for international non-French-speaking students.

- **Students who entered the MSc/MBA in 2007-2008 or after** have to obtain the minimum score of 850 at the TOEIC English tests.

It is strongly recommended to pass language requirements at the beginning of the curriculum.

Students may also validate two other language credits without any specific condition.

### ■ Option for Languages other than English

In MSc/MBA, students may:

- Continue to learn a previously studied language, for which a level will have been validated by the Linguistic Resource Center;
- Learn a new language, as a beginner.

Language options: Arabic, Chinese, English, French as a Foreign Language, German, Hebrew, Italian, Japanese, Portuguese (Brazilian), Russian and Spanish.

**French is automatically the second foreign language for international non-French speaking students.**

## ■ English

Taking English classes as optional UVs is possible all along of the MSc program. It is strongly recommended for students to continue to improve and deepen their English skills and their ability to understand and express themselves in English, especially after a period when they did not have the chance to regularly practice the language (after a professional experience, AST students...).

Advice to students (by category /purpose):

<b>Civilization &amp; culture</b>	Recommended for students willing to go beyond business language, and who wish to deepen their knowledge of Anglo-Saxon societies for better professional exchanges with the English-speaking world abroad and in France. Several courses are available such as <i>American Literature, British Literature, US Government &amp; Politics, The UK Today, Art &amp; Money ...</i>
<b>Language Skills</b>	Students with a low-level, who did not obtain the minimum score required for the TOEIC, or those who must renew with the practice of the language may take the following courses: <i>Refresher Course and Spoken English</i> .  For students willing to improve their writing abilities: <i>Writing for the Business World, Creative Writing</i> or their oral professional communication skills: <i>Public Speaking/Vocal Coaching</i> .
<b>Business Language</b>	Students who wish to understand current affairs, news, innovation, emergent questions in the Anglo-Saxon's business world: <i>Current Business Issues, Advanced Business English, The Language of Advertising &amp; Marketing, Finance &amp; Banking English</i> .
<b>Getting prepared for Professional Life</b>	Many courses are available to help students in their professional life (internship, apprenticeship, first job after graduation...): <i>Negotiating in English, Conflict Resolution, and Soft Skills, Writing for the Business World, Creative Writing, Public Speaking/Vocal Coaching</i> .

## ■ Opportunity to learn a new foreign language

This option has to be taken after serious consideration. The number of teaching hours is only 60, which is quite low for the acquisition of a first level. This is especially true when the studied language does not belong to the same language family as the mother-tongue.

It is therefore essential to devote time to studying and practicing this new language outside of class, and to be willing to study assiduously.

### **Specific conditions for language courses for beginners:**

Teaching is organized over two consecutive terms: the 2nd and 3rd term of the academic year. The student has to take and validate the two courses successively in order to be awarded the two corresponding credits (UV). A student who does not obtain an UV for the beginner's class at the end of the first of the 2 terms cannot continue studying this language. A student who does not obtain an UV for the beginner's class at the end of the second of the 2 terms will lose the UV obtained at the end of the first of the 2 terms.

**The validation of the two credits (UV) is granted according to the average of the final grades obtained each of the two terms.** Nevertheless, a minimum of 8/20 grade is required each term. The penalty for missing classes applies to each trimester separately.

The Linguistic Resource Center sends a registration form to concerned students in October by e-mail. A section can open if at least 10 students have registered in it.

#### ■ **I**ntensive one-week language course

This option gives students flexibility in their curriculum. One-week courses are more intensive. Mainly English courses are taught under this format.

#### ■ **A**ssiduousness

Students must attend **every class** of the quarter. Beyond 2 absences by 30-hour course, the grade will be penalized: 50% of the grade starting from the 3rd absence; 0/20 for the 4th. Penalties applied for absence may compromise the validation of the language credit.

#### ■ **V**alidation

In order to validate a UV, the final grade is calculated from the different grades of the examinations during the term (60% of the final grade) and from the final examination, which takes place during the last class (40% of the final grade).

Each language course credit (UV) awards 5 ECTS credits.

#### ■ **A**ssessment and changes of language level

For new AST students:

- The level of English is automatically awarded according to the score obtained at the TOEIC, TOEFL or IELTS test. In some cases the level is awarded based on an interview with a teacher of the Linguistic Resource Center.
- The level of the language other than English is awarded after a test and/or an interview with a teacher of the Linguistic Resource Center.

**During their curriculum, students who wish to verify their language level may consult the teacher in charge of the course or the coordinator of the concerned language.**

## Personal research

Supervised by a professor, students may set up a personal research project in place of one of the courses (management or language) of the trimester. Personal research is assessed by a written report graded by the professor. Its successful completion awards a course credit. **A student cannot receive more than two course credits from personal research projects during his/her studies.**

Each personal research project counts among the 30 courses authorized in the curriculum. Personal research projects in a foreign language are possible exclusively for students who have the level A and B in the studied language, and with the previous agreement of the academic directors of the Linguistic Resource Center.

## Chairs

A Chair is a center of academic excellence supported by public or private partner(s). Each Chair is managed by an ESSEC professor, who is in charge of coordinating the research and educational program.

The ESSEC Chairs are part of the MSc/MBA program curriculum. Duration is comprised between one term and 2 academic years. The Chair curriculum includes Chair seminar(s), strictly reserved to students admitted to the Chair, and compulsory and optional management courses. An internship may also be mandatory to graduate from some Chairs. Courses and seminars allow students to study an academic field in greater depth or explore the full complexity of a business sector. At the time of graduation, students are awarded a certificate of the Chair.

Through the privileged relationships between partner companies, professors and students, the Chairs represent a linchpin for leading intellectual and business communities.

Presentations of the Chair are usually given in June and in October. According to the Chair, the application process takes place either in June or in October each year. Each Chair admits between fifteen and thirty high-potential students, whose selection is based on a written application and an interview.

Most of the curriculum of the Chair is given in French, except for several of them. The following Chair programs are entirely taught in English: LVMH Chair, ESSEC-sanofi-aventis Chair of Therapeutic Innovation, ESSEC-KPMG Financial Reporting Chair, and Leadership and Diversity Chair.

For more detailed information on Chairs, please consult the Course catalog. Some Chairs have their own website.

## Specialized tracks

ESSEC offers different tracks which are the main thread for those who wish to work in a field requiring specific skills. Each track is managed by an ESSEC professor.

Like Chairs, the specialized tracks are part of the MSc/MBA program curriculum. Courses allow students to study an academic field in greater depth or explore the full complexity of a business sector. At the time of graduation, students are awarded a certificate of the track. All the courses of the tracks are entirely given at ESSEC.

Curricula of the tracks are taught in French and partially in English. The following track programs are entirely taught in English: The Agri-food track, Ph.D. in Business Administration, the Summer Module “The Global Manager in Europe”.  
For more detailed information on specialized tracks, please consult the Course catalog.

## Singapore tracks

Since its opening in October 2005, the Singapore campus is an ideal location on the Asian continent for students who wish to discover the diversity of this region and take part in Asia’s booming development. It is located in the ultra-modern National Library building in the city center.

MSc/MBA students can have the privilege of spending two periods of study in Asia. They may take part in two different programs: the Core Track and/or the Global Manager in Asia. The whole programs are taught in English.



- Students enrolled in the first year of the MSc program may attend a semester dedicated to the core courses required for the Master degree. **The Core Track is offered from January to June every year.**
- The **Global Manager in Asia** is a **program** offered to MSc/MBA students from **July to September** every year with the possibility to extend it for one more term by carrying out a consulting project in Asia, the **Asian Strategy Project**.
- In addition to courses from the ESSEC catalog, students have access on the Singapore campus to specific disciplines providing valuable insight into the Asian business, economic and cultural environment. With the melting pot of cultures and societies composing Singapore, students learn to know better this region of the world, which will play an ever-increasing role in their lives and their careers.

For more information on these programs and on their application process, please consult the Course catalog.

## Partnership agreements

ESSEC has signed some partnership agreements with several academic institutions in France and abroad.

There are different types of agreements, according to the type of school (French or international). These agreements enable students to follow specialized courses or not in the partner school for which they get credits for the ESSEC degree.

For more information on the French partnership agreements, please consult the French part of this *Study Guide*. For more information on international partnerships, please see the next chapter.

## International partnership agreements

The ESSEC MSc program has developed a **network of over 80 partners who welcome students on exchange and which include the best MBAs in the world** : Kellogg GSM (Northwestern University), Chicago Booth, Tuck School of Business (Dartmouth College), and Haas School of Business (UC Berkeley), to name a few.

Participating in an international exchange program is a unique opportunity to discover new academic horizons, to develop one's professional project and to discover new cultures and management methods.

For a deeper and longer experience, students can choose one of the **8 double degrees**: those one-year programs replace one year of study at ESSEC and allow students to obtain at the same time the ESSEC degree and the degree of the partner institution.

All the information about international programs (exchange programs, double degrees, etc.) is available on the extranet website [myessec.com](http://myessec.com)/ MSc Cursus Center/Study abroad. Students can download the application guide and forms, the list of partner universities, the exchange reports, the statistics, etc. Since 2011 are also available on the extranet website the majors and concentrations of partner schools.

Contact: Jana PETRICOVA, International Programs Coordinator, Outgoing Students  
Tel: 01 34 43 39 21 – [petricova@essec.fr](mailto:petricova@essec.fr)

## Exchange Programs

### ■ General Information and Conditions

Students have the possibility to participate in academic exchange programs in 30 different countries. An exchange program allows students to complete part of the international experience required for the degree.

In 2011-2012, more than 200 ESSEC students, who have been selected beforehand, will continue their studies abroad in one of the universities with which ESSEC has signed an exchange agreement.

The exchange programs are open to students enrolled in the MSc/MBA.

The exchange period varies according to the calendar of the host institution.

### ■ Selection

**The selection process for international programs takes place once a year from January to March, for a departure during the following academic year.** After having taken the GMAT (compulsory), each student must submit, before the application deadline in mid-January, a file in which he/she indicates three choices of destination in order of preference.

Only students with a GPA in management courses superior or equal to 12/20 will get an interview, during which the jury will evaluate their motivation, and the coherence between the chosen institutions and the student's professional and academic project.

ESSEC selects the students on behalf of the academic partners, except for the double degree programs for which ESSEC makes a pre-selection which will or will not be confirmed by the partner institutions.

## ■ Credits

Students validate from 4 to 6 management credits (UV) for the trimester or semester spent abroad insofar as they successfully pass, in the chosen university, the exams corresponding to a number of class hours equal or superior to the following:

- from 100 to 150 hours of management courses in non-European countries,
- from 20 to 30 ECTS credits of management courses in European countries.

**No language course taken abroad will be validated at ESSEC, except for Chinese courses at BISU in Beijing, Japanese courses at Keio University, and Russian courses at Plekhanov Academy of Economics.**

**No core course required at ESSEC can be validated by equivalency during an exchange or a double degree program.**

## ■ Financing

Students who go to a university in a country of the European Union participating in the Socrates-Erasmus program can benefit, under certain criteria, from an Erasmus scholarship. The scholarship allocation is managed by the International Relations Office.

Whatever the destination, selected students who meet the requirements can apply for a mobility scholarship from the *Conseil Général du Val d'Oise*, the *Région Ile-de-France*, or from any other local community.

There are also several scholarships open to students going on exchange to Asia, managed by the International Relations Office.



Partnership agreements

## ■ Partner Universities

The universities with which ESSEC currently has exchange agreements are the following:

<i>Country</i>	<i>University</i>	<i>City</i>
<b>AMERICA</b>		
<b>Argentina</b>	U.A.D.E. – Escuela de Dirección de Empresas Universidad Austral – I.A.E. Universidad de Cordoba	Buenos Aires Buenos Aires Cordoba
<b>Brazil</b>	Coppead Fundação Getulio Vargas - EBAPE Fundação Getulio Vargas - EAESP P.U.C. Rio U.S.P.	Rio de Janeiro Rio de Janeiro São Paulo Rio de Janeiro São Paulo
<b>Canada</b>	Concordia University Schulich School of Business, York University Haskayne School of Bus., University of Calgary University of Ottawa Rotman School of Mngt, University of Toronto Queen’s School of Business Sauder School of Bus., Univ. of British Columbia	Montréal Toronto Calgary Ottawa Toronto Kingston Vancouver
<b>Chile</b>	Universidad de Chile	Santiago
<b>Colombia</b>	Universidad de Los Andes	Bogota
<b>Mexico</b>	I.T.A.M. I.T.E.S.M. - EGADE IPADE	Mexico Monterrey Mexico
<b>Peru</b>	Pontificia Universidad Catolica del Peru	Lima
<b>United States</b>	A.B. Freeman School of Business, Tulane Univ. Brandeis International Business School Fuqua School of Business, Duke University George Washington Univ. School of Bus. Graziadio S.B.M., Pepperdine University Haas School of Business, Univ. of California Johnson G.S.M., Cornell University Kellogg G.S.M., Northwestern University Kenan Flagler Business School (U.N.C.) Owen G.S.M., Vanderbilt University Thunderbird School of Global Management Tuck School of Business, Dartmouth College University of California – Irvine University of Chicago Booth School of Business University of Wisconsin-Milwaukee	New Orleans, LO Boston, MA Durham, NC Washington, D.C. Malibu, CA Berkeley, CA Ithaca, NY Evanston, IL Chapel Hill, NC Nashville, TN Glendale, AZ Hanover, NH Irvine, CA Chicago, IL Milwaukee, WI
<b>AFRICA</b>		
<b>South Africa</b>	University of Cape Town Univ. of Stellenbosch Business School	Cape Town Bellville

<b>ASIA</b>		
<b>China</b>	Beijing International Studies Univ.	Beijing
	Guanghua School of Mgt, Peking University	Beijing
	Tsinghua Univ., School of Economics and Mngt	Beijing
	Hong Kong University of Science & Technology	Hong Kong
	The Chinese University of Hong Kong	Hong Kong
	School of Management, Fudan University	Shanghai
<b>India</b>	Tongji University	Shanghai
	Indian Institute of Management	Ahmedabad
	Indian Institute of Management	Bangalore
	Indian Institute of Management	Calcutta
<b>Japan</b>	Indian Institute of Management	Lucknow
	Keio University	Tokyo
	- Faculty of Commerce	
	- Keio Business School	
<b>Pakistan</b>	Graduate School of Accountancy, Waseda Univ.	Tokyo
	Graduate School of Economics, Osaka Univ	Osaka
	Lahore University of Management Sciences	Lahore
<b>Singapore</b>	Nanyang Technological University	Singapore
	National University of Singapore	Singapore
<b>South Korea</b>	Seoul National University	Seoul
	- Graduate School of Business	
	- Graduate School of International Studies	
	Yonsei University	Seoul
<b>Taiwan</b>	Korea University Business School	Seoul
	College of Mngt, National Taiwan University	Taipei
<b>Thailand</b>	Sasin University	Bangkok
<b>EUROPE</b>		
<b>Austria</b>	W.U. Wien	Vienna
<b>Belgium</b>	Solvay Business School	Brussels
	Katholieke Universiteit Leuven	Leuven
<b>Finland</b>	Aalto University School of Economics	Helsinki
<b>Germany</b>	Ludwig-Maximilians Universität	München
	Universität Mannheim	Mannheim
	WHU - Otto Beisheim G.S.M.	Koblenz
<b>Italy</b>	Universita Commerciale Luigi Bocconi	Milan
	- Laurea specialistica	
	- MBA de la S.D.A. Bocconi	
	Luiss Guido Carli University	Roma
<b>Norway</b>	- Laurea specialistica	
	- Luiss MBA	
	Norwegian School of Economics	Bergen

<b>Portugal</b>	Universidade Nova de Lisboa	Lisboa
<b>Russia</b>	Plekhanov Economic Academy	Moscow
<b>Spain</b>	ICADE Instituto de Empresa Universitat Pompeu Fabra	Madrid Madrid Barcelona
<b>Sweden</b>	Göteborg Universiteit	Göteborg
<b>United Kingdom</b>	University of Edinburgh Mngt School	Edinburgh

---

### MIDDLE EAST

<b>Israel</b>	Leon Recanati G.S.B.A., Tel Aviv University	Tel Aviv
---------------	---	----------

---

### OCEANIA

<b>Australia</b>	Macquarie G.S.M. University of New South Wales University of Melbourne G.S.M. University of Queensland	Sydney Sydney Melbourne Brisbane
------------------	---	---

## Double Degree Programs

### ■ Double Degree with Mannheim University

ESSEC has a double degree agreement with Mannheim University, the best institution in Germany in the field of management. This agreement allows students of both institutions to obtain simultaneously the ESSEC degree and the Mannheim Master in Management.

ESSEC students generally leave during the second year of the MSc/MBA. They spend the two semesters of the following year in Mannheim and prepare the final thesis of the Master in Management. The students will complete a three-month compulsory internship in Germany. Upon their return, the modules validated at Mannheim are converted in UV and UVEP for the ESSEC degree.

The Mannheim Master in Management is a privileged medium to reach important positions in German companies. Together with the ESSEC degree, it is an excellent European passport for the business world.

### ■ Double Degree with Seoul National University

ESSEC signed in 2000 a double degree agreement with the Graduate School of International Studies of Seoul National University. In 2008, a new double degree agreement was signed with the Graduate School of Business (replacing the one with the College of Business Administration, started in 2003). Seoul National University is among the best institutions in Asia in the field of management. These agreements allow students of each institution to obtain simultaneously the ESSEC degree and a degree of Seoul National University.

ESSEC students generally go to Seoul at the beginning of the second year of the MSc/MBA. They spend one year in South Korea and can choose among a M.A. in

Political Science, Law, Economics, or an MBA. Students who choose the MBA program will follow a three-month compulsory internship in South Korea. Upon their return, the modules validated at Seoul are converted in UV and UVEP for the ESSEC degree. SNU is the best university in Korea and is regularly ranked among the best in Asia. Obtaining the two degrees is therefore a real asset for students willing to work on the Asian market.

### ■ **D**ouble Degree with Beida, Guanghua School of Management

In 2002, a double degree agreement was signed between ESSEC and the Guanghua School of Management of Beijing University (Beijing Daxue or Beida), one of the best Chinese universities. This institution has trained generations of leaders in the social, economic and political spheres. Guanghua School of Management offers an MBA program of high quality which attracts the best Chinese students. This double degree program is for ESSEC students an exceptional opportunity to discover the Chinese culture and economy and to prepare themselves for a career in that country. Students will follow the course during an academic year and will have to write a thesis.

### ■ **D**ouble Degree with Nanyang Technological University

ESSEC and Nanyang Business School in Singapore signed in 2003 a double degree agreement. This partnership allows ESSEC students to benefit, with various specializations, from the complementarity of the teaching delivered in Europe and in South-East Asia, thus gaining a broader view of the specific features of each zone and of the characteristics of their respective methods of management.

### ■ **D**ouble Degree with EGADE – Tec de Monterrey

ESSEC signed in February 2004 a double degree agreement with EGADE (Escuela de Graduados en Administración y Dirección de Empresas) at the TEC de Monterrey in Mexico, a prestigious institution renown at both the national and international level, with which ESSEC had already been cooperating since 1982 through an exchange agreement. Students who are admitted in this program will receive, at the end of their studies, the MBA degree of EGADE, as well as the ESSEC degree. ESSEC students who are interested in a career on the Latin American market will find here the opportunity to deepen their knowledge on the issues specific to that region.

### ■ **D**ouble Degree with the Indian Institute of Management - Ahmedabad

In 2005, ESSEC signed a partnership of strategic cooperation with the Indian Institute of Management of Ahmedabad, the most renown and selective management institution in India. ESSEC and IIM Ahmedabad are particularly proud to have thus strengthened a fruitful collaboration which started over 20 years ago with a student exchange program. The studies of double degree students last one year, with 2 or 3 trimesters of courses at Ahmedabad and a 3-month internship in India supervised by the IIMA.

## ■ **D**ouble Degree with Keio Business School

In 2008, a double degree agreement was signed between ESSEC and Keio Business School. Therefore, students have the possibility of obtaining the MBA degree of Keio and the MSc/MBA of ESSEC. This agreement concludes more than 20 years of cooperation between both institutions. Keio Business School is part of the University of Keio, the oldest and one of the most prestigious institutions of higher education in Japan.

ESSEC students will spend three terms at Keio and will have to write a report of this experience from an academic and intercultural point of view.

## International experience

In order to graduate, **students who entered the MSc in 2010-2011 and after have to validate a minimum of 9 months of international experience. It has to take place by period of three months minimum.** Only 6 months are required for students who entered the program till 2009-2010.

International experience is validated by **international experience course credit (UVEI)**, one UVEI corresponding to a one-month experience abroad, whose content is either academic, either professional.

An international experience means an experience that has been realized outside of the administrative borders of France, (i.e countries and geographical areas not governed by the French state). For instance, an experience realized in the French "DOM" (territoire d'outre-mer) or in the "COM" (collectivité d'outre-mer) does not allocate international experience credits.

International experience can take the following forms:

- A period of study in a partner institution abroad as part of an exchange or double degree agreement;
- A 3 to 12-month period of study on the Singapore Campus as part of the Core Track or the Global Manager in Asia and the Asian Consulting Project;
- Professional experience in a company or in an association abroad;
- An associative, cultural or personal mission abroad;
- Participation to the Japan program in Hirakata.
- Former international experience acquired before admission into the school can be approved, under certain conditions.

### Period of study in a partner institution abroad (exchange or double degree program)

The period of study in a partner institution abroad, as part of an exchange or double degree agreement, enables students to complete part or all of their international experience requirements, as soon as all the academic requirements for this international experience have been met. For more information on the exchange and double degree programs, please consult the chapter "international partnership agreements" hereafter. The office of International Relations validates and registers UVEI credits ([petricova@essec.fr](mailto:petricova@essec.fr)).

### Period of study on the Singapore campus

Each period of study on the campus in Singapore, either for the Core Track or for the Global Manager in Asia (and the Asian Consulting Project), enables students to validate international experience credits (UVEI) according to the effective duration of the stay. The Singapore campus is in charge of the validation and registration of the international experience credits (UVEI). For more information, please consult the chapter « Singapore » in the Course catalog.

## Professional or associative experience abroad

The associative or professional mission must be submitted in advance for approval by the Student/Corporate Relations Office, whether it concerns a company or association. The international experience credits (UVEI) are registered by the Student/Corporate Relations office at the end of each experience as soon as all the requirements for the professional experience (UVEP) have been met, according to the process described above.

## Personal mission abroad

The personal mission project must be submitted in advance for approval by the Head Office of Academic Affairs (mereyde@essec.fr). This office validates and registers international experience credits (UVEI) as soon as the student provides a report on his/her international experience and all the required proofs of his/her stay abroad (employment contract or certificate of the host institution, plane tickets, passport photocopy, hotel invoice, etc.).

## Participation to the Japan program

The Japan program enables student to validate 3 to 6 months according to the duration of the internship in Japan. The Student/Corporate Relations Office validates the international experience as soon as all the requirements for the professional experience (UVEP) have been met, according to the process described above.

Offered for more than ten years, the Hirakata program gives the opportunity to students who learn Japanese and who are enrolled in the Bachelor or in the MSc/MBA to go to Japan for a period of at least three months. Students first attend a 2-week seminar in Hirakata, which includes cultural and economic conferences as well as visits. Students live in host families with which they share the daily life and discover the particularities of the Japanese way of life.

The program then continues with an internship in a company for a period of two to six months, where students work and can observe the methods of management used in Japanese companies. Most missions deal with marketing and communication in an international environment.

The Hirakata program is therefore, with these two parts, a unique opportunity for students to discover the Japanese culture and economy from the inside.

Contacts:

Claire GAUDISSERT, Coordinator of the Japan Program – Tel. 01 34 43 31 76 -  
gaudissart@essec.fr

Marie-José COUESNON, Assistant for the Japan Program – Tel. 01 34 43 28 34  
couplesnon@essec.fr

Junko OHMORI, ESSEC Permanent Representative in Japan.

## International experience acquired before admission

International experience acquired before admission into the School can be approved, under certain conditions and provided required proof can be supplied.

This must be submitted:

- to the Office of International Relations in the case of an academic experience of an academic nature (petricova@essec.fr),
- to the Student/Corporate Relations Office in the case of a professional or associative experience (benard@essec.fr),
- or to the Head Office of Academic Affairs and Admissions in other cases (mereyde@essec.fr).

In addition, international experience is considered as obtained for students who have lived for more than 12 months in a country other than France since passing their high-school diploma (equivalent to the French baccalaureate). In this case, except for students admitted with international student status (for whom validation of this experience is automatically approved), students are required to provide the appropriate proof.

## Professional experience

Professional experience in the MSc is meant to allow students to learn in concrete terms about the life and functions of companies and to make them aware of the complexity of economic and human problems. It aims at preparing the students to start their careers.

ESSEC students are required to have **18 months of validated professional experience** (full-time equivalent) by the time of graduation, which correspond to **6 professional experience credits (UVEP)**. **One professional experience credit (UVEP) corresponds to a three-month professional experience (full-time equivalent)** whose content has been approved by the Student/Corporate Relations Office.

A UVEP cannot be substituted by a management credit (UV) nor a language credit nor an international experience credit (UVEI), and vice versa.

After having completed the 18 months of professional experience required for the degree, ESSEC can award an internship agreement for a contract ending on September 30<sup>th</sup> of the year of graduation and for a maximum total duration of 27 months, in compliance with the new "equal opportunity law".

Several types of professional experience can be validated:

- Internship in companies;
- A fixed-term contract or unlimited-term contract, according to certain conditions;
- Apprenticeship contract;
- Creation of a company;
- A professional mission within an association officially recognized by the School;
- All or part of the professional experience completed before admission may be validated.

## Validation of professional experience

The validation of professional experience is under the responsibility of the tutors (teachers, consultants, managers), headed and coordinated by the Student/Corporate Relations Office (DREE).

The UVEP are calculated and recorded by this office at the end of each period of professional experience under the condition that the student has fulfilled his/her obligations as indicated in the UVEP allocation process described below.

The student reports the skills and aptitudes that he/she has acquired during the professional experience to his/her tutor during an individual meeting (on the basis of a professional experience and on the analysis of the evaluation grids completed by the student and by his/her company mentor). The ESSEC tutor validates these acquired skills and aptitudes by validating the professional experience.

During this meeting, the student and his/her tutor discuss the student's professional and personal goals and define the objectives for his/her next professional experience, as well as the different possibilities to organize his/her curriculum.

## Types of professional experience

### ■ Full-time and part-time internships

Internships begin at the start of each calendar quarter - beginning of January, beginning of April, beginning of July and beginning of October each year - and last for multiples of 3 months up to a maximum of 12 consecutive months so that the corresponding UVEP can be allocated. It is also possible to complete a part-time internship throughout the year, the content of which must be accepted by the tutor and by the CVEP and the duration of which must be a minimum of 3 months full-time equivalent (or a multiple of 3) in order to be awarded a UVEP.

Internships are under the control of the school and are followed by the tutors. An internship agreement is issued between the school and the company.

### ■ Apprenticeship contract

Students can opt for an apprenticeship, enabling them to alternate evenly their studies and work as a salaried employee of a company.

It is a Fixed-Term Contract for 24 months on a weekly, quarterly or half-yearly study/work basis. This contract can be extended to 27 or 30 months on an exceptional basis upon recommendation, approved by the Apprenticeship Training Centre (CFA), the company, the student and the tutor.

Each student who fulfils the necessary conditions (under 26 years old on the date the contract is signed) can begin an apprenticeship every quarter from January to October.

This type of experience is the object of a specific information process, of many campaigns to present the available apprentice positions as well as a specific recruitment process. A document entitled "Apprenticeship Handbook", available on [myssec.com](http://myssec.com) (career center) gives all the information necessary for the comprehension and monitoring of this professionalization process.

Only MSc/MBA students can undertake this type of professional experience. The apprenticeship contract results in the allocation of 4 UVEP at the end of the contract, in accordance with the apprenticeship evaluation process.

Students who choose to do an apprenticeship take the same courses as other students and are subject to the same conditions in order to obtain the diploma.

### ■ Company creation

It is possible to validate the creation of a company, whether it is within the framework of ESSEC Ventures or not.

In all cases it is strongly recommended that students follow the courses offered in the ESSEC Entrepreneurship track (cf. *the Course catalog*). A maximum of 4 UVEP can be awarded for the creation of a company throughout the entire ESSEC curriculum.

The allocation of these UVEP will, in certain cases, be progressive and distributed across the curriculum in line with the progress of the company creation project and the results achieved.

In order to validate this professional experience, please complete the form, available on myessec.com (career center) "**Validation of Company Creation Request**" and send it to the CVEP **imperatively attaching your business plan**. It will be evaluated and the UVEP will be awarded accordingly.

### ■ **P**rocess for experience in associations

This process concerns field projects carried out, either in France or abroad, within an association, which may or may not be ESSEC-created.

Validation requests are imperatively submitted to the CVEP which will validate the field project, after evaluating the dossier and/or a meeting with the Head office of the program, for a duration of 1, 3 or 6 months (maximum) of the required 18 months of professional experience. The field project will only be validated at its end and with the tutor's approval.

The field project is not validated according to the time spent on the field, but according to the welcome structure, the position that is filled, the project that is carried out and the evaluation made by the manager. The number of UVEI is, however, proportional to the time spent in the field abroad.

You will find the form on myessec.com/DREE ESSEC MSc-MBA (career center). Desk-bound assignments which are carried out within an association in a field defined by the CVEP (marketing, economic studies, finance, etc.) will be considered as an internship in a company and will be submitted to the internship validation process.

The peer-tutors of the "A Top Business School: Why Not Me?" program can validate his/her annual field project up to a maximum of 1-month full-time on the MSc/MBA, on the condition that they receive the commitments of the program.

### ■ **F**ull-time or part-time fixed-term or open-ended work contracts and VIE

The content must correspond to the ESSEC criteria – it is possible to validate a maximum of 6 months full-time under this legal form (corresponding to the trial period of a manager) with the agreement of the tutor and the CVEP and a copy of the contract.

### ■ **E**quivalence for Previous Professional Experience

For students admitted on the basis of a previous degree, all of the mandatory professional experiences completed within the framework of the previous course are validated; all other professional experiences are submitted for the approval of the Commission.

The CVEP will establish the extent to which this experience can be taken into account with regards to the 18 months (full-time equivalent) which are required in order to obtain the ESSEC diploma, and will award the corresponding UVEP and UVEI accordingly.

These equivalences are attributed on the basis of an application file following an interview. They are validated by the UVEP Attribution Commission, composed of the ESSEC management and professors and supervised by the CVEP.

### ■ **A** Advisory and Guidance

The careers guidance service of the DREE offers you **themed workshops and individual meetings** throughout the year in order to support you in your search for an internship, apprenticeship and your first job, as well as to answer your questions about professional orientation, search strategies and choice of professional experience.

It is composed of guidance and support professionals who are experts in terms of knowledge about professions and business segments, internship and job-hunting techniques, and the recruitment process.

Having access to the advice and guidance services means:

- benefiting from an objective assessment of the possibilities of gaining professional experience based on your skills, interests and the real needs of companies
- anticipating potential recruitment difficulties and preparing yourself in advance for the different stages of the recruitment process
- being aware of the resources at your disposal so that you use them optimally to build and implement your professional project.

The schedule of the different workshops organized by the careers guidance service is available at [myessec.com](http://myessec.com) (career center).

It also publishes a guide in which you will find useful and practical advice: building a project, writing CVs and application letters, interview preparation, using the network.

### ■ **R** Recruitment events

The Company Partnerships Service of the DREE organizes many recruitment events with a network of partner companies throughout the year and regularly passes on company information to the students.

It coordinates the organization of Corporate/Student events for students: the presentation of corporate and field assignment proposals, recruitment fairs, meetings with professional graduates, recruitment interview sessions, presentation of the recruitment process (case studies with consulting firms, assessment centers, etc.) and competitions.

The communication of information is centralized via the DREE Newsletter "Recruitment and Company Events Communication" distributed every week by email, the extranet site "Corporate/Student Events" at [myessec.com/DREE](http://myessec.com/DREE) and recruitment fair brochures.

#### **ESSEC recruitment fairs:**

↳ **ESSEC campus**, a general fair attended by 150 international companies and more than 1200 company representatives on the Cergy Campus. These 2 days of exclusive events (at the beginning of February) give recruiters the opportunity to present their recruitment opportunities to ESSEC Business School students and alumni and also to present their company and profession to them.

↳ **Investment Banking Seminar (IBS)**, a fair dedicated to international banking recruitment (during October).

↙ **International Recruitment Partners:** these international recruitment days give companies the opportunity to come and present their foreign recruitment offers (VIE, Young Graduate Programs, Jobs, etc) and their general international corporate assignments to students and recent graduates.



**Exclusive graduate/student events: "DREE Professional Round Tables"**

These events are organized in the evenings in the main lecture hall and give ESSEC graduates the opportunity to share their experiences since graduation and their professional expertise with current students and to advise them about their choice of professional orientation.

Proposed Professional Round Tables:

- « Investment Banking & Asset Management » in October
- « Management Advice » in November
- « Marketing/Business Development » end of January
- « Strategy Advice » in February
- « Communication » in March

## Coaching system

Tutoring is an essential part of the student curriculum.

The school offers a large choice of options: courses, chairs, specialized tracks, various professional and international experiences, etc. In order to enjoy all the school opportunities and to build a coherent curriculum according to his/her objectives, each student is accompanied by a personal coach from the beginning of the MSc until graduation.

The tutor (faculty members, alumni, senior staff, business executives) is the student's first point of contact and helps him/her make the best choices.

The tutor is the student's **referent** throughout his/her time spent at ESSEC well beyond administrative aspects. It is the person to whom the student can turn to discuss any doubts, questions, enquiries and projects he/she may have and to approach every aspect involved in **building his/her personal and professional project (PPP)**.

The tutor validates the choice of professional experience (internships, apprenticeship, etc.) in terms of content, duration and appropriateness with regard to the student's PPP. The objective of the tutoring system is also to help each student to regularly assess him/herself and review his/her skills and to develop an aptitude for evaluation which will be useful to him/her throughout his/her professional life, both in terms of evaluating him/herself and his/her team.

Students admitted into the MSc are asked to present their professional and personal project, the development of which will be assessed throughout their studies by their tutor.

At the beginning of the academic year, the DREE team organizes a meeting on the coaching system during which the procedure for choosing a tutor and the different obligations to observe with the latter are presented. Student may find all the information on [myessec.com](http://myessec.com) (career center).

# Study Rules

## Students commitments and responsibilities

Each ESSEC student must read the required commitments and responsibilities (text below) and will have to sign the presented document.

### ■ Principles

The **value** of the school and diploma is directly linked to a sense of **mutual trust**.

It is based upon academic excellence, creativity, hard work and shared experience.

This value is nurtured from day to day, via the constant interaction of students, faculty and staff.

It is not only the knowledge that you acquire but also the behaviour you display that are appreciated, both on and off the school premises (including whilst on internships in companies, apprenticeships, exchanges, and the various missions and activities in which you will be involved). Wherever you go, you remain an **ESSEC ambassador**.

ESSEC must also be an **enriching and convivial** place with a **spirit of cooperation** between students, faculty and staff.

Living and promoting these values signifies:

- Respecting people and their work,
- Supporting and promoting the reputation of the School,
- Demonstrating intellectual and moral honesty in all circumstances,
- Being polite and courteous to all: students, faculty, staff and any other person in interaction with ESSEC.

By signing this document, you agree to respect the rules and principles outlined within.

### ■ Commitments and responsibilities to oneself and the reputation of the school

Every student agrees to make a personal and collective commitment via his or her work.

**Dedication** to one's work is one of the defining values of ESSEC and a necessary condition for the success of its teaching.

Every student accepts **complete responsibility** for the content and integrity of the work he/she hands in to professors, including reports, case studies and tests. In the event of a student having to re-use for a course a piece of work previously produced for another course, he/she must inform the professor in advance of the submission date.

The following situations are considered **fraudulent**:

- Crediting the work of another person as one's own or attaching one's name to a group project in which one has not participated.
- Intentionally passing an assessed personal or group project onto other students on

the same course.

- Receiving unauthorized assistance: in particular, during an exam, using explicitly unauthorized documents or materials or communicating in any shape or form with another candidate; in addition, it is the responsibility of all students to have on their desk no unauthorized document or material and to hand in his/her paper at the end of the exam. Failure to do so may be held as proof of cheating.
- **Plagiarism** is defined as passing off the author's information as one's own by copying or using part or all of a text, idea or existing model without quoting the source i.e. name of author and the complete references of the original text (Name and number of the newspaper, website, title of the book or the article, the pages, year, etc.) or giving incorrect information. The lack of quotation marks showing the quoted text is also part of plagiarism. The references must be explicitly related to the quotations. Paraphrasing and copying all or part of a source or its ideas, by quoting or not the source, in such a way the student's personal work is insufficient are also considered as plagiarism.

**All incidents of cheating will be punished**, at the very least by a mark of zero for the course and recorded in the student's report. **In case of plagiarism in a team work, the responsibility will be collective and each member of the team will be punished.**

An especially serious transgression will result in the student being summoned to a disciplinary hearing, the jurisdiction, composition and organization of which are laid out in the Teaching Regulations. Possible punishment can range from a reprimand to temporary or permanent exclusion from the School.

Professors reserve the right to make additions to the rules listed above, in respect of the regulations established by the Dean and Deputy Heads of the School. Professors agree to communicate clearly any such additions to students in the course guide.

All students are expected to have familiarized themselves with **the regulations for studies**, in particular those concerning:

- conditions for acceptance onto the MSc program (admission based on competitive exams)
- conditions of validation of Pre-MSc courses (admission based on previous degrees)
- conditions for the awarding of the diploma.

Similarly, due attention must be paid to all messages and post from the Office of Academic Affairs, in particular:

- decisions taken by the jury concerning acceptance onto the MSc/MBA program (admission based on competitive exams)
- information concerning re-sits (for competitive exams) or the possibility of retaking pre-MSc courses (admission based upon previous degrees)
- decisions taken by the diploma jury.

On a more general level, students are **in charge of all follow-up and tracking of their marks and progress**. Students know the registration rules and respect the 30 enrollment course limit. Students are aware that they will be charged for any additional registration.

All students are expected to have familiarized themselves with the rules of

examinations.

## ■ **Commitments towards Professors and courtesy rules**

Certain rules of behavior towards professors and fellow students in class must be respected. These concern:

- Attendance – a guarantee of the success of the teaching offered and the excellence of the diploma being prepared;
- Courtesy and respect – ensuring professors and students have a certain level of comfort in which they can listen and concentrate.

**Attendance rules** and the consequences of prolonged absence will be laid out in the course guide. Continued absence may be punished in various ways, including the following:

- A participation mark in recognition of the effort of a student in class and, therefore, penalizing absenteeism; this mark may be reduced to zero as of a certain number of absences (as indicated in the course guide and announced at the beginning of the course);
- A mark of zero towards the course credits over a certain number of authorized absences (as indicated in the course guide and announced at the beginning of the course), including illness and appointments with companies.

Students must **arrive on time** for classes so that they may start as planned and not be disturbed by late arrivals. Repeated lateness for class may be punished by the professor.

Mobile phones must **be turned off** during all classes; eating, talking and any behavior likely to disturb classes are also strictly prohibited.

**Course assessment** is necessary in order to further the standard of teaching at the School. ESSEC holds the firm belief that the quality and success of its courses are a result of the shared responsibility of all those involved, professors and students alike. Students agree, at the end of every session, to assess the teaching of their professor and the theoretical and practical support given in relation to the objectives reached by completing an official course assessment form.

In addition, students are invited to communicate their impressions and possible suggestions directly to their professors at the end of the course, in the spirit of a constructive dialogue of exchange. The Dean and Deputy Heads of the School agree to incorporate these assessments into the continual evaluation and design of the program in question.

Professors agree to communicate marks no more than 4 weeks after the beginning of the following term or no more than 2 weeks for prerequisite courses (except in exceptional circumstances) and to apply the assessment criteria and methodology, as laid out in the course guide.

## ■ **Commitments concerning other students**

The ESSEC campus is a place where a variety of cultures and nationalities meet. Students from different social backgrounds and continents come together, offering a genuine opportunity for all to benefit from an enriching exposure to the rest of the world. It is vital that students share not only their professional experiences with one another but

also life on campus.

Teamwork and sharing experience are essential factors behind the ESSEC teaching approach. Students constitute a **learning community**. Consequently, they agree to make an active contribution to all the classes and groups in which they participate, regardless of the type of work in question: case studies, class presentations, project work, field reports, or internships reports.

Every professor defines the terms for group work. In most cases, the grade is shared. However, individual grades may be applied in the event of a lack of participation from one or more members of the group.

On the majority of occasions, group work occurs with all members present. However, organization of the academic syllabus can make specially adapted group sessions difficult to set up. In this event, ways of **working at distance** must be employed.

## ■ **C**ommitments regarding tutoring

Every student chooses a tutor at the beginning of his/her studies. Tutoring is an indispensable element for teaching students professional skills. It is a privilege link between the experience acquired in a company and the lessons learned at school. Tutoring also offers students special conditions in which to plan a student's personal and professional project, an essential opportunity to have their professional experience accredited and to benefit from expert feedback.

This process implies reciprocal commitments:

Students agree to respect the structure and organization of the tutoring scheme, as laid out in the "Choose your tutor" guide, available on line at [myessec.com](http://myessec.com) (career center). This commitment has for main objective to help student in his/her studies at ESSEC.

In return, tutors agree to carry out all the functions of tutoring to which they are committed, and to keep informed the school and in particular the Head of Corporate/Student relations (DREE). It is the commitment of students to request them for meeting.

## ■ **C**ommitments regarding companies

ESSEC offers its students a number of different ways in which to gain experience and put into practice the knowledge they acquire in class, via internships, apprenticeships, professional missions and corporate inter-disciplinary projects. ESSEC also encourages students to take part in the social life on campus.

Companies are important places of learning for students, offering an experience that enables them to:

- Face the reality of the economic world;
- Put to use knowledge and ideas acquired in class;
- Adopt new ways of working;
- Contribute to the production of added value within the company, by showing initiative.

The behavior of students whilst on internships, professional missions or apprenticeships contributes significantly to the building of ESSEC's image and reputation. Therefore, all students must:

- Show personal dedication to their mission
- Assume a professional attitude, especially:
  - Respect of rules pertaining to life within a company (working hours, appearance, absence, time off).
  - Respect towards one's colleagues, juniors and superiors.
  - Respect of one's obligations to the company (especially in the event of a premature end to an internship or a disagreement over the nature of the mission).
  - Respect for the confidentiality of data and information concerning the company.

In order to gain maximum benefit from a professional experience placement and to receive accreditation, it is essential that students perform a full appraisal of their placement with the person in charge of the internship or apprenticeship, as well as the relevant ESSEC tutor.

### Part 1: Terms of access and registration rules:

#### ■ Accessing the registration system

Access to the registration system for the MSc/MBA is granted to students whose academic situation is deemed stable (notably, successful completion of the Bachelor for students admitted via competitive exam) and whose administrative records are in order (tuition obligations and fees up to date, re-registration application duly returned, etc.). In the event of access being denied, confirmation of the reason (blockage or "Hold") can be consulted via Myessec (see part 2, Practical Information for Registration).

During the MSc/MBA, students may register for 30 courses of 25 hours each (excluding Pre-MSc courses) in order to obtain the required 24 course credits. **Registration for in excess of 30 courses will be invoiced according to a scale that can be consulted via the Student Accounting Office.**

MSc students may register for a maximum of seven courses, including a maximum of two different language courses, per trimester.

**Registration for a course is a mandatory condition for obtaining the corresponding course credit. Course credits are never awarded should registration not have been duly completed.**

#### ■ Registration rounds and course cancellation

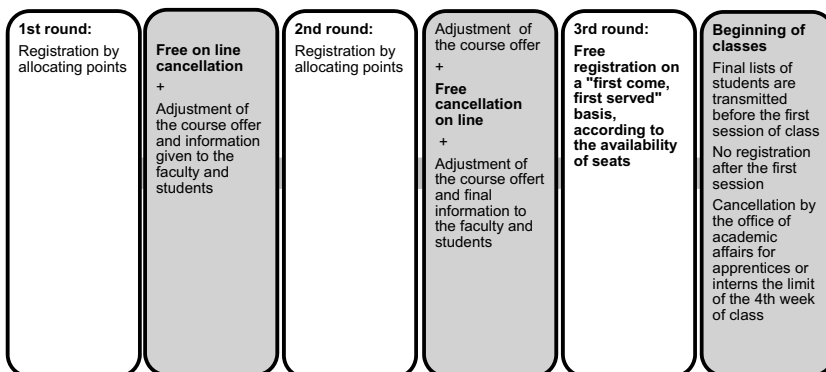
Registration for Master courses takes place over three rounds while cancelling courses is possible during two intermediate phases.

The first round is usually eight or nine weeks before the beginning of the trimester; the second is five or six weeks before the beginning of the trimester; the third and final round is one week before the beginning of the trimester. Each round lasts approximately four days.

The exact dates of each registration round are indicated at the beginning of the year and appear on the timetable for each term.

The first and second registration rounds are each followed by a phase of possible cancellation. This phase usually takes place one or two weeks after the registration round and lasts for two days.

#### Registration process



### ■ Allocation of points

During the first and second rounds, registration for MSc courses operates by the allocation of points. MSc students are attributed 140 points per trimester, although some exceptions do exist.

Apprentices alternating work and study within the same week have a lower point total that is calculated in relation to the amount of time they actually spend at the school. They must ensure that the calendar for their sandwich course is communicated to the Office of Academic Affairs before the first registration round. Failure to do so will prevent them from being able to register. Students on full-time placements in companies, internships or apprenticeships cannot register for courses and, therefore, are not attributed points.

Students of the IMHI program or other programs permitted to register for certain MSc courses are attributed a certain number of points to be decided by the heads of the Master program subject to an agreement with the relevant programs. They may also be subject to specific rules and regulations.

MSc students may register for IMHI courses, without using points, subject to authorization by the IMHI Head of Academic Affairs.

### ■ Prerequisites

Certain courses carry particular requirements (cf. course catalog and chapter “core courses” of this guide). Registration for such courses pre-supposes the successful acquisition of course credits for the prerequisite courses. Since 2011, students may register for a course if they are currently following the prerequisite course (cf. myessec, MSc Cursus Center, ↗ Course registration). Nevertheless, a student, who is registered in a course for which he/she could not validate the mandatory prerequisite course(s), will be automatically unregistered from the course during the third week of classes, at the latest. Then, the student will no longer be able to register to an additional course for the term.

### ■ Equivalent courses

For certain courses, an equivalent course exists. The code is different but the content is either identical or very similar (e.g. two courses with similar content, one taught in French and the other in English). Equivalent courses are indicated in the *Course Catalog* (“Equivalent” section in the tables). The registration system automatically blocks an attempt to sign up for a course if registration for the equivalent course has already been carried out (“Academic History”).

PLEASE NOTE: the registration system does not block registration to an equivalent course if the score for the first of the two courses has yet to have been confirmed or if it has not been transferred into a student’s “Academic History”. It is generally unadvisable for students to register for two equivalent courses. In the event of a student succeeding in both, only one course credit will be awarded.

### ■ Re-registering for a course

It is possible for students to re-register for a course that they have already taken but for

<sup>0</sup> A special operation called “Roll” enables scores to be transferred into a student’s “Academic History”. This is carried out by the Office of Academic Affairs after the end of each trimester, when entry of all data has been completed by the administrative assistants and all scores checked. Once scores have been transferred into the

which they failed to obtain the course credit, provided that they apply to the Office of Academic Affairs using the appropriate form (see [myessec.com](http://myessec.com), MSc Cursus Center, ↗ Course registration, "*Course registration authorization*").

PLEASE NOTE: the registration system does not block re-registration for a course if, during re-registration, the score from the first time round is yet to have been confirmed or if it has not been transferred into a student's Academic History. Students must try to avoid this situation when they have already obtained the course credit. In the event of students successfully completing the course on both occasions, only one course credit is awarded. Beware, two credits will be deducted from 30 course authorized.

#### ■ **Registration and course cancellation procedure**

Except in certain circumstances, participation in the first registration period is mandatory. Students are free to submit their application for the courses available for the trimester in question, by allocating their points to the courses of their choice. For as long as the first registration round remains open, they may change their selection and allocation of points as they wish.

**At the end of the first round**, the students registered per course are sorted according to the number of points allocated. In the event of the number of available places being higher than the number of students registered, all applications are accepted. In the event of the number of applications exceeding the number of available places, the applicants having allocated the highest number of points are accepted. In this instance, applicants who are rejected are given back their points and they may re-apply in the second registration round.

**A first cancellation phase** follows the first round and allows students to cancel their registration for one or several courses they would have obtained at the end of the first round. For each cancellation, the student is given back the points he/she has allocated for the course during the first round.

**The second round** (optional) enables students to complete their course registration in the event of certain applications having not been successful during the first round. The sections filled during the first round are no longer available. Students may apply to sections where available places remain by allocating their remaining points or those that were given back to them. For as long as the registration round is open, students may change their selection or the number of points allocated but they may not cancel their registration to courses that they joined during the first round nor modify the number of points allocated during that round.

**A second cancellation phase** follows the second round, like for the first phase, and allows again students to cancel their registration for one or several courses they would have obtained at the end of the first and second registration rounds. During this second phase, the student is not given back the allocated points (they are not useful for the third round).

**During the third round**, students register without allocating points to the sections where available seats remain. They register on a "first come, first served" basis. No

---

*Academic History they can no longer be changed without recourse to a special operation that requires the approval of the Office of Academic Affairs.*

cancellation is possible. At the end of the third round, the final lists of students are transmitted to the academic departments and faculty, before the beginning of classes. No registration or cancellation will be allowed, except for specific cases (if a student goes on internship or apprenticeship, for which formal justification will be required and in the limit of the 4<sup>th</sup> week of class). Under these latter conditions, if the cancellation is not carried out in due time or in the event of a student giving up the course, the student will be considered as having taken the course and the course will be duly deducted from the total of 30 credits.

Students who did not attend the first language course without warning the CRL will see their registration to this course cancelled.

Registrations exceeding the norm are not possible.

## Part 2: Practical information for registration

---

Open a web session with the following address: <http://myessec.com>

Enter your student username and password and then select **MSc Cursus Center** then **Course registration**.

Click on the link "**MSc Course Registration**" then **Add/Drop classes** and select in the drop-down menu the relevant term and confirm by clicking on **Submit Changes**.

The screen displayed will enable you to enter your choice of courses with the number of points you decide to allocate. The following useful information appears on the screen:

- Current registration round (Round);
- Period (P/Term);
- Deadline for registration per round and registration cancellation phases;
- Maximum number of points (Max Points);
- Maximum number of courses per day (Max Courses per Day);
- Available remaining points (Points available).

### ■ First round

For each course chosen, you must indicate the CRN (Course Reference Number) and the number of points allocated (PNTS). Save your request by clicking on **Submit Changes**.

If you do not know the Course Reference Number, click on **Class Search** or select **Moteur de recherche** in the «*Course registration*» menu and enter the subject (e.g. FINM Market Finance, DEVN Negotiation Workshop, etc.) and the digit code (e.g. 31124, 31155, etc.) relating to the course of interest.

**IMPORTANT:** the same course may contain several open sections, each one having a different Course Reference Number.

Only registration to MSc/MBA-related courses requires the allocation of points (courses with a xxxxx31xxx code). For courses relating to other institutions, registration (when possible) is accepted or refused directly on the basis of the number of available places.

This operation (CRN/PNTS + submit changes) can be carried out a number of times. If no error message is displayed, then your request has been registered (at this stage, this does not mean that your request has been accepted).

The list of courses and the points allocates is now displayed. In the event of an error, the registration request is refused. The list of courses concerned is displayed with a message indicating the reason for each refusal.

See the alphabetical list of error messages on the following page for an explanation.

### ALPHABETICAL LIST OF ERROR MESSAGES AND EXPLANATIONS

CLASS RESTRICTION	Section only offered to a category of students to which you do not belong
CLOSED SECTION	You have allocated points to a section that is closed (maximum number of places taken or closed for administrative reasons)
COURSES PER DAY EXCEEDED	You have exceeded the maximum number of courses per day
CREDITS EXCEEDED	You have exceeded the maximum number of courses per trimester
DUPL CRSE WITH SEC-XXXX	You have tried to register for two equivalent courses
DUPLICATE CRN	You have tried to register for two sections of the same course
LANGUAGE COURSES EXCEEDED	You have exceeded the maximum number of authorized courses in the same language for the trimester
LANGUAGE LEVEL REQUIREMENT IS NOT MET	You do not possess the required linguistic level to take this course
LEVEL RESTRICTION	Section only offered to a category of students to which you do not belong
MAJOR RESTRICTION	Section only offered to a category of students to which you do not belong
NOT A POINT COURSE	You do not have to allocate points for this section
POINTS COURSE, MUST ENTER POINTS	You have to allocate points for this section
POINTS EXCEEDED	You have allocated more points than you have remaining
PREQ and TEST SCORE-ERROR	You have not taken the pre-required courses
REPEAT COUNT EXCEEDS 0	You have tried to register for a course for which you have already registered earlier in your studies (0 re-registration authorized)
TIME CONFLICT WITH XXXXX	You have tried to register for a section timetabled at the same time as section XXXXX

When an error is displayed but can be rectified (e.g. by avoiding going over the number of points that remain available), you can continue the registration process by making the required selection. Check your registrations very carefully (course, day, timetable slot) so as to avoid any mistakes when entering information.

**PLEASE NOTE:** When you have completed your registrations, log off (**exit** button top-right) in order to ensure that no-one else can access your personal information.

If you change your mind concerning a request that you have already entered into the system (for example, you no longer wish to register for a course or wish to change the number of points allocated), select **Abandon** in the **Action** box located next to the Course Reference Number. Save the change(s) with **Submit Changes** and, if necessary, select another option.

For the entire duration of the first round, you may log on several times in order to change your registration requests. Once the round is closed, your requests can no longer be changed.

■ **At the end of the first round**

You may log on, but access to the registration system is closed. During the first few days, certain data and operations are being finalized, meaning that no information will be accessible.

After this, once the office of academic affairs announces it, you will be able to consult the list of sections for which your registration has been accepted by selecting Myessec.com, MSc Cursus Center, ↗ Course registration, then Course Schedule.

■ **First registration cancellation phase**

Firstly check the status of your registrations from the first round (which of your requests have been accepted or refused, and in relation to the number of points allocated?).

Then, if you wish so, you may decide to cancel your registration for some courses in order to re-organize your timetable. For this, select Myessec.com, MSc Cursus Center, ↗ Course registration, then select in the menu “Abandon web” for the course(s) you wish to cancel.

■ **Second round**

During the second round, if you wish so, you may complete the registration process by selecting sections that remain open (the list can be consulted on myessec.com). Enter the Course Reference Number and the number of points you wish to allocate, or use **Class Search** or **Moteur de recherche**, as during the first round. Registration requests during the second round can be changed up to the end of the same round.

■ **Second registration cancellation phase.**

The same restrictions and possibilities apply as for the period between the first and second rounds. You may cancel your registration for the courses you have been registered in.

■ **Third round**

The third round takes place one week before the beginning of classes. Firstly, check the status of your registration requests and then, if necessary, complete them by selecting sections that are still open. Follow the same procedure as for previous rounds but without allocating points. Registrations are accepted or refused immediately, by order of arrival, and in relation to the number of available places remaining.

However, at this stage you will not be able to cancel your registrations from previous rounds in any other way.

■ **At the end of the third round and in mid-trimester**

You may consult the list of courses for which you have successfully registered via the appropriate menu.

## Rules of examinations

### ■ Attendance to examinations

The examinations are mandatory and are priority to all other activity. For MSc/MBA students, the final quiz takes place during the last day of class.

Rules for ESSEC students:

If a student is absent during an examination session, with the occasional exceptions mentioned below, his/her grade will be reduced to 0 (zero).

\* MSc/MBA students who cannot be present to a final examination for medical reasons justified by a medical certificate, or for exceptional circumstances duly justified and motivated, have to contact the professor and the Office of Academic Affairs immediately.

### ■ Respect of discipline rules during the examinations

**Students must:**

- imperatively be present in the room  $\frac{1}{4}$  of an hour before the beginning of the test
- have with them all the necessary documents to prove their identity (student cards must imperatively be placed on the student's table)
- sign the attendance sheet
- leave their coat, bags, telephone, etc. at the very place pointed out by the supervisors
- work individually with occasional exception (ex. disabled student)
- only use the support which is authorized by the examination rules
- only use anonym paper and scratch paper which is given to students during the test
- hand-in their work at the specific time for the end of the examination, even if it is a blank sheet
- hand-in the borrowed tools for the test (calculator, etc.)

**Student must not:**

- use electrical device (telephone, calculator, notebook, etc.) unless the professor gives a specific authorization – this device will have to be turned-off and put away in their bags.
- leave the examination room before having past the identification control and signed the attendance sheet to hand-in the paper.
- go back to their seat after having handed-in their paper and signed the attendance sheet

**During the examination, students are not authorized to leave the examination room, except in rare cases assessed by the supervisor.** Students leave the room once they have handed-in their paper and signed the attendance sheet. However a one hour long minimum period of attendance to the test is requested.

No paper will be accepted by the supervisor outside the examination room or by the secretariat of the department after the test.

### **Late candidates**

Late candidates, who arrive after the exam question has been given, still have access to the examination room. No additional time will be allocated to late candidates (the fact that the candidate was late will be written on the attendance sheet).

### **Cheating and fraud attempts**

During the test, communication or communication attempts, fraud or fraud attempts are strictly forbidden and punished.

No exchanges from a student to one other are permitted (document transfer, calculator ...)

Supervisors are authorized to carry out a strict control of identities and of the tools permitted.

They are also mandated to do firm reproaches in cases of observation of communication attempt among students.

In case a student is caught red-handed for fraud or fraud attempt, the supervisor in charge of the examination room:

- does what is necessary to stop the fraud without interrupting the participation to the examination
- takes the documents, tools or support, which will enable to establish the reality of the facts
- immediately makes a report countersigned by the other supervisors and the author(s) of the fraud or fraud attempt. If someone refuses to countersign, it is written down on the report.

The fraud or fraud attempt is immediately reported to the professor and to the Head Office of Academic Affairs.

In the events of person substitution or disruption affecting the exam, the supervisor can exclude the student and informs the Head Office of Academic Affairs.

## Graduation requirements

The graduation board committee, composed of a president and a deputy president designed by the minister in charge of Higher Education, and of a secretary who is a representative of the Chief Education officer of the education district, provides the list of students presented to the ESSEC degree to the Minister in charge of Higher Education.

Students who, **according to the year in which they entered the program** (and not according to the year of admission) and **their status**, have completed all the requirements listed in the following table, are presented to the degree board committee.

**For international double degree students**, graduation requirements vary according to the degree of the home university and the double-degree agreement. For more information, please consult the Office of International Relations.

**For French double degree students**, graduation requirements vary according to the degree of the home university and the double-degree agreement. For more information, please consult the Head Office of Academic Affairs.

Once they graduate, students receive the official diploma, sealed by the Ministry of National Education, and a diploma supplement, written both in English and French, with sections as planned by the European Commission.

Validate 24 credits (UV) of MSc/MBA with minimum of 10/20		For each student entered in MSc/MBA in				
		2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013
Pre-MSc courses (AST students)	Course $\geq$ 8/20 Pre-MSc average $\geq$ 10/20	X	X	X	X	X
TOEIC	min. 850 points	X	X	X	X	X
Fondamentaux	8 UV	X	X	X	X	X
Management elective courses	10 UV	X				
	12 UV		X	X	X	X
Among Core Courses and/or Management Electives	6 UV (out of the 20) minimum followed in English		X	X	X	X
	1 UV for Apprentice Students = MGTP31206/31207 or MGTP31208	X	X	X	X	X
Languages	2 UV in English	X				
	2 UV in a same other language*	X	X	X	X	X
Complementary courses	2 UV (to be chosen among: management and/or language courses)	X	X	X	X	X
Professional experience	6 UVEP = 18 months	X	X	X	X	X
International experience	6 UVEI = 6 months	X	X			
	9 UVEI = 9 months			X	X	X

\* French is compulsory for international non-French-speaking students.

## Dean of Graduate Programs

Françoise REY  
Marie-Noëlle KOEBEL  
Ass.: Laurence BILLET  
33 (0)1 30 43 31 36 - billet@essec.fr

## Your contacts at ESSEC MSc in Management

### Internet Websites

ESSEC website: [www.essec.fr](http://www.essec.fr)  
Student website: [www.essecive.com](http://www.essecive.com)  
Extranet: [www.nyessec.com](http://www.nyessec.com)

## Academic Affairs

### Dean for Academic Affairs and Admissions

Marie-Noëlle KOEBEL  
koebel@essec.fr  
Ass.: Chantal DEFALX  
33 (0)1 34 43 31 06  
defalx@essec.fr

### MSc Program Manager

Anne MERYUDE  
33 (0)1 34 43 33 75  
meryude@essec.fr

### Office of Academic Affairs

Open hours  
8.30-12.30 am 2.00-5.00 pm  
(4.00 pm on Friday)  
1st floor of the Galion  
Office: F113 Bis  
Tel: 33 (0)1 34 43 30 00  
Fax: 33 (0)1 34 43 28 50  
etudes@essec.fr

### Head of the Office

Josette BONELLE  
33 (0)1 34 43 33 15  
bonelle@essec.fr

### Deputy Manager

Christina Moundji  
33 (0)1 34 43 31 40  
moundji@essec.fr

## International Experience

### Office of International Relations

Office F115

### Head of the Office

Delphine LEFEBVRE  
33 (0)1 34 43 31 44  
lefebvre@essec.fr

### International Students

#### Advising

Axelle MAUDUIT  
Tel: 33 (0)1 34 43 39 56  
Fax: 33 (0)1 34 43 28 50  
mauduita@essec.fr

### Outgoing ESSEC Students

Jana PETRICOVA  
Tel: 33 (0)1 34 43 39 21  
Fax: 33 (0)1 34 43 28 50  
petricova@essec.fr

## Professional Experience

### Office of Corporate/Student Relations

(Ground floor - corridor D)

### Manager

Agnès ZANCAN  
33 (0)1 34 43 31 87  
zancan@essec.fr

### Career Adviser, in charge of

#### International Students

Claire GAUDISSERT  
33 (0)1 34 43 31 76  
gaudissart@essec.fr

#### Assistants

Marline BENARD  
33 (0)1 34 43 31 46  
benard@essec.fr

Marie CARDELLI

33 (0)1 34 43 28 34  
cardelli@essec.fr

Marie-José CUESNON

33 (0)1 34 43 39 55  
cuesnon@essec.fr

#### Apprenticeship

Michel GORDIN  
gordin@essec.fr

#### Assistants CFA

Véronique HOURS  
33 (0)1 34 43 31 48  
hours@essec.fr

Stéphanie PONSINET

33 (0)1 34 43 31 88  
ponsinet@essec.fr

## Administrative Affairs

### Operations Manager

Gérard GAUTIER  
33 (0)1 34 43 28 45  
gautier@essec.fr

### Office of Student Affairs

Office: H103C

Open hours: 10.00 am - 5.00 pm

### Head of the Office

Evelyne NICKEL  
33 (0)1 34 43 33 81  
nickel@essec.fr

### Financing/Tuition fees

33 (0)1 34 43 31 19  
info-finances@essec.fr

### Health Coverage/Grants

33 (0)1 34 43 31 07 (ou 33 12)  
info-admin@essec.fr

### Registration/Administration files

33 (0)1 34 43 33 96  
berkane@essec.fr

### Residence Permit/ Foreign Student Office

33 (0)1 34 43 33 82  
iso@essec.fr ou fere@essec.fr

## Campus Resources

### Doctor (A14)

Dr Arnaud RICHARD  
33 (0)1 34 43 39 52

### Nurse (A13)

Edwige de BENOIST  
33 (0)1 34 43 39 52  
infirmerie@essec.fr

### Counselors (C115)

Boris HAGUENAUER,  
Vanessa NTAKABANYURA  
33 (0)1 34 43 28 39  
haguenaue@essec.fr  
ntakabanyura@essec.fr

### Handicap Contact Persons

Agnès KERCKI,  
kerecki@essec.fr  
Stéphanie GRÖSCHL  
groschl@essec.fr

### Library

Open hours  
9.00 am - 10.00 pm on weekday  
(10.00 am - 7.00 pm on Saturday)  
Tel: 33 (0)1 34 43 32 68  
learningcenter@essec.fr

### Computer Helpline

Open hours: 8.00 am-6.00 pm  
Tel: 33 (0)1 34 43 32 00  
sosdsi@essec.fr  
Fax: 33 (0)1 34 43 60 09  
alegesses-gestfor@essec.fr

## Admissions

1st floor of the Galion

Office: F110

Fax: 33 (0)1 34 43 28 50

### Bachelor Admissions Manager

Sylvie COANTANTIEC  
33 (0)1 34 43 31 38  
coantantiec@essec.fr

### MSc Admissions

Ass. Com.: Marjorie HAU GOU  
33 (0)1 34 43 39 06  
haugou@essec.fr  
Ass.: Florence HENRION  
33 (0)1 34 43 31 26  
henrion@essec.fr

### Student Housing

#### Association - ALEGESSEC

Open hours:  
8.30 am - 5.30 pm  
(4.30 pm on Friday)  
7, avenue du Parc  
Tel: 33 (0)1 34 43 60 00

## ESSEC decision-making bodies and students participation to the school's life

### ■ **Steering Committee**

The Steering Committee comprises the Dean of Graduate Programs, Françoise REY, the Associate Dean for Academic Affairs & Admissions, Marie-Noëlle KOEBEL, the Master Program Manager, the International Relations Manager, the Consultant Team Manager (DREE), and the Communication Manager.

It is, under the responsibility of the Dean of Graduate Programs, the executive body of the school.

### ■ **The "CP" (Educational Committee)**

The committee gathers, in addition to the members of the Steering Committee, the Academic Affairs Manager, the Professors representing each of the eight academic departments and the Director of the Linguistic Resource Center, Keith SURRIDGE.

It handles, with the Dean, the educational evolutions of the MSc program (creation of new courses, development of English courses, improvement of the MSc program,...).

### ■ **The "CE" (Teaching Committee)**

The Teaching Committee includes the members of the Educational Committee, the Chief Information Officer, Jean-Pierre CHOLET,

- elected students (representing the Initial Period, students admitted to the MBA program with French and International degree),
- the BDE president
- the BDS president
- and the ESSEClive president.

The elected students

- pass on information to the Educational Committee on the program evolution (innovation suggestions, questions on/about student life, courses follow-up...),
- broadcast to all students the information passed on during the CE particularly thanks to the website ESSEClive,
- contribute towards communication and exchanges between students and the steering committee.

ESSEC strongly encourages students to volunteer as student representative at the beginning of the school year as to participate at the school's life and to be an actor in the improvement of the program.

## ■ **The “CVE” (Student Life Council)**

The Student Life Council is led by the President, Pierre TAPIE, and is constituted by the following persons: the Director for Facilities Management, Jean-Pierre BEAULIEU, the Dean of the Faculty, Jean-Marc XUEREB, the Deans of the programs (EPSCI BBA, Msc in Management, Advanced Masters), the Chief Information Officer, Jean-Pierre CHOLET, the Corporate/Student Relations Director, Séverine JAUFFRET, and the Presidents of the main student clubs.

It deals with the following issues:

- the improvement of the student’s study and life conditions on the campus
- citizenship and student’s commitment
- the steering of student life on the campus.

Au moment d'imprimer ce volume, toutes les précautions ont été prises pour que les informations données soient les plus précises possibles.

L'ESSEC se réserve cependant le droit d'apporter sans préavis tous changements jugés nécessaires concernant notamment, et sans que ce soit limitatif, les divers règlements, les conditions de la scolarité, les cours ou tout autre élément concernant la vie de l'école.

---

---

## CONTACTS

*ESSEC Business School  
Avenue Bernard Hirsch  
BP 50105  
95021 Cergy Pontoise Cedex  
France  
Tél. +33 (0)1 34 43 30 00  
Fax +33 (0)1 34 43 30 01  
[www.essec.fr](http://www.essec.fr)*

*ESSEC Executive Education  
CNIT - BP 230 - 92053 Paris-La Defense  
France  
Tél. +33 (0)1 46 92 49 00  
Fax +33 (0)1 46 92 49 90  
<http://formation.essec.fr>*

*ESSEC Business School  
Singapore campus  
100 Victoria Street  
National Library Building # 13-02  
Singapore 188064  
[essecasia@essec.fr](mailto:essecasia@essec.fr)  
Tél. +65 6884 9780  
Fax +65 6884 9781  
[www.essec.edu](http://www.essec.edu)*

---

---